Vol. 7 • No. 2 • Du 24 au 30 Juillet 2013

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com



ABA MINISTA
Page 6

English
Page 9

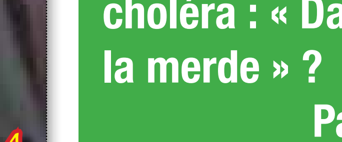


LE JUGE SERGE JOSEPH AURAIT IL ÉTÉ EMPOISONNÉ?

Voir page 4

Les protestataires accusent ouvertement Michel Martelly et Laurent Lamothe d'assassins du juge Serge Joseph, qui instruisait le dossier de corruption, de détournement de fonds de l'Etat et d'usurpation de titres, dans lesquels sont impliqués la femme et le fils du président



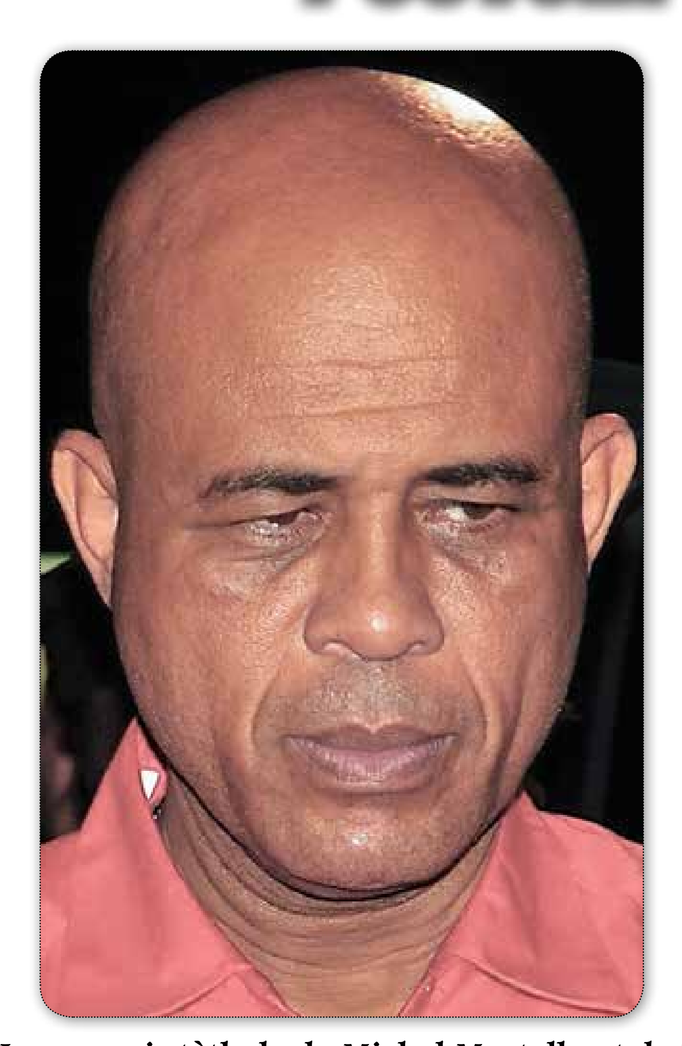


La lutte contre le choléra : « Dans la merde » ?
Page 8



Entretien avec le Président Bachar al-Assad : « Ce qui se passe en Syrie n'est pas une révolution »
Page 10

QUEL SORT SERA RÉSERVÉ AU POUVOIR TÈTKALE ?





Voir page 4

Le pouvoir tètkale de Michel Martelly et de Laurent Lamothe, appuyé par la communauté internationale et son bras armé, la MINUSTAH, est à son comble.



Brésil : Manifestations sociales en marge de la visite du pape !
Page 17

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email : editor@haitiliberte.com

Website : www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Wendell Polynice
Daniel Tercier

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514)727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
718-713-6863 • 647-499-6008
computertrusting@gmail.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

Dix raisons pour destituer Joseph Michel Martelly !

Par Berthony Dupont

Il ne fait aucun doute, aucune illusion n'est possible face à la politique perverse du pouvoir qui jette un douloureux désarroi au sein de la population cible et victime des menées dépravées et révoltantes de Martelly qui, même s'il reste fidèle à ses maîtres, se trouve être maintenant incapable de remplir le rôle de fantoche qui lui a été attribué.

La vérité sur les circonstances de la mort ou de l'assassinat du juge Serge Joseph parviendra-t-elle à susciter dans le pays un sursaut national de révolte ? Nous en doutons fort, à moins que soient prises tout de suite des mesures appropriées. Car on peut compter les nombreux soi-disant experts à la solde du gouvernement, qui défilent dans les medias pour essayer d'influencer le verdict des commissions travaillant sur le mauvais coup porté au juge Joseph par le couple Martelly-Lamothe.

Nous faisons justement face à une grave crise politique qui ne peut pas être résolue en recourant à des considérations de replâtrage ou à des faux fuyant, prônant que nous avons un pays à sauver et que nous ne pouvons pas rater les prochaines élections. C'est la stratégie du mensonge contre celle de la vérité. Face à de telles perspectives, des sacrifices doivent être consentis, au service de cette cause noble et juste qu'est la survie de la Nation. Nous ne pouvons plus nous taire, ni fermer les yeux alors que se déroule devant nous un drame aussi poignant que révoltant.

L'ampleur de la crise est telle qu'il n'y a pas d'issue, pas de stratégie de sortie pour le régime, malgré ses pirouettes, ses manœuvres, ses interventions intempestives à vouloir s'en sortir aisément. C'est pourtant une crise politique qui interpelle une réponse ou une solution essentiellement politique. A ce compte, nous supportons entièrement toutes les manifestations prévues par les organisations populaires pour exiger le départ de Martelly. Que le but des mobilisations ne soit pas uniquement pour occuper le béton mais plutôt pour exiger et faire savoir clairement au pouvoir que nous ne rentrerons pas tant que Martelly et Lamothe ne se rendent. C'est au nom du sang des compatriotes qui a coulé à l'Estère pour qu'un terme soit mis à ce climat politique malsain.

Ce serait hautement souhaitable, très significatif, et même comme un sérum à la lutte pour le changement, si les haïtiens vivant à l'extérieur du pays se mobilisaient également devant les consulats haïtiens pour dénoncer le régime et apporter leur solidarité au peuple en lutte.

Nous ne pouvons pas miser simplement sur le rapport des membres de la commission sénatoriale d'enquête, ni sur celui des députés, encore moins sur celui du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ). La seule et unique façon pour que justice soit rendue, de sorte que tous les actes répréhensibles accumulés par ce régime soient enfin condamnés, c'est de mettre finalement en mouvement les masses populaires: la façon la plus révolutionnaire et la plus efficace permettant d'accélérer au maximum les revendications afin qu'elles aboutissent au changement souhaité. Le pouvoir est acculé et ce n'est pas sans raison qu'il pond une panoplie de programmes bidon, tel « Leve Site Solèy » entamé par Lamothe depuis cette crise, de façon à amadouer les habitants de ce bidonville.

C'en est trop, la coupe est pleine ! Que les rapports d'enquête soient favorables ou non à l'égard du régime, nous ne pouvons plus tolérer ces trafiquants au pouvoir, le flambeau du mécontentement populaire doit être allumé dans tous les coins et recoins du pays. A ce stade, pour mettre les points sur les i et ramener les choses à leurs justes proportions, il convient de rappeler les dix raisons suivantes pour lesquelles Martelly doit être destitué :

1) Son élection illégale le 20 mars 2011 par un CEP manipulé par Washington.

2) L'arrestation illégale du député Arnel Bélizaire le 27 octobre qui n'a jamais été sanctionnée ou punie et au sujet de laquelle le président ne s'est jamais excusé publiquement, et a au contraire menti.

3) Les per diem de $ 20,000 pour le président, 10.000 $ pour la Première Dame, 7500 $ pour les enfants de Martelly, et 4000 $ pour les amis de Martelly faisant partie de sa suite lors de scandaleux voyages à l'étranger. Des sommes très supérieures à celles en cours auparavant, au point que même le GNBiste Mgr Guire Poulard de Port-au-Prince avait dénoncé la corruption au sein du gouvernement dans son homélie du 1er janvier 2013 .

4) La taxe illégale, non votée par le parlement, de 1,50 $ sur les transferts internationaux d'argent et 0,05 $ par minute sur les appels téléphoniques internationaux. Taxe imposée unilatéralement et gérée dans la plus grande opacité par le pouvoir exécutif en collusion avec Charles Castel de la BRH.

5) La sortie de prison en Novembre 2012 du Conseiller spécial de Martelly, Calixte Valentin, assassin présumé de Dérissaint Octanol de sang-froid le 18 avril 2012 à Fonds-Parisien devant de nombreux témoins oculaires. Un cas patent d'impunité, quand Martelly s'est exclamé vive Valentin ! vive la présidence !

6) Le vol de 100 millions de dollars du Fonds pour la reconstruction de Fort National dévasté par le tremblement de terre du 12 janvier 2010, somme détournée des 150 millions de dollars affectés à ladite reconstruction. Après l'annonce par le régime que 50 millions de dollars de ces fonds avaient été détournés pour construire 3.000 maisons au Morne à Cabri.

7) Les 2,6 millions de dollars échelonnés sur 12 paiements, reçus en pots-de-vin du sénateur dominicain corrompu Félix Bautista, selon la journaliste star dominicaine Nuria Piera, pour de douteux travaux publics post-séisme 2010.

8) Les accusations portées par l'ex-membre de gang Sherlson Sanon contre Joseph Lambert et Edwin Zenny, deux des plus proches conseillers de Martelly pour assassinats, enlèvement, vol, trafic de drogue, d'armes, et autres crimes. Un dossier témoin d'agissement mafieux criminels dans les plus hautes sphères du pouvoir.

9) Le siphonage de millions de dollars des fonds PetroCaribe pour de prétendus programmes sociaux comme Ede Pèp, Aba Grangou, et Ti Manman Cheri auxquels sont mêlés un Jojo Lorquet présentement sous les verrous et de connivence avec Sophia Martelly. Sans oublier les agissements délictueux de fiston Olivier Martelly et du beau-père du président accusé de décaissements illicites d'argent aux fins d'actes malhonnêtes.

10) Les lourdes pressions exercées sur le juge Jean Serge Joseph par le pouvoir exécutif s'immisçant grossièrement dans les attributions du judiciaire pour forcer un magistrat instructeur à ne plus poursuivre l'enquête liée aux accusations de corruption présumées portées contre Sophia Martelly et son fils Olivier Martelly, ce jusqu'à ce que mort s'ensuive. Mort naturelle ? Empoisonnement ?

Assassinat par empoisonnement: le salaire de l'intégrité

Par Seraphin Marc-Enold

Le soleil se couche, mais il ne meurt pas, c'est un astre qui s'éclipse. Il y a des hommes dont la parole meurt avant eux, tout comme il y en d'autres qui meurent pour donner vie à leur parole. Il y a des paroles qui n'appartiennent à personne, qui offrent à chacun une manière d'habiter, d'aborder la blessure. En ce sens, la parole du juge Jean Serge Joseph va plus loin que la parole, elle va plus loin que le temps.

C'est un pays longtemps foulé aux pieds, exploité aux yeux de tous, frappé par toutes sortes de déceptions et de trahisons. Après 2 ans et quelques mois de l'Administration de Martelly et plus d'un an du gouvernement de Lamothe, n'a-t-on pas assisté à des faits horribles qui révoltent notre conscience patriotique ?

En Haïti, les faits se suivent, mais ils ne sont pas les mêmes. Après l'affaire de corruption de Moloskot, à laquelle sont impliqués les alliés fidèles du pouvoir, maintenant, c'est le cas de du juge Jean Serge Joseph qui fait la une dans l'actualité en Haïti.

Si pour certains, la justice élève une nation, les dirigeants haïtiens, sont d'avis contraire. Un tel acte criminel a permis à la face du monde entier de voir de quoi le pouvoir Martelly-Lamothe est capable de faire. Toutefois, ces assassins ont oublié qu'on peut tuer un homme, mais jamais on ne peut détruire ses rêves, Et pour répéter l'autre : « On peut toujours mettre une couche de boue sur un bloc de glace, mais elle finira par se laver elle-même dans son processus de décongélation ; sa nature étant incompatible avec la saleté. »



Que vous dit votre conscience après avoir assassiné si lâchement, si méchamment, si odieusement un homme qui a pris du temps pour construire pieusement sa vie en toute honnêteté ?

Que peut-on attendre de bon de ce gouvernement ? A un moment où les dirigeants parlent prétendument du bien-être au bénéfice du plus grand nombre, la corruption les détournements de fonds, les enrichissements illicites des membres de ce gouvernement connus de tous et de la communauté internationale gangrènent tout effort. Ce crime odieux perpétré contre le Juge Jean Serge Joseph est un fait significatif d'un gouvernement, en guerre contre la connaissance, la moralité et l'intégrité.

Permettez-moi de vous poser cette question, messieurs les membres du gouvernement, Comment vous sentez vous maintenant après un tel crime ? Que vous dit votre conscience après avoir assassiné si lâchement, si méchamment, si odieusement un homme qui a pris du temps pour construire pieusement sa vie en toute honnêteté ? N'est-il pas 100 fois plus confortable d'être dans une prison réelle, entre quatre murs, que d'être dans la prison de sa conscience ! Mais je doute très fort que vous en ayez une... Toutefois, rappelez- vous bien que l'histoire ne vous pardonnera jamais pour les torts que vous avez causés au pays.

Kidnapping à Delmas 75

Dans la soirée du vendredi 18 juillet 2013, à Delmas 75, zone Puits-Blain, aux environs de 6 heures un groupe de bandits légaux à bord de véhicules flambant neufs à vitres teintées ont kidnappé Jean Chérilus-Fils. Il est un entrepreneur en construction et propriétaire d'une compagnie de transport : National Transport et Services (NATRANS), d'une station de services et diverses autres activités commerciales à travers le pays.

Selon des informations recueillies sur place, des témoins ont fait savoir qu'il se trouvait devant sa maison, quand des hommes lourdement armés ont fait leur apparition. Ils ont intimé l'ordre à tous ceux qui s'y trouvaient de se coucher par terre avant de repartir avec la victime. Les ravisseurs ont réclamé 300,000 dollars US en échange de sa libération. Depuis hier soir, lundi 22 juillet, les kidnappeurs ont interrompu tous les contacts avec la famille de la victime. Ils ont fait connaitre leurs exigences, mais la famille est très inquiète du sort de cet otage.

Manifestation à l'Estère, un mort, 6 blessés, deux enfants suffoqués

Par Jackson Rateau

La semaine dernière, dans le cadre d'une série de manifestations lancées par les jeunes de la commune de l'Esther, la ville natale du défunt juge d'instruction Jean Serge Joseph, pour exiger l'élucidation de ce crime crapuleux et odieux, la journée du jeudi 17 Juillet 2013 fut terriblement fatale pour la population de la dite commune.

En effet, dans le but d'exiger des autorités judiciaires d'Haïti une enquête devant mettre au grand jour la cause de la mort du juge Joseph, une violente et lugubre échauffourée s'est produite entre les agents de la Police Nationale d'Haïti (PNH) aidés de la force d'occupation du pays MINUSTAH, les attachés du pouvoir-banditiste et la population de l'Estère.

Les trois forces (PNH, MINUSTAH, bandits légaux) ont délibérément ouvert le feu à bout portant sur les manifestants, résultant en un bilan lourd et triste d'un mort, six blessés graves et deux enfants en bas âges (3 ans) suffoqués.

Selon ce qu'a confirmé le député de l'Esther, Jules Lionel Anélus, le vendredi 18 Juillet 2013 dernier, un des initiateurs du soulèvement, Rolcy Amétis, 24 ans, ayant reçu 3 balles assassines dont une à la tête, une au cou et une à la jambe, a succombé à ses blessures, alors qu'il se trouvait à l'Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti (HUEH) où il avait été transporté d'urgence le jour même de l'incident pour recevoir les soins que nécessitait son cas.

Six autres manifestants, victimes des tirs à auteur d'homme des criminels (PNH, MINUSTAH et bandits armés) sont gravement blessés et se trouvent dans une situation très critique. Aussi deux enfants de 3 ans, ayant aspiré des particules de déflagration de grenades lacrymogènes, ont été suffoqués et se trouvent eux aussi dans un état très critique.

Dans le cadre de ce procès impliquant les membres de la famille présidentielle (Sofia et Olivier Martelly) pour des crimes d'usurpation de titre et de gaspillage des fonds publics, à environ 142 millions de dollars US, Haïti commence déjà à payer très cher les frais de ce jugement en perdant ses deux fils (Jean Serge Joseph et Rolcy Amétis). En dépit du fait qu'elle soit détentrice d'un recueil de lois mères, la constitution de 1987, Haïti se trouve actuellement à un carrefour mortel où les lois qui la régissent sont piétinées et bafouées par des bandits hors la loi. Incroyable mais vrai.

Cap-Haitien: Un agent de l'USGPN décédé

Le policier Duffaud Junior Jacques, agent I, âgé de 32 ans, issu de la 18eme promotion de la PNH, affecté à l'Unité de Sécurité Garde Palais National (USGPN) est décédé ce matin mardi 23 juillet à l'hôpital Justinien du Cap-Haitien, suite, dit-on, à une malaise, alors qu'il assurait la sécurité du président Michel Martelly, qui était en tournée dans le Nord du pays. Le directeur départemental Nord de la Police Nationale, le commissaire divisionnaire Kesnel Pierre, a fait savoir qu'une chute spectaculaire de sa tension artérielle a été constatée au moment du décès de l'agent de la PNH. Pour sa part, la direction de l'hôpital Justinien a indiqué qu'en outre sa tension anormalement basse, Duffaut Jacques Junior avait présenté des vomissements et une diarrhée sévère.

Rappelons que, le 1er octobre 2012, un autre membre de la sécurité présidentielle, Frandieu Jean-Pierre, avait succombé, disait-on, à un malaise cardiaque doublé d'une hémorragie massive dans les mêmes circonstances. Lui également avait ressenti un malaise au cours d'une manifestation improvisée longue d'une dizaine de kilomètres que Michel Martelly avait conduite sous un soleil de plomb, à son retour de New York.

Le sénateur Moise Jean-Charles échappé de justesse !

Ce lundi 22 juillet, à Plaisance du Nord, le sénateur Moise Jean-Charles, de son côté, a échappé de justesse, à une tentative d'assassinat de la part des autorités locales, alors qu'il participait à une manifestation contre le pouvoir kaletèt de Michel Martelly. Au cours de cette attaque, 3 personnes ont été blessées et 2 autres arrêtées de façon arbitraire et illégale. Selon les dires du sénateur Jean-Charles, le véhicule immatriculé OF-00899, qui a ouvert le feu à bout portant sur la manifestation, appartient au député de cette circonscription, Renaud Jean-Baptiste, proche du pouvoir, piloté par le vice-délégué de l'arrondissement de Plaisance. C'était un véritable complot fomenté de toutes pièces contre le sénateur Moise Jean-Charles qui mène une lutte contre ce pouvoir de délinquants, de kidnappeurs et de dealers de drogues.


Le sénateur Moise Jean Charles



Le député Jean Baptiste Renaud du Bloc Parlementaire pour la Stabilité et le Progrès (PSP), proche de l'exécutif

Le Juge Serge Joseph aurait il été empoisonné?



Deux journées de manifestation, mardi et mercredi derniers à L'Estère, pour réclamer justice pour le juge Jean Serge Joseph

Par Isabelle L. Papillon

Après la disparition subite et suspecte du juge Jean Serge Joseph, le dimanche 14 juillet dernier, divers secteurs de la vie nationale continuent d'élever leur voix pour exiger que la lumière soit faite autour de ce qui paraît être un crime odieux et crapuleux. La population de l'Estère, dont il était originaire, a manifesté durant 2 jours, le mardi 16 et le jeudi 17 juillet pour réclamer justice pour le juge. Les protestataires accusent ouvertement le pouvoir tètkale de Michel Martelly et de Laurent Lamothe d'assassinat du juge, qui instruisait le dossier de corruption, de détournement de fonds de l'Etat et d'usurpation de titres, dans lequel sont impliqués la femme et le fils du président, en l'occurrence Sophia et Olivier Martelly.

Ce dossier et bien d'autres, comme par exemple ceux du conseiller de Martelly, Joseph Lambert et du sénateur, Edwin Zenny impliqués dans des actes criminels de kidnapping, d'assassinat, de trafic drogue et du réseau de faussaires ayant à sa tête un employé de l'Exécutif, Ernest Edouard Laventure alias MOLOSKOT, ont défrayé la chronique et soulevé de vives réactions et débats dans la société ces derniers jours. Elles ont pointé du doigt le Palais national et la Primature dans toutes ces affaires louches et criminelles.

Suite à des dénonciations des proches et amis du juge Jean Serge Joseph qui, avant de passer de vie à trépas, a dévoilé le secret d'une réunion organisée le jeudi 11 juillet, au cours de laquelle des menaces de mort, venues des plus hautes autorités de l'Etat, lui ont été proférées, s'il n'arrive pas à trouver une stratégie pour mettre fin définitivement à ce dossier, des réactions venues de partout et de tous les secteurs, sauf de l'Exécutif : organisations de défense des droits humains, partis politiques, associations de magistrats et d'avocats, syndicats, associations de femmes, organisations paysannes, associations d'étudiants, entre autres, ont dénoncé la disparition du juge et exigé que la lumière soit faite le plus rapidement possible.

C'est dans cette perspective que trois (3) commissions d'enquêtes ont été déjà formées et sont à pied d'œuvre, d'abord au Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ), sur la demande du Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH) et en suite à la chambre des députés et au Senat de République. Selon les premières déclarations des enquêteurs, les enquêtes suivent de bonnes pistes et la vérité luira autour de cette affaire. L'Association des Magistrats Haïtiens (ASMAH) annonce une journée de levée de siège pour le jeudi 25 juillet de tous les magistrats sur tout le territoire en signe de solidarité avec les parents du défunt et en sa mémoire.

La population de l'Estère a manifesté sa colère contre ce crime, elle s'est révoltée et s'est sentie indignée par la mort suspecte du magistrat, originaire de cette commune. Elle accuse directement le président Martelly et le Premier ministre, Laurent Lamothe de l'assassinat d'un de ses fils par empoisonnement. Les habitants de l'Estère ont bloqué la nationale # I, reliant la région au grand Nord par des barricades de toutes sortes, en scandant des propos hostiles à l'endroit direct du président Michel Martelly et du PM Laurent Lamothe, accusés d'avoir provoqué la mort prématurée d'un des leurs. « A bas Martelly *! A bas* Lamothe *!* Jounen jodi a tout moun Lestè leve kanpe, pou n di Martelly ak Lamothe ban nou jij nou an, Jean Serge Joseph. Nou leve kanpe jiskaske nou jwenn jistis. Asasina jij Jean Serge pap pase konsa... » Se deklarasyon kèk manifestan.

Pendant que les habitants revendiquent la justice pour le juge, on leur a envoyé les forces répressives : la Police Nationale d'Haïti (PNH), et les soldats des forces d'occupation de l'ONU, la MINUSTAH. Arrivées sur les lieux, elles ont bombardé les protestataires de projectiles et de gaz lacrymogènes. Le bilan est très lourd, sept (7) personnes ont été blessées et trois (3) morts ont été enregistrés : un bébé de trois mois et une femme enceinte sont morts par inhalation de gaz lacrymogènes et Almetis Rolcy alias Gory, âgé de 24 ans est décédé à l'Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti (HUEH), à Port-Au-Prince le vendredi 20 juillet, après avoir reçu trois (3) projectiles de la PNH ou de la MINUSTAH, à la tête, au cou et à la hanche. Un cousin de la victime, Marcel Joseph a été atteint de deux (2) projectiles et trois (3) autres personnes ont été atteintes également : Marie-Lourde, Robenson et Olrich ainsi connus, tous se trouvant dans un état grave à l'hôpital.

Donc, en plus du juge Jean Serge Joseph, le pouvoir kaletèt de Michel Martelly, Laurent Lamothe et les forces de l'ONU ont tué trois (3) autres habitants de l'Estère, une commune du département de l'Artibonite. La PNH et la MINUSTAH ne cessent de violer les droits fondamentaux du peuple haïtien. Cette situation rappelle au peuple haïtien celle de l'avant 1986 aux Gonaïves, en novembre 1985 où trois (3) jeunes tombèrent sous les balles de l'armée criminelle de Duvalier et/ou de ses sbires. Est-ce le retour de l'ancien régime supporté par la MINUSTAH contre un peuple victime de toutes sortes d'abus et d'injustices sociales de la part de ceux-là mêmes qui sont placés pour faire respecter la loi ?

De toute évidence, certains hauts placés du gouvernement Lamothe feront inévitablement les frais de l'arrogance du pouvoir kaletèt à la manière de l'ex-ministre de la justice, Josué Pierre-Louis dans l'affaire de l'arrestation arbitraire et illégale du député Arnel Belizaire. On s'en rappelle.

Par ailleurs, selon Tout Haiti, *«des sources proches de la famille du Juge Jean Serge Joseph confient que l'autopsie réalisée ce lundi 22 juillet 2013 en Floride confirme la thèse d'un empoisonnement contrairement aux médecins de l'hôpital Bernard Mevs qui ont fait état d'un ACV au cours d'une conférence de presse suspecte organisée 24 heures après le décès du Magistrat le dimanche 14 juillet 2013»*.

Quel sort sera réservé au pouvoir tètkale ?

Par Thomas Péralte



L'implication du responsable de l'unité spécialisée de la Police Nationale d'Haïti, CAT-TEAM, Marc-Arthur Phebe dans un gang de kidnappeurs dirigé par l'homme d'affaire, Clifford Brandt

Depuis un certain temps, des scandales au grand jour ont éclaboussé le pouvoir exécutif codirigé par le président Michel Joseph Martelly et le Premier ministre Laurent Lamothe. De l'affaire d'arrestation illégale et arbitraire du député en fonction, Arnel Belizaire ; l'assassinat d'un commerçant *à la frontière* haïtiano-dominicaine, Antonal Derissaint par un conseiller spécial du président Martelly, Calixte Valentin ; l'implication des proches du président Martelly, notamment le responsable de l'unité spécialisée de la Police Nationale d'Haïti, CAT-TEAM, Marc-Arthur Phebe dans un gang de kidnappeurs dirigé par l'homme d'affaire, Clifford Brandt ; le dossier de corruption et de détournement de fonds publics impliquant la femme et le fils du président, Sophia et Olivier Martelly ; l'affaire de viol dont l'auteur était l'ex-président du CEP du président Martelly, Josué Pierre-Louis ; le dossier de faux et usage de faux, d'association de malfaiteurs, de réseau de bandits légaux, dirigé par l'homme de confiance du président Martelly, Ernest Edouard Laventure alias Mòlòskòt ; l'implication dans des actes criminels de l'un des conseillers de Martelly, Joseph Lambert et le sénateur, Edwin Zenny alias Edo, proche du pouvoir ; à la mort suspecte du juge Jean Serge Joseph, tous les yeux sont fixés sur le Palais national et sur la Primature.



Le Premier ministre Lamothe et le Président Martelly

Il est important de souligner bien d'autres cas d'assassinat de journalistes par des proches du pouvoir *tè*tkale, tels : le directeur de la radio Boukman, Jean Liphète Nelson, a Cité Soleil, le 5 mars 2012 ; le responsable du journal Haïti Progrès et, également membre du cabinet du Premier Ministre, Laurent Lamothe, à Delmas 31, le 23 mars 2013 et tant d'autres anonymes. Il faut souligner aussi les scandales de la nationalité *étrangère présumée du président Martelly,* de son Premier ministre Lamothe et de certains de leurs ministres, et la mise en application douteuse de la loi des finances 2012-2013, selon l'avis des parlementaires.

Quand il s'agit de crimes politiques, de violations des droits humains et de la liberté de la presse, du non-respect de la constitution et des lois de la République, la tolérance de la corruption et de l'impunité, des actes antidémocratiques, le pouvoir tètkale de Michel Martelly, appuy*é par ladite communauté* internationale et son bras armé, la MINUSTAH, est à son comble. La classe dirigeante haïtienne a totalement failli à sa mission qui n'est autre que d'assurer les fonctions de direction dans les différents domaines de la société et de conduire le destin de la nation dans la bonne direction. La barque du pays plonge sans arrêt dans un gouffre, des citoyens avisés lancent désespérément des cris d'alarme, le peuple haïtien suit attentivement l'évolution des choses. En tirant leçon du pass*é, le peuple haïtien n'a pas* confiance dans certains leaders politiques qui sont des agents de l'impérialisme et de la communauté internationale et qui défendent toujours et uniquement ses propres intérêts.

Dans la foulée, le président Martelly joue, en attendant, le jeu des élections par la loi électorale pour atteindre son objectif qui est le renvoi arbitraire et illégal des membres du Parlement haïtien, donc la déstabilisation des institutions républicaines pour pouvoir diriger par décret et instaurer sa propre dictature sur le peuple haïtien, ce qui est en voie de réalisation. Le refus du président Martelly, d'acheminer le projet de loi électorale au Parlement, selon le vœu de l'article191-1 de la Constitution de République, qui stipule : « Il élabore également le projet de loi électorale qu'il soumet au pouvoir exécutif pour les suites nécessaires. », est preuve que l'Exécutif ne veut la réalisation des élections cette année.

Les élections pour cette année ne sont pas la priorité du pouvoir tètkale. « Nous devons prendre le temps nécessaire », pour analyser le projet de loi électorale, a déclaré Michel Martelly *à son retour des Etats-Unis, le mercredi 17 juillet dernier. Il a poursuivi pour dire à tous ceux qui veulent les élections cette année : « Qu'on pourrait utiliser la loi électorale de 2008 pour organiser les élections la semaine prochaine. Si on veut organiser les élections, il y a déjà une loi, celle de 2008. Si vous êtes pressés, utilisez-la ! »*

La stratégie de l'équipe tètkale est de faire toutes sortes de manœuvres dilatoires avec le projet de loi électorale pour retarder le processus électoral. Si on veut organiser les élections cette année, il suffirait d'utiliser la loi électorale de 2008 et par la suite, il s'en servira pour mettre fin de manière illégale et arbitraire au mandat des 10 sénateurs, élus pour 6 ans et entrés en fonction en septembre 2009, rendant ainsi dysfonctionnel le Parlement haïtien. Cependant un fait est certain, le peuple ne pourrait pas rester définitivement les bras croisés et bouche bée, en dépit de la misère rose qui l'accable quotidiennement.

L'échelle des valeurs du développement humain, qui est accordée actuellement à Haïti en est une preuve irréfragable. Haïti est classée 158ème sur 187 pays sur l'échelle de l'indice de développement humain, alors qu'en 2002, elle y était 146ème. Cela veut dire qu'elle a reculé de 12 marches en 10 ans. La situation politique, économique et sociale du pays marche à reculons. Maintenant, on est en face d'un pouvoir qui ne respecte pas non seulement les institutions du pays, mais participe également dans des actes criminels qui dénaturent la fonction et l'image de l'Etat haïtien. Il est plus que logique, quand la classe dirigeante a failli *à sa mission,* que le peuple doit se soulever pour prendre le destin du pays en mains. Le moment est arrivé pour que le peuple haïtien comprenne qu'il doit assumer ses responsabilités que l'histoire lui a confiées. On dit souvent : « Lè fèy la tonbe nan dlo a, se pa jou sa a li pouri »

Une grande réalisation haïtienne: l'autobus Coutard

(Une bouffée d'air frais dans l'atmosphère étouffante du régime Martelly-Lamothe)

Par Fanfan la Tulipe

De scandales en scandales, les uns aussi scabreux et écoeurants que les autres, au cours de ces deux années de gouvernement de Martelly, on en est arrivé à un point où nous en sommes en train de suffoquer. L'air est irrespirable, tant la moiteur des scandales est lourde, épaisse, visqueuse, huileuse, crasseuse, poisseuse, collante, gluante et, surtout, malodorante. J'étouffais donc quand j'ai eu le bonheur d'être mis au courant de cet article du journal Le nouvelliste intitulé Autobus made in Haiti, sous la plume de Carlin Michel. En passant, je me demande pourquoi le titre ne pouvait pas se lire Autobus fabriqué en Haïti. Mais ce n'est pas terriblement important.

Le titre a tout de suite déclenché en moi une première réaction d'étonnement, puis j'ai cru à une blague *made in Le Nouvelliste.* Mais lorsque j'ai vu la photo même du bus, alors j'ai commencé à me raviser, à prendre mon sang comme on dit en Haïti. Ce liquide rouge vif qui nous court dans les veines et les artères s'est alors oxygéné d'une grande bouffée d'air frais. Je me suis alors senti dans un autre environnement, ragaillardi par une bonne nouvelle qui m'a rajeuni et fait de moi un robuste quinquagénaire. Parole de médecin septuagénaire, familier de la circulation sanguine s'il vous plaît, parole que je vous livre dans une bonne petite marmite.

Un jeune haïtien de 30 ans, Jean-Paul Coutard, voit sous ses yeux se réaliser, au bout d'environ une année, le rêve de son enfance: la fabrication d'un véhicule, de son propre véhicule, et pas n'importe lequel, un autobus, un vrai, pourvu de «moniteur de contrôle des pneus, caméra de recul, système de détecteur préventif au danger, air conditionné et éclairage pour chacun des 53 sièges, espace réfrigéré, toilette incluse, 3 appareils de télévision et un récepteur moderne». Une affaire effraïque, au sens merveilleux et haïtien du terme.

Il ne s'agit donc pas de chéritude maternelle, je veux dire qu'on est loin des programmes bidon *ti manman cheri*, on n'a pas non plus affaire à la bidonnerie des activités gwososottes genre *Aba Grangou*, *Katye pa m poze*, *Ede pèp* et autres balivernes relevant de semblables boulshitudes. Il ne s'agit pas non plus de la production d'albums de chansons grivoises, décousues ou osées, du genre *Sissi, Anba rad la, Pa manyen fanm nan, Bandi legal* et autres «créations» perverses d'un esprit musical obscène, déséquilibré, dérangé, détraqué, déglingué, désaxé, déséquilibré, cinglé, timbré, toqué, tourneboulé, troublé, drogué.

Non ! Il s'agit d'un travail de bénédictin, une réalisation qui a vu le jour au bout de plus de 7 ans de préparation. Plus de vingt fois sur le métier, Coutard a remis son ouvrage. Il a quelquefois ajouté et souvent effacé, suivant ainsi les conseils de Boileau. Et manifestement il a réussi, brillamment. Coutard n'est pas un *krebete*, un petit minable, un mochard, un loquetard, un pouillard, un nullard, une nullité morale patentée qui avait l'habitude d'exhiber ses fesses de sissi sur des chars de carnaval. C'est un ancien étudiant en Mécanique poids lourd à Diesel Institute of Haïti. A l'Ecole de l'automobile de Montréal il a maîtrisé tout ce qui se rapporte à la carrosserie d'un véhicule.

C'est «depuis plus d'un an, [que Coutard] s'adonne entièrement à un projet de fabrication d'un autobus qui est, à plus de 80%, terminé. Ce véhicule qui portera la marque Coutard sera présenté au grand public très prochainement, rapporte Le Nouvelliste. « Il ne me reste que quelques semaines de travail pour son achèvement ; sa présentation officielle sera pour très bientôt », a indiqué Jean-Paul Coutard, lors d'une visite du Nouvelliste à son atelier, où toujours selon le journal «une vingtaine de jeunes travaillent activement pour accomplir ce projet».

« Nous achetons évidemment certains accessoires comme le moteur, les pneus... seulement les métaux sont achetés dans le pays», a précisé Coutard, soulignant que certains accessoires lui sont fabriqués sur demande avec des spécificités propres, selon ce que rapporte Le Nouvelliste. Durant les cinq années passées au Canada pour étudier, l'entrepreneur avoue : «je profitais aussi pour emmagasiner des outils dont j'allais avoir besoin dans le cadre de cette entreprise ». Aussi, aujourd'hui, son atelier ne fait pas face à de grands problèmes en ce qui a trait à l'outillage. Selon les dires de ce fils de Saint-Louis du Nord, l'autobus est très adapté pour la réalité des routes d'Haïti.

Comme nous sommes fiers, tous les Haïtiens, de savoir qu'un compatriote a pu s'armer de tant de détermination pour concrétiser un rêve dont la réalisation sera d'utilité publique. Coutard a expliqué au journaliste du Nouvelliste: « Comme vous le voyez, ce n›est pas un exercice de remontage de pièces. Ce n›est pas non plus la carrosserie que nous refaisons. C›est un véhicule tout entier que nous sommes en train de fabriquer ». Ce n'est pas la poudre aux yeux de ce chimérique million d'enfants scolarisés en deux ans de décrépitude, déchéance gouvernementale. C'est du concret, c'est du visible, du palpable, car Coutard veut mener une lutte pour l'amélioration du transport en commun dans le pays, ce qui n'est pas rien, d'autant qu'il réprouve l'état exécrable dans lequel voyagent les gens du Nord-Ouest dont il est originaire.

La réalisation du projet de Coutard n'a pas été sans difficultés pour lui. « Nous avons pris tout ce temps pour terminer ce projet parce que nous faisions face à des problèmes financiers », a-t-il avoué. Il est seulement soutenu par sa famille : son père, Lionel Coutard un rude travailleur dans la cinquantaine, rompu au business du transport en commun Port-de-Paix/Port-au-Prince dans le Nord-Ouest, son épouse qui l'« a compris et cru dans cette initiative». Aussi, le projet est financé au jour le jour, dans le cadre d'une sorte de *tonbeleve*. Coutard explique : « Nous n'avons pas de financement pour mener ce projet ; c'est ce qui explique que nous prenons tout ce temps pour l'achever ». Il estime que s'il avait le financement suffisant, de façon continue, il lui prendrait environ un mois pour fabriquer un pareil autobus.

Alors, messieurs et dames les ministres qui devraient être concernés par cette entreprise citoyenne de Coutard, vous qui lisez les journaux, contrairement à cet abruti de président qui dit ne pas lire la presse, vous qui avez lu ou qui devriez lire l'article du Nouvelliste je vous interpelle *: kote nou,* bureaucrates quasi inutiles, futiles et stériles, bande de parler en pile *mete la* ? Vous avez la parole. Et vous les *gwo zouzoun* du monde du commerce, les bourgeois antinationaux, relais perfides et sournois de l'International et de l'ambassade cinquante-étoilée, vous aussi avez la parole. Vous, les brasseurs d'affaires, brasseurs de coups d'Etat, brasseurs de magouilles, lisez ce propos très édifiant de Coutard qui dit avoir «personnellement cherché du financement chez deux institutions financières de la place, qui m'ont catégoriquement refusé tout prêt pour ce projet». *Sa n di nan sa* ?

A ce stade, on est en droit de se demander comment pensent les concessionnaires de voitures dans le pays, comment ils ont réagi ou vont réagir à cette entreprise de Coutard. Voient-ils déjà en ce monsieur un potentiel concurrent «déloyal» à neutraliser ou même à abattre ? On «est peur et même craint» d'autant que ce circuit de ventes de voitures a produit, comme on le sait, le chef d'un réseau de kidnappeurs dont le sort judiciaire est encore un mystérieux secret d'Etat, secret d'un pouvoir corrompu, cacheur de feuilles. Y-a-t-il des mafieux rodaillant autour du projet de Coutard de construire d'autres autobus pourvu qu'il ait les moyens financiers de le faire ? Quel sera le comportement de la famille présidentielle, *papa, manman, pitit, bòpè*, face à l'entreprise de ce jeune homme dynamique ? Ne verra-t-elle pas en ce monsieur le concurrent «déloyal» d'un président à l'oral qui ne peut «atterrir» ?

J'aperçois déjà des jaloux, des envieux, des frustrés, des fainéants vivant des caisses de l'Etat, incapables de saisir la portée de l'entreprise de Coutard et qui sont prêts à mettre des bâtons dans les roues de l'entrepreneur. J'imagine des pressions de la part d'un pouvoir corrompu et corrupteur pour porter ou forcer Coutard à s'acoquiner ou bien avec un mafieux de la place ayant libres accès aux couloirs présidentiels, ou bien avec un quelconque aventurier vietnamien ou sud-coréen qui viendrait en quelque sorte Molòskòtiser l'entreprise. Avec ce monde interlope, on doit s'attendre à tout, «on est risqué» comme disait ma grand-mère paternelle. S'ils peuvent être à l'origine de la mort d'un juge, que ne feraient-ils pas ?

Qui va venir à la rescousse de l'entreprise de Jean Paul Coutard ? Quelle institution va lui donner la bourade financière nécessaire ? Quelle sera la position des *z*autorités constipées du pays ? De quel œil verront-elles la démarche hardie de ce jeune entrepreneur ? Faut-il craindre, dans le cadre de cette «reconstruction» mort-née du pays, une quelconque intervention néfaste et funeste de Bill Cinton ? D'autant qu'on sait que Bill est à toutes les sauces et ne «mange rien qui soit froid». Les parlementaires sont-ils prêts à présenter une loi qui viendrait faciliter l'insertion du projet Coutard dans le cadre d'un certain avancement du pays et encouragerait du même coup d'autres Haïtiens créateurs, porteurs de projets aussi dynamiques ? Autant de questions qui nous taraudent l'esprit et qui attendent réponse.

Du haut de cette tribune, de cette rubrique, nous applaudissons très fort l'entreprise hardie de Jean Paul Coutard, nous lui présentons nos compliments et souhaitons de tout cœur le voir réussir, surtout qu'il soit compris de ceux qui moralement sont supposés lui apporter le coup de pouce dont il a besoin.

La bouffée d'oxygène que m'a procurée l'article du Nouvelliste est en train de se dissiper. Bientôt, mon système circulatoire-pulmonaire devra revenir au gaz carbonique d'un environnement politique malsain dominé par les scandales en boucle d'une administration qui a fait du mensonge et d'une audace éhontée ses seuls repères moraux et éthiques. Ciel, quel malheur pour le pays!



Jean-Paul Coutard constructeur du bus

Une vue de l'autobus qui sera montré au grand public très bientôt

Politisyen yo ap fè teyat, entènasyonal la ap tire fisèl, pèp la ap debat, peyi a ap depafini!

Politik nan peyi a tounen yon teyat, yon komedi. Se plis komedyen, se plis aktè nou genyen k ap jwe sinema sou laplas piblik. Tanto se pou fè entènasyonal la plezi. Tanto se pou fè patwon lokal yo plezi. Tanto se pou satisfè pwòp enterè pesonèl yo. Anndan enstitisyon piblik yo, anpil bri ap fèt sou do peyi a. Pawòl demokrasi, dwa moun, devlopman ap pale. Koze pwoteksyon pwodiksyon nasyonal ap pale. Men pa fatige w: se bri sapat, se mannigèt. Tout sitwayen ka konprann jwèt k ap jwe a. Pa gen senserite, ni volonte nan dividal pawòl k ap pale yo. Kidonk zafè aji pou pouse peyi a pi devan an pa nan ajannda majorite politisyen ki sou sèn nan. Jodi a, vrè kesyon ki poze a, se ki mouvman patriyotik k ap chache makonnen ak popilasyon an pou pran direksyon zafè peyi a epi rive fè yon transfòmasyon estriktirèl k ap kase kòd depandans, eksplwatasyon ak grangou n ap viv la a?

Koze eleksyon se youn nan pawòl ki gen plis similak ladan l.

Dèyè chak tantativ òganize eleksyon, gen yon pwojè malfektè pou sasinen demokrasi, touye moun, detwi lespwa chanjman lakay moun. Yo di chimen eleksyon se sèl chimen ki rete pou pran kontwòl peyi a. Men dirijan yo pa mete kanpe ankenn fòm òganizasyon serye, demokratik, patisipatif k ap pèmèt popilasyon an pran anchaj zafè eleksyon li. Se yon filalang demokratik. Yo fè kòmsi yo vle pèp la patisipe, men ofon, yo pa vle pèp la pran kesyon eleksyon an sou reskonsabilite l. Nan lojik politisyen yo, oligachi a ak entènasyonal la, kenbe kontwòl sou richès ak resous peyi a tèlman enpòtan pou yo, yo paka pran chans òganize eleksyon demokratik pou pèmèt popilasyon an chwazi dabò ki pwojè sosyete li vle pou peyi a, ki pwogram li dakò pou bò lakay li, pou komin li epi ki gwoup moun l ap chwazi pou akonpaye li. Men manman rezon ki esplike tout demagoji ki antoure koze òganize eleksyon nan peyi a chita nan KEP yo ki pa ni endepandan ni demokratik vre. KEP ki la a, menm jan ak sa ki te la anvan yo, ap pare yo pou ranpli wòl yo kòm gadyen ansyen sistèm lan. Y ap di tout kalite koze pou twonpe vijilans moun. Men nou konnen san yon mobilizasyon total kapital, fòs patriyotik anndan ak deyò peyi a pap janm reyisi bloke pwojè antidemokratik restavèk oligachi a. Konsa, eleksyon ap toujou rete yon mannigèt, yon teyat, yon komedi kote tout aktè yo ap fè kòmsi yo serye nan pawòl yo, nan aksyon yo men se blòf.

Koze pwodiksyon nasyonal la se yon lòt sèn teyat pou politisyen yo montre fo nasyonalis yo

Yo fè plis bri nan radyo, nan palman, olye yo pran wout solisyon serye pou devlope epi pwoteje pwodiksyon nasyonal la. Dabò anpil nan yo makonnen ak oligachi dominiken an. Se lè eskandal pete, popilasyon an va konprann degre filyasyon yo ak enterè dominiken, enterè franse, enterè meriken. Alaverite, pifò politisyen yo, se reprezantan enterè peyi etranje yo ye. Tout pale anpil, kantamwa nan medya se teyat. Y ap fè kòmsi yo renmen peyi a. Y ap fè kòmsi y ap defann enterè elektè yo. Men kòm pifò nan yo se magouy, traktasyon, konpwomisyon, kout lajan ki mete yo swa nan dyòb prezidan, premye minis, minis, senatè, depite, yo blije boutofen pwoteje enterè gwoup moun ak enstitisyon ki te finanse eleksyon yo ak nominasyon yo. Si yo t ap defann enterè peyi a nan koze pwodiksyon nasyonal, fòk yo ta kòmanse pa elimine tout vye akò, konvansyon ki te siyen nan 30 dènye ane sa yo ki louvri vant peyi a bay pwodui etranje. Fòk yo ta pran lwa pou transfòme BNC, BPH kòm veritab bank agrikòl, bank devlopman peyi a epi mete pifò lajan Petrocaribe a ladan yo pou transfòme tout bon agrikilti, elvaj, lapèch, atizana, ak tout ti antrepriz (PME) k ap fè transfòmasyon nan peyi a. Si politisyen yo pa t nan fè komik ak sinema, yo t ap vote lajan pou rekanpe tout lekòl mwayèn agrikilti epi fòme ajan agrikòl ki pou al ankadre agrikiltè yo, pwodiktè yo. Dyòl politisyen yo mare; bouch yo koud akoz dividal avantaj yo jwenn nan sitiyasyon mizè, grangou, dominasyon sa a. Jodi a ki moun serye ki pa konprann teyat mesye dam yo, swadizan dirijan sa yo?

Majorite politisyen yo fin pèdi ti kredibilite yo te genyen.

Sou zafè okipasyon militè peyi a ak twoup MINISTA yo, anpil politisyen ap blofe.

Klas dirijant yo, makonnen ak klas dominant yo, fè kòmsi yo pa wè MINISTA nan peyi a ak 10 mil sòlda, polisye, espyon, kadejakè, asasen. Sa pa deranje si Konsèy Sekirite Nasyon Zini kenbe Ayiti anba chapit 7 la, ki pale sou peyi kote sitiyasyon yo reprezante yon danje pou lapè. Fòk yo kenbe okipasyon an sou peyi a. La tou, sinema a ap kontinye. Nan radyo, anpil politisyen ap mande pou MINISTA ale, men yo bezwen prezans MINISTA pou ede yo kenbe sistèm gwo vale piti a. Yo bezwen MINISTA pou ede yo kraponnen popilasyon an ak gwo zam. Patwon lokal yo ap jwenn kontra ak MINISTA, oswa ap benefisye nan bidjè anyèl MINISTA. Kidonk se yon ipokrizi lè anpil nan yo ap fè kòmsi yo ta vle MINISTA ale. Se yon lòt blòf.

Sèl angajman patriyotik nou pou makonnen òganizasyon nou yo ansanm ka bloke teyat sa a.

Sa fè lontan politisyen yo, ki mare ak oligachi a ak peyi sousè yo, ap pase peyi a ak tout popilasyon an nan tenten. Tantativ patriyòt yo pa janm reyisi kase ren konplo sa a kont nasyon an. Nou eseye plizyè fwa nan istwa nou. Fòs yo plis pase pa nou. Konspirasyon yo pi fò pase volonte ak òganizasyon popilasyon an. Kidonk nou plis pran kou pase nou bay. Nou poko jwenn bon estrateji a pou kapote sistèm nan, pou sispann teyat sa a, pou fini ak komedi sa a. Moman jodi a, fòk nou kanpe pou revize fason goumen nou epi chache lòt estrateji ki pi efikas si nou pa vle kite menm eritaj kraze zo sa a pou pitit nou, pou jenerasyon k ap vini yo.

Gasner JOSEPH
Santinèl Pèp la Volim IV, # 2
Jen 2013

ABA MINISTA



Vivaba!
Aba pou kaba
Kaba Minista
Papa kolera
Lènmi lavi a

Vivaba!
Aba pou kaba
Kaba tout sòlda
Ki ponn kolera
Nan tèt Sous Matla
Pou rive jis laba
Nan Pik Makaya

Vivaba!
Viv lit la
Lit pèp la
Pou jèm lavi a
Pa fin kaba
Anba bòt kolera
Militè avadra
Militè Minista

Vivaba!
Aba Minista
Aba kolera
Aba fatra
Aba avadra
Aba awousa
Ak lòt mafya

Vivaba!
Bann vye boujwa
Ti zè pouvva
Pou fin prita
Ayiti ak Toma

Vivkaba!
Kaba Minista
Kaba kolera
Kaba fatra
Kaba sida
Kaba avadra
Vivkaba!
Kaba tout sòlda
Militè avadra
Militè kolera
Militè fatra
Militè awousa
Kalvè traka

Pou ti pèp la

Deboulonnen Minista
Deboulonnen kolera
Deboulonnen fatra
Deboulonnen avadra
Deboulonnen sòlda
Sòlda avadra

Aba Minista
Sòlda sida
Sòlda fatra
Sòlda kolera
Sòlda sankoutya
Sòlda eksetera
Eksetera ak lòt era

Aba vanpi
Militè Loni
Sòlda salopri
Kadejakè Djonni
Aklòt ti fi
Tankou Ti Mari

Aba pouriti
Militè simagri
Militè malfini
Souflantchoulanpi
Ki fin anvayi
Rakwen Ayiti
Nan non Loni

Aba Loni
Loni Salopri
Loni simagri
Loni malfini
Tchoullanpi
Lanpi vanpi
Lanpi pouriti

Kwape Minista
Se kwape fatra
Mikwòb kolera
Mikwòb traka
Tchoul boujwa
Boujwa fatra
Boujwa kolera

Kwape Minista
Kwape avadra
Boujwa sankoutya
Boujwa koudeta
Papa mizè a
Tout kalib traka
Nan fif AyitiToma

Sòlda lokipasyon
Militè lakòripsyon
Militè mòpyon
San eksepsyon
Militan di non
Non pou okipasyon
Non pou malediksyon
Non pou pèsekisyon
Wi pou madichon
Pou militèpichon
Ak sòlda lokipasyon

Chakze Minista
Kale kolera
Akouche fatra
Boujonnen traka

Aba ze Minista
Aba ze traka
Aba ze kolera
Aba pil fatra

Minista se pitit
Boujwa tilolit
Entèlektyèl ipokrit
Politisyen bout mamit
Entènasyonal bokit
Pastè ti kikit
Lanpi kolangit
Mèsenè kòdpit
Gran don Latibonit

Tout sòlda lit la
Monte koral la
Chante ti chan sa a
Aba abaaba Minista
Aba abaaba Kolera
Aba abaaba Minista
Aba abaaba a sida
Aba abaaba Minista
Aba abaaba pilfatra
Aba abaaba Minista
Aba abaaba Kolera

J Fatal Piard

ABA OKIPASYON

28 Jiyè 1915-28 jiyè 1913

Pou komemore 98èm anivèsè premye okipasyon meriken an ak 60èm anivèsè Atak Monnkada a, Konbit Ayisyen pou Kore Lit la An Ayiti (KAKOLA) ak Ayiti Libète ap envite nou nan yon fowòm sou **REZISTANS AK SOLIDARITE**.

Dimanch 28 jiyè 2013 apati 6 è diswa, nan lokal Ayiti Libète,

Nou pral reflechi ansanm sou:

- Kijan Fidèl Castro ak lòt revolisyonè Kiben yo te ranpòte laviktwa apre yon gwo defèt lè yo te atake Kazèn Monkada 26 jiyè 1953
- Ki sa ki karakterize twazyèm okipasyon Ayiti Toma enperyalis yo lanse ak kidnapin prezidan Aristid an fevriye 2004
- Poukisa anpil konpatriyòt ki te nan kan pèp la te chanje kazak, epi al kolabore ak enperyalis yo pou jete Aristid? Poukisa anpil sitwayen pito kolabore ak enperyalis kont mouvman demokratik popilè a?
- Poukisa nivo rezistans lan fèb konsa?
- Kisa noumenm nou ka fè? Kisa nou dwe fè pou bay rezistans la jarèt?

Vini an foul fè tande vwa nou!
Dimanch 28 jiyè 2013, 6 è p.m.
Nan lokal Haïti Libèrté
1583 Albany Ave (kwen Glenwood Road) Brooklyn, NY 11210
Antre Gratis!
Pou plis enfòmasyon rele (917) 251-6057, (718) 421-0162
Osnon E-mail: konbitla@yahoo.com

Le pouvoir judiciaire pris dans l'engrenage de la machine infernale de l'Exécutif

Par Jose Clément

La formation de deux commissions parlementaires au Sénat et à la Chambre des Députés pour enquêter sur la mort suspecte du juge d'Instruction Jean Serge Joseph, le samedi 13 juillet 2013, montre l'ampleur du drame et suscite de très fortes inquiétudes au niveau du Parlement haïtien, co-dépositaire de la souveraineté nationale.

Me. Jean Serge Joseph, juge au tribunal de première instance de Port-au-Prince, enquêtait sur l'implication de la famille présidentielle dans un dossier de corruption présumée. Il s'agit de Sophia et d'Olivier Martelly. En ce sens, une plainte formelle a été déposée au Parquet de Port-au-Prince par Mes. André Michel et Newton Saint-Juste contre la femme et le fils du président de la République pour "détournements de fonds publics et usurpation de titre". Le juge avait rendu, à la date du 2 juillet 201, une ordonnance demandant la présentation à la barre comme témoins plusieurs hauts dignitaires du régime, dont le Premier Ministre, Laurent Lamothe.

Selon des informations, le président Martelly aurait convoqué le juge Jean Serge Joseph pour lui demander de surseoir automatiquement à ce dossier qui salit "la réputation" de la famille présidentielle. Selon ces mêmes informations, le chef de l'Etat aurait exercé de fortes pressions sur le Magistrat au point qu'il n'a pas survécu à un Accident-Vasculaire-Cérébral, suite à cette rencontre à laquelle auraient participé entre autres également le Premier Ministre Laurent Lamothe et le Doyen du Tribunal Civil de Port-au-Prince, Me Raymond Jean-Michel.

Le chef de l'Etat a réagi quatre jours après la mort du disparu en déclarant qu'il n'a jamais participé à une quelconque réunion avec le juge Jean Serge Joseph. Sur deux stations de radio différentes, Radio Métropole et Signal FM, M. Martelly a entre autres indiqué le jeudi 18 juillet qu'il s'agit de "manœuvres de l'opposition politique haïtienne visant à salir sa réputation et celle de sa famille".

Il s'agit, aux yeux de plus d'un, d'un dossier d'Etat dans la mesure où des noms de dignitaires du régime sont cités, dont le président Martelly et le Premier Ministre Laurent Lamothe. D'autant plus que le juge-défunt enquêtait sur un dossier de corruption qui impliquerait directement des membres de la famille du président. Dans ce cas précis, le dossier en question intéresse au plus haut niveau la nation sur ses tenants et aboutissants.

Il faut comprendre aussi l'implication du pouvoir judiciaire dans ce dossier, puisque le Doyen du tribunal Civil de Port-au-Prince, Me Raymond Jean-Michel aurait accompagné et aurait encouragé le Magistrat-instructeur à rencontrer le Chef de l'Etat, selon les dires du sénateur du Nord, Moise Jean-Charles qui n'a pas hésité à parler d'empoisonnement du juge dans une bouteille de whisky. Pourquoi le président Martelly voulait-il rencontrer le juge Jean Serge Joseph, alors que l'indépendance du pouvoir judiciaire est consacrée par la Constitution de 1987? Et même quand, il y aurait manquement grave du juge dans l'exercice de son travail, il revient au Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ) de statuer sur ce cas. Le président de la République n'a aucun droit de convoquer un juge pour lui demander des comptes sur un quelconque dossier. Ce faisant, le chef de l'Etat tente d'influencer le juge en bien ou en mal dans son verdict à rendre. Il s'agit-là d'un scandale en plus.



Laventure Ernest Edouard (Moloskot) dans son bureau flanqué d'un portrait de Martelly, mais le président s'est lavé les mains dans l'affaire abusivement dénommée l'"affaire Moloskot"

Car, selon l'article 177 de la Constitution, les juges de la Cour de Cassation, ceux des Cours d'Appel et des Tribunaux de Première instance sont inamovibles. Autrement dit, l'Exécutif, à travers le Ministre de la Justice, ne pouvait en aucun cas destituer un juge et encore moins le juge Jean Serge Joseph réputé intègre. Dans le chapitre IV de la Constitution traitant du pouvoir judiciaire, il n'est nullement mentionné le Ministère de la justice comme institution de régulation du pouvoir judiciaire.

En ce qui a trait à Me Raymond Jean Michel, il a été entendu le Jeudi 18 juillet 2013 par le CSPJ. Il a plutôt fait comprendre qu'il a discuté du dossier de corruption présumée de la famille présidentielle avec le juge-défunt dans un restaurant de la capitale le 9 juillet dernier, sans pour autant faire mention de sa participation à la rencontre organisée deux jours après entre l'Exécutif et le juge Jean Serge Joseph au Cabinet de Me Garry Lissade. Toujours, selon des informations, le défunt, avant de mourir, avait fait part au moins à trois magistrats qui participaient à l'Assemblée du CSPJ du 18 juin des pressions qu'il aurait subies, en rapport avec ce dossier de corruption.

La tentation de l'Exécutif haïtien d'embrigader le pouvoir judiciaire est omniprésente. La nomination de Me. Anel Alexis comme juge à la Cour de Cassation, la plus haute instance judiciaire du pays, a été très problématique et irrégulière. La procédure devant aboutir à cette nomination n'a pas suivi son cours normal par le Chef de l'Etat. Tout a été vicié à la base dans le choix de Me Anel Alexis depuis le Sénat de la République jusqu'au Palais National. Il en est de même de sa participation à titre de membre au sein du CSPJ. Le Ministère de la Justice continue de procéder à la nomination et à la révocation de juges au grand dam du CSPJ.

Autrement dit, la formation de ces deux Commissions parlementaires est un pas dans la bonne direction dans la mesure où les parlementaires-commissionnaires seraient de bonne foi et se montreraient à la hauteur de la tâche qui leur incombe. Ils doivent faire preuve d'impartialité et se montrer au-dessus de tout soupçon. La 49e Législature trouve une occasion en or pour remonter sa cote, au plus bas niveau depuis un certain temps auprès de la population. En même temps, ces commissions pourraient être aussi une manœuvre de diversion en plus. Les parlementaires peuvent jouer gros dans cette partie de poker envoûtée.

Le Sénat de la République fonctionne avec un effectif réduit. Un compromis a été trouvé pour procéder à la formation de cette commission qui doit faire preuve d'intelligence et de créativité d'esprit. Car, il est toujours possible pour les principaux suspects d'effacer toute trace de preuve. Le sénateur Moise Jean-Charles s'est dit réjoui de l'engouement des sénateurs de la République pour ce dossier qui fait encore la une de l'actualité. Le Sénat sera-t-il en mesure, au cas où la Chambre des députés prononcerait la mise en accusation du président dans sa tentative de cacher la vérité aux citoyens, d'initier un véritable procès contre le président haïtien?

A la Chambre des députés, la majorité dont disposait le président de la majorité est en train de s'effriter, depuis l'entrée en scène d'un troisième bloc politique, Parlementaires pour l'Equilibre (PEP), composé en grande partie de transfuges du PSP (Parlementaires pour la Stabilité et le Progrès). Il faudrait attendre la conclusion du rapport de la Commission de la Chambre basse pour avoir une idée exacte de ce que serait l'assemblée des députés ou tout au moins de sa nouvelle configuration politique. L'assemblée des députés prend toujours une forme politique en fonction du dossier en présence et surtout en fonction des intérêts en jeu, même s'il y a toujours une équipe qui garde, en général, sa position verticale en tout temps. Il ne faudrait pas non plus écarter la possibilité pour que des députés soient soudoyés au cas où le rapport en question serait défavorable à l'Exécutif, comme ce fut toujours le cas quand le pouvoir en place souhaite réunir une majorité acquise à sa cause.

Le pouvoir du 14 mai 2011 ne fait que nous gratifier de scandales, les uns plus déroutants que les autres. Ce qui est important de souligner, c'est le fait que le chef de l'Exécutif haïtien est toujours monté au créneau pour démentir sa participation et imputer la responsabilité d'une gabegie politique à ses ennemis qui veulent son échec. L'arrestation d'un député à l'Aéroport de Port-au-Prince, Arnel Bélizaire, a été plutôt l'œuvre des autres et non celle du Palais National, malgré un rapport affligeant d'une Commission d'enquête créée à la Chambre des députés à cet effet. Le président Martelly s'est également lavé les mains dans l'affaire abusivement dénommée " l'affaire Moloskot" de son vrai nom Ernst Edouard Laventure impliqué dans un dossier de badge du Palais National, donnant accès et privilèges à quiconque qui se le serait procuré. En fait, selon des informations dignes de foi, les badges seraient fabriqués au Palais National. Le nommé Moloskot et Co n'étaient

Suite à la page (18)

Décès suspect du juge Jean Serge Joseph, Martelly répond par la diversion !



Sophia et son fils Olivier Martelly

Par Francklyn B. Geffrard

Comme il fallait s'y attendre, aujourd'hui encore le président Michel Martelly nie toute implication directe ou indirecte dans la mort suspecte du juge, Jean Serge Joseph, survenue le 13 Juillet dernier dans un centre hospitalier de la capitale. M. Martelly qui intervenait mercredi dernier sur deux stations de radio de Port-au-Prince (Signal FM et Radio Métropole) nie aussi avoir participé à une quelconque réunion ni avoir exercé des pressions sur le juge. Alors que de nombreux témoignages font état de la participation du chef de l'Etat, de son premier ministre Laurent Lamothe, de son ministre de la justice, du doyen du tribunal civil de Port-au-Prince à cette réunion, il déclare ne pas disposer d'information sur cette affaire.

Plusieurs juges d'instruction, des représentants d'organisations de défense des droits humains et des avocats affirment que le juge défunt qui enquêtait sur les accusations de corruption portées contre la première dame de la République Sophia Martelly et son fils Olivier Martelly leur faisait part des menaces qu'il recevait de l'exécutif. Pour tenter de justifier qu'il n'aurait pas besoin d'exercer des pressions sur le juge d'instruction, Michel Martelly déclare, «Je n'ai jamais rencontré ce juge, même si c'est nous qui l'avions nommé. » Mensonge flagrant puisque le juge avait été nommé sous l'administration du président René Préval bien avant que Michel Martelly arriva au pouvoir. Il avait été recommandé par le ministre de la justice d'alors, Paul Denis.

Toujours en mal de bilan, Martelly cherche à prendre du crédit même pour ce qu'il n'a pas fait. Pourtant, il refuse toujours d'assumer ses dérives. On se souvient qu'il niait toute implication dans l'arrestation du député Arnel Bélizaire. Pourtant une commission d'enquête de la chambre basse établissait clairement ses responsabilités dans cette affaire. Selon le rapport d'enquête, Martelly avait lui-même ordonné l'arrestation du parlementaire. Autrement dit, le pays est habitué avec la méthode « Tèt Kalé » qui repose sur le mensonge. Ce n'est pas étonnant s'il nie tout en bloc dans le cadre de la mort suspecte du juge Jean Serge Joseph.

Toutes ces considérations ne signifient pas nécessairement qu'il ait provoqué la mort du magistrat défunt. Aussi longtemps qu'un tribunal compétent n'établira pas sa responsabilité dans cette affaire, il jouira de la présomption d'innocence. Et s'il refuse de collaborer dans le cadre des efforts entrepris en vue de faire la lumière sur les circonstances dans lesquelles le juge qui instruisait la plainte portée pour corruption contre son épouse et son fils, les soupçons continueront de peser très lourdement sur Michel Martelly. D'autant que, le pouvoir se défend mal dans cette affaire. Très mal, disent certains analystes. Le régime Tèt Kale a péché dans sa stratégie de défense. Alors que le chef de l'Etat lui-même, son premier ministre, son ministre de la justice et certains de ses conseillers sont sur la sellette. Mis à part le démenti de Me Jean Renel Sanon, le principal concerné dans ce dossier, Michel Martelly a attendu au moins quatre jours avant d'intervenir. C'était un choix délibéré du pouvoir qui ne s'attendait pas à un certain réveil des secteurs vitaux du pays. Les structures de propagande officielles de la présidence ainsi que celles de la primature se sont tues jusqu'au moment où « The public entertainer » l'amuseur public est entré en scène le mercredi 17 juillet 2013.

Tentative de diversion

En intervenant sur deux radios de la capitale, Michel Martelly a tenté de détourner l'attention du public sur le décès suspect de Me Jean Serge Joseph. Il a voulu que l'attention soit concentrée sur lui dans cette affaire qui défraie la chronique. Pour cela, il a utilisé ses talents d'artiste. Il est revenu sur un ensemble de scandales ayant éclaboussé son régime en passant par l'arrestation d'un parlementaire en fonction, les accusations portées contre son conseiller spécial Joseph Lambert et son copain, le sénateur Edwin Zénny pour aboutir au dossier du défunt juge Jean Serge Joseph.

Il a parlé de l'étendue de sa richesse et de sa vie exubérante pour démentir l'implication de sa famille dans le détournement des fonds publics. Une voiture neuve et un yacht pour son fils ainé respectivement à quinze ans et à dix-huit ans, au moins vingt maisons, c'est en partie le patrimoine de Michel Martelly qui semble vouloir imposer au pays l'argent et les biens matériels comme seules valeurs. Reste à savoir s'il avait tout déclaré au fisc haïtien après son élection à la présidence d'Haïti. Etant donné que le chef de l'Etat voyage beaucoup et que de temps en temps il se fait accompagner par sa famille, peut-être le prochain grand cadeau qu'il offrira à son fils, ce sera un voyage sur Mars ou sur la Lune. En fait, Martelly répond aux accusations et témoignages accablants contre son régime pour son implication présumé dans la mort suspecte du magistrat Jean Serge Joseph par la diversion.

Il n'arrête pas de divertir une société fatiguée des scandales à répétition. Et à chaque scandale, en animateur de foule, son principal point fort, le président croit qu'il peut toujours détourner l'attention du public à travers des plaisanteries et des blagues de mauvais goût… Quand il déclare qu'il ne s'étonnerait pas si on disait que le juge entretenait des relations intimes avec lui, il ne cherche qu'à attirer

Suite à la page (18)

La lutte contre le choléra : « Dans la merde » ?

Par Ayiti kale je

À cause du manque de financement pour un plan visant l'éradication du choléra dans 10 ans, la maladie pourrait rester endémique en Haïti pendant longtemps.

La bactérie se transmet principalement par les aliments, l'eau et les matières fécales contaminés. L'un des aspects essentiels du « Plan d'élimination du choléra en Haïti », avec un budget de 2.2 milliards $US, est le financement pour des systèmes d'assainissement au niveau national.

La majorité des Haïtiens – à peu près 8 millions d'individus – n'ont pas accès à un système sanitaire hygiénique. Ils défèquent en plein air, sur les terrains vides, dans les ravines et aux abords des rivières. La région de la capitale produit plus de 900 tonnes d'excréments humains chaque jour, selon le UNOPS (United Nations Office for Project Services). « Haïti est le seul pays dans le monde entier dont la couverture d›assainissement chute pendant la dernière décennie », d›après Dr. Rishi Rattan, un membre de Physicians for Haiti (Médecins pour Haïti), une association de médecins et d'autres professionnels de santé basés principalement à Boston et qui travaillent de concert avec Zanmi Lasante et autres institutions en Haïti. « Avant le tremblement de terre et l'épidémie de choléra, la diarrhée était la cause des décès, en particulier, des enfants de moins de cinq ans, et la deuxième cause des décès globalement. Étant donné que le choléra est une bactérie transportée par l'eau, et due au manque d'accès à l'eau potable, il est fort probable que celui-ci devienne endémique, s'il n'y a pas un financement intégral des entités telles l'ONU pour le plan d'éradication de l'épidémie », remarque le docteur Rattan dans un courriel à Ayiti Kale Je (AKJ).

A l'arrivée du choléra en octobre 2010, par l'intermédiaire des soldats de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), l'épidémie s'est répandue rapidement. A date, plus de 600,000 individus sont déjà infectés et au moins 8,160 autres ont trouvé la mort, d'après un rapport du gouvernement, daté du 30 juin 2013. Près de 3000 personnes sont infectées chaque mois.

Dans les provinces, le taux de mortalité est encore à la hausse. Plus de 4 pour cent des personnes infectées meurent à cause d'une déficience des centres de traitement de choléra aujourd'hui. Si en janvier 2011 le pays disposait de 285 centres, en 2013, ils ne sont que 28 parce qu'il y a un manque de financement et la majorité des acteurs qui opéraient dans le secteur se sont retirés. Pire ? L'un des deux grands centres de traitement d'excrétas post-séisme est aujourd'hui fermé.

La connexion choléra-excréments

Elaboré avec l'Organisation panaméricaine pour la santé (PAHO), les gouvernements américain et haïtien, et l'UNICEF, et publié depuis novembre 2012, le plan contre le cholera s'accentue, entre autres, sur l'excrétât humain. Il vise à s'assurer qu'en 2022, *« 90 % de la population aient accès* et utilisent une installation sanitaire fonctionnelle », et à l'échéance, « 100 % des excrétas vidangés soient traités avant déversement dans le milieu naturel ».

Le volet assainissement à lui seul coûtera [removed] plus de 467 millions $ US.

«A travers les chiffres disponibles, on est en dessous de 30 pour cent de ce qu'on appelle assainissement de base à travers tout le pays », indique Edwidge Petit, responsable d'assainissement de l'agence gouvernementale, la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA). « Alors que les pays voisins d'Haïti ont 92 et 98 pour cent de couverture. »

Selon les constats de la DINEPA, à peu près la moitié des ménages des campagnes haïtiennes sont dépourvues de latrine ou d'autre installation sanitaire. Pour les milieux urbains le taux se situe autour de 10 à 20 pour cent. Ainsi, les canaux, les rivières, les ravines ou n'importe quel espace vide servent de lieux d'aisances.

Dans un quartier de Cité-Soleil, un bidonville qui fait partie de la zone métropolitaine, certains membres de la population satisfont encore leurs besoins physiologiques à même le sol.

« En ce qui concerne les latrines, nous avons l'habitude de nous rendre dans celle qui est à coté, tu vois ce que je veux dire ? Autrement dit dans les buissons qui sont là », témoigne sans détour le riverain Wisly Bellevue, indiquant un espace non loin.

« Quand les enfants éprouvent le besoin d'aller à la selle, nous les plaçons sur le petit pot. Nous mettons de l'eau dans le petit pot et une fois fini nous allons tout déverser dans les buissons », admet-il.

Un autre système familier aux habitants de la région de Port-au-Prince et des villes de province consiste en des latrines qu'on doit vider de temps à autres : des toilettes temporaires qui se trouvaient dans plusieurs centaines de camps pour les déplacés du séisme ainsi que les fosses septiques de gros bâtiments et des institutions de la zone métropolitaine.

Pour les grandes institutions avec des systèmes septiques, ce sont des camions travaillant pour l'Etat, l'UNICEF, d'autres agences, ou pour des compagnies privées qui vident leurs fosses septiques. Entre 2010 et 2011, par exemple, les agences humanitaires se chargeaient de cette tâche en s'occupant des toilettes mobiles qui étaient dans les camps pour les déplacés.

Ceux qui ne peuvent pas se payer le luxe des compagnies pourvues de camions ont recours à un service plus économique : ce que l'on appelle en Haïti les « bayakou », les vidangeurs de fosses qui opèrent à la main.

Ces derniers fonctionnent surtout la nuit. En général, les bayakou de la région métropolitaine ne transportent pas les excréments tirés jusqu'aux nouveaux centres de traitement de la DINEPA. Ainsi, ce sont, les cours d'eau, les canaux et les ravines qui en paient les frais. Il arrive souvent qu'ils déversent les déchets humains à même le sol quand le lever du soleil les surprend. Car, ils ne veulent pas être identifiés par les membres de la population.

Avant l'épidémie de choléra, les bayakou et mêmes les camions se déchargeaient de leur contenu dans les ravines qui drainent les eaux pluvieuses vers la mer. Depuis l'apparition de la maladie, les autorités s'efforcent de convaincre les compagnies ainsi que les bayakou à vider leurs cargaisons dans des endroits convenables aux fins de ne pas mettre en danger la vie des individus.

Vers la fin de l'année 2010, la DINEPA et l'UNICEF ont aménagé un trou géant à la décharge de Truitier, au nord de la capitale pour vidanger toutes les matières qui provenaient des toilettes portatives des camps de déplacés et pour tous les autres acteurs. A l'époque, un représentant de la DINEPA a confié à AKJ que la grosse piscine d'excrétas était « le début d'une forme de gestion des excréments » dans l'histoire d'Haïti.

Des avancées, des défis

De octobre 2010 à aujourd'hui la DINEPA et ses partenaires ont fait des avancées considérables dans le domaine de l'assainissement. Avec l'appui du gouvernement espagnol, de l'UNICEF et d'autres acteurs, la DINEPA est arrivée à construire deux centres de traitements pour les « eaux noires » (la matière fécale avec l'urine) de la région métropolitaine.



Une femme recevant du sérum pour le traitement du Choléra au Centre Hospitalier, Eau de vie à Fonds Parisien, Haiti le 10 mai 2013.
Photo: HGW / Marc Schindler Saint Val

L'agence pense construire 22 autres. Le coût total serait de 159 millions $US. Jusqu'à aujourd'hui, elle a débuté avec un seul, à Morne Saint-Marc, dans le bas-Artibonite. Le centre de traitement d'excrétas de Morne à Cabri, inauguré en septembre 2011 et qui a couté 2.5 millions $US, est impressionnant. La nouvelle installation « possède une capacité de traiter 500 mètres cube d'excrétas par jour, soit l'équivalent de ce que produiraient 500 mille personnes », d'après DINEPA.

Cependant, il y a déjà un hic. Aujourd'hui le centre est fermé. Les excréments n'arrivent pas. Les portes sont verrouillées. Le manque de financement est une des raisons évoquées. Les frais des entreprises de camionnage d'excréments privés ne génèrent pas assez de revenus.

En plus, après le retrait, faute de financement des agences humanitaires qui assuraient la gestion des camps, les livraisons des contenus des toilettes portatives étaient un problème. « On est passé de 10 à 20 pour cent de détritus dans les récipients de 70 à 80 pour cent », explique Petit. « La station n'était pas conçue pour des détritus. Elle devrait traiter de l'eau et de la matière fécale. Nos bassins étaient devenus collapsés, bloqués avec ces détritus. »

En dépit du manque de financement, la DINEPA compte remettre le centre en marche. « Nous allons utiliser les matériels que l'Etat peut mettre à notre disposition. Si nous les trouvons, 40 à 50 mille $US devraient nous permettre de faire le nettoyage », confie-t-elle. Certes, l'autre centre fonctionne, mais pas sans difficulté. L'énigme est le suivant : comment convaincre tous les acteurs pour les porter à y amener leurs cargaisons ?

Et même quand les vœux de la DINEPA seraient exaucés, le problème de financement se fera toujours sentir. Les compagnies privées peuvent assurément payer, mais rien n'est certain pour les bayakou. C'est peut-être pourquoi les observateurs témoignent qu'ils continueront à déverser les matières fécales dans les cours d'eau, les canaux et les ravines.

Frantz François est responsable d'assainissement et de jardinage pour un centre communautaire de Cité-Soleil. « Les vidangeurs qui opèrent manuellement, le font mal… au moment même où nous parlons tu peux arpenter les abords du canal, tu verras qu'il est propre. Le lendemain, cela pue. Ils vident la matière tirée dans les fosses n'importe où », remarque-t-il.

Un autre aspect du plan pour la lutte contre le cholera consiste en organisant des campagnes d'éducation au niveau national sur les comportements à adopter afin de changer « les mauvaises pratiques de défécation et d'hygiène ». D'après Petit, beaucoup de familles vivant en milieu rural ne pensent plus à construire des latrines; elles ne font que bâtir leurs maisons.

« Nous avons une habitude qui s'est acquise ces 30 dernières années où l'individu sait qu'il y a des possibilités qu'un autre [comme une organisation étrangère] lui apporte les toilettes », explique Petit. Plutôt que de donner aux gens des latrines et des toilettes gratuites, la DINEPA compte créer un fonds de 120 millions $US afin que les familles puissent emprunter de l'argent et ensuite les construire eux-mêmes.

Une alternative

Il n'y a pas que la DINEPA qui opère dans le domaine d'installations sanitaires en Haïti. Sustainable Organic Integrated Livelihoods (SOIL), une organisation basée aux Etats-Unis d'Amérique, traite et transforme les excréments humains en compost. Le produit peut être utilisé comme engrais.

Pour recueillir les matières fécales, SOIL place ses toilettes spéciales pour les personnes et les institutions qui acceptent de payer une somme modique pour assurer la collecte des matières chaque mois par une camionnette spéciale appelée le « Poopmobile » (« Merdemobile », en français). SOIL indique que son système de toilettes « Eco-San » dessert aujourd'hui 24,000 individus à travers tout le pays.

Le centre pour la transformation d'excrément en compost est à Truitier, au nord de la capitale, non loin de l'un des deux centres de traitement des eaux usées de la DINEPA. Une équipe de trois individus s'occupent directement de la vidange des récipients : l'un les décharge dans des monticules de matière qui devient le compost après six mois, et les autres ouvriers les nettoient pour être utilisés au cours de la prochaine collecte. « Il y a beaucoup de pays qui utilisent ce système. Tel que les pays de l'Afrique de l'ouest. C'est une nouvelle approche. Il s'agit de l'assainissement écologique », indique Baudeler Magloire, responsable de projet à SOIL.

Ce n'est pas une approche totalement nouvelle. L'utilisation de matières fécales pour la fertilisation des cultures remonte à l'antiquité : les peuples de la Chine, de l'empire romaine et autres civilisations. Les Aztèques et les Incas se sont servis également des excréments humains dans leur agriculture.

Magloire affirme que son organisation n'est pas contre le système de lagunage utilisé par la DINEPA pour traiter les déchets humains, mais ses objectifs sont différents.

« Notre mission est de permettre que la matière soit recyclée, transformée afin de l'envoyer dans divers endroits du pays. Là où des individus peuvent l'acheter, la vendre et l'utiliser dans l'agriculture », d'après Magloire.

Le plan anti-cholera « dans la merde » ?

Pendant que le Merdemobile collecte les matières fécales de 24,000 latrines dans un pays d'à peu près 10 millions d'habitants, les trois quarts de la population conservent encore les pratiques et les structures non hygiénique et dangereuses.

Le Plan d'élimination du choléra en Haïti nécessite 2.2 milliards $US, et un plan pour la République Dominicaine requiert 77 millions $US en plus. Pour les années 2013 et 2014, les deux pays sont à la recherche de 521 millions $US, dont 443.7 $US pour Haïti et 33 $US pour son voisin.

La Banque Mondiale, l'UNICEF et PAHO ont récemment promu 29 millions $US, et deux agences de l'ONU un autre 2.5 millions $US. Mais, jusqu'au 31 mai 2013, les promesses des bailleurs ne dépassent pas la barre de 210 millions $US, soit moins de la moitié du montant nécessaire pour les deux premières années.

«L'investissement dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement est absolument essentiel-pour éliminer la transmission du choléra », signale Jon K. Andrus, directeur adjoint de PAHO, lors d'une rencontre à Washington au cours de laquelle on a annoncé le don. Sa directrice a exhorté à la participation de tous et de chacun.

« Le gouvernement ainsi que ses partenaires doivent trouver de l'argent pour avoir l'assurance qu'on arrive à accomplir les tâches nécessaires. Notre objectif ne consiste pas seulement en l'élimination du choléra, mais nous devons avoir la garantie que chaque homme, femme et enfant ait accès à l'eau propre et à l'assainissement. Ce sont entre autres les éléments basiques de la dignité humaine », selon Carissa F. Etienne, directrice générale de PAHO.

L'ONU devrait donner la majorité des fonds nécessaires, dès que possible, d'après Dr. Rattan de Physicians for Haiti. « Il a réduit le montant d'argent qu'il a promis au départ, et il n'a pas encore fait le décaissement », écrit le Dr. Rattan le 17 juillet 2013 dans un courriel à AKJ. « Cela paralyse la capacité du gouvernement haïtien à mettre en œuvre leur plan. »

A Cité Soleil, Michelène Milfort sait très bien que le plan n'est pas pour aujourd'hui. Milfort vit sous une tente avec neuf autres individus. Son camp contient 38 abris provisoires, des tentes et des maisons de fortune qui sont pour la plupart abimées. Ces rescapés du séisme n'ont que trois cabines de SOIL pour faire leurs besoins. Avant, ils avaient l'habitude de se rendre à n'importe quelle parcelle vide.

John Abniel Poliné est son voisin. « Il y a des gens qui n'ont pas d'endroits fixes pour satisfaire leurs besoins physiologiques. Parfois l'individu est obligé d'utiliser des sachets plastiques pour les jeter par la suite dans un canal », admet-il. « Parfois, la culpabilité ne revient pas à l'individu. Tu dois comprendre que si l'individu avait un endroit fixe pour faire ses besoins, il ne serait pas obligé d'agir ainsi. »

Poliné se questionnait sur les priorités du gouvernement haïtien et des acteurs internationaux, en particulier, la MINUSTHA. « L'on ne fait que fournir des milliers de dollars à la MINUSTHA, pendant que le peuple de Cité Soleil vit dans des conditions infra-humaines », dit-il.

Le budget de la MINUSTHA pour l'exercice 2012-2013 est de 648 millions $US. Ce montant est de 200 millions $US de plus que la somme qu'auront besoin Haïti et la République Dominicaine pour les deux premières années de leurs plans de lutte contre le choléra.

Ayiti Kale Je est un partenariat établi entre ***AlterPresse***, la ***Société pour l'Animation de la Communication Sociale (SAKS)***, le Réseau des Femmes Animatrices des Radios Communautaires Haïtiennes (REFRAKA), les radios communautaires et des étudiants de la Faculté des Sciences Humaines/Université d'Etat d'Haïti.

Port-au-Prince, Haïti, juillet 2013

Cholera Tightens Grip on Haiti As Sanitation Funding Slows to a Trickle

by Haiti Grassroots Watch

Lack of financing for a ten-year cholera eradication plan means that the disease will likely be endemic to Haiti for years to come.

Cholera bacteria are spread by contaminated food, water, and fecal matter. One of the essential parts of the US$2.2 billion National Plan for the Elimination of Cholera in Haiti is the financing for sanitation systems nationwide.

The majority of Haitians – about eight million people – do not have access to a hygienic sanitation system. They defecate in the open, in fields, in ravines, and on riverbanks. The capital region produces over 900 tons of human excreta every day, according to the United Nations Office for Project Services (UNOPS).

"Haiti is the only country in the entire world whose sanitation coverage decreased in the last decade," said Dr. Rishi Rattan, a member of Physicians for Haiti, an association of doctors and health professionals based in Boston that works with Partners in Health and other Haitian groups.

"Before the cholera outbreak or the earthquake, diarrhea was the number one killer of children under five and the second leading cause of all death in Haiti. Given that cholera is a waterborne illness that relies upon lack of access to clean water, it is highly likely that cholera will become endemic in Haiti without full funding of Haiti's cholera elimination plan by entities such as the United Nations (UN)," Rattan told Haiti Grassroots Watch (HGW) in an email.

Cholera, brought to Haiti in October 2010 by soldiers from the United Nations Stabilization Mission in Haiti (MINUSTAH), quickly spread throughout the country. To date, over 600,000 people have been infected and at least 8,160 have died, according to a government report dated Jun. 30, 2013. Almost 3,000 people are infected each month.

The death rate is on the rise in the countryside. Today, more than 4% of those infected die due to the lack of cholera treatment centers. At the epidemic's peak, there were 285. Today, there are only 28. Once their financing ran out, most humanitarian agencies abandoned the country.

Worse, one of the two large waste treatment facilities built following the earthquake recently went out of service.

The cholera-excrement connection

Written by the Pan-American Health Organization (PAHO), the U.S. and Haitian governments, and UNICEF, and published in November 2012, the cholera elimination plan has as one of its main targets human excrement. The plan sets as its objective that by 2022, "90% of the population has access [to] and uses a functional sanitary facility" and that "100% of drained excreta are treated before being discharged into the natural environment."

The sanitation budget will cost more than US$467 million.

"According to our figures, less than 30% of the population has access to what we might call basic sanitation," according to Edwige Petit, head of sanitation for the government's National Agency of Water and Sanitation (in French, *Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement* - DINEPA). "In neighboring countries, 92% to 98% have basic sanitation."

By DINEPA's count, about one half of households in the countryside, and 10% to 20% in the cities, has access to a proper toilet or latrine. Everyone else uses rivers, ravines, or almost any open space to take care of their needs.

In Cité Soleil, a slum that is part of the metropolitan area, some people are forced to use any open patch of ground they can find.

"As far as latrines are concerned, we 'go' wherever we can, do you understand?" explained resident Wisly Bellevue, without a blink. "In other words, we go in the wild, nearby."

"When our children have to take a poop, we put them on a little bowl," he said. "We put a little water in there. Once they are done, we throw it into an empty lot."

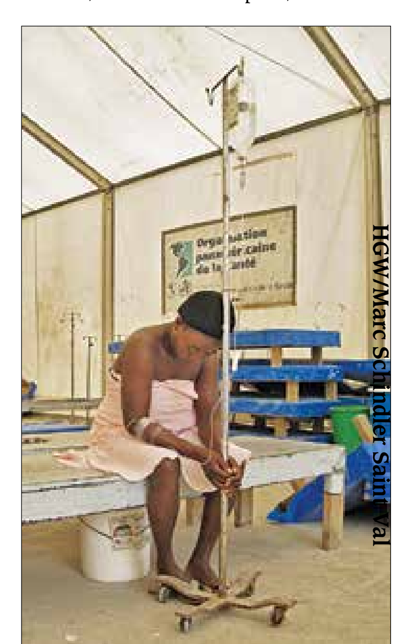
Big institutions with septic systems are serviced by excreta trucks managed by the state, UNICEF, or other agencies, or by private companies. In 2010 and 2011, for example, humanitarian agencies emptied the thousands of portable toilets ("Johnny-on-the-spot" or "Porta Potty") in the refugee camps for the 1.3 million people made homeless by the 2010 earthquake.

Those who cannot pay for the luxury provided by the trucks have to hire a more economical service: the men called "*bayakou*" in Haiti, who empty latrines and septic systems by hand.

The *bayakou* work at night. Most of them do not take their excreta to the DINEPA's new waste treatment centers, and instead dump their cargos in rivers, canals, and ravines. The workers sometimes even dump their human output on the ground nearby if the rising sun catches them at work, because, at all costs, they try to avoid being identified by the population.

Before the cholera epidemic, even the trucks used to dump their "black water" (feces mixed with urine) into the ravines that drain into the Caribbean Sea. Since the cholera outbreak, the government and other authorities have been trying to convince all the sanitation actors to empty their loads at locations that do not put people's health in danger.

In late 2010, DINEPA and UNICEF opened a giant temporary site in Truitier, north of the capital, to receive all of the material collected from the refugee camp portable toilets as well as from other locations. At the time, a DINEPA representative told HGW that the giant pool of excreta was "the start of at least some form of excreta management" for Haiti.



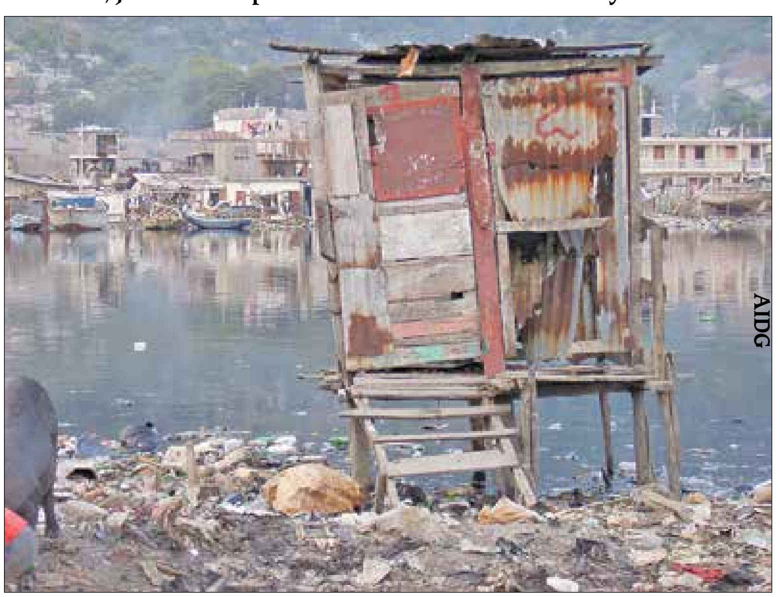
A woman being treated for cholera at the Centre Hospitalier Eau de Vie in Fonds Parisien, Haiti, on May 10, 2013

Advances and Challenges

Since then, DINEPA and its partners have made considerable advances in sanitation. With assistance from the Spanish government, UNICEF and others, DINEPA build two treatment centers for the capital region's black water, and hopes to build 22 others for a total budget of US$159 million. To date however, only one has been started.



One of the three waste treatment pools at DINEPA's Morne à Cabri site in late 2011, just after it opened. The waste treatment facility is now closed



A latrine in Cap Haïtien. Due to Haiti's poor sanitation, many water systems are polluted with excreta.



SOIL's Baudeler Magloire stands next to a pile of sugarcane bagasse mixed with excreta at the SOIL compost center near Truitier, Haiti. After six months, the material will be usable compost

The impressive Morne à Cabri waste treatment center, costing about US$2.5 million and inaugurated in September 2011, "has the capacity to treat 500 cubic meters of excreta per day, which is the equivalent of what 500,000 produce," according to DINEPA. But there is already a problem.

Today, the center is closed down. The excreta are not being delivered. The gates are locked. Lack of financing is one reason. The fees paid by excreta trucking companies don't generate enough revenue.

Also, after the humanitarian agencies stopped managing the refugee camps, because they said they had no more financing, deliveries from the portable toilets became problematic.

"We went from having latrine matter being made up of 10% to 20% trash, to 70% to 80%," Petit explained. "The treatment center was not built to handle trash. It was built to handle water and fecal matter. The pools collapsed, blocked with trash."

Even though it is struggling financially, DINEPA is determined to get things working again. "We are going to use government equipment. If we can get US$40,000 or US$50,000 we will be able to clean it," she said.

Of course, the other treatment center is working, but one key challenge remains: how to convince everyone to deliver his or her loads?

And even if the excreta are delivered, financing will remain problematic. The excreta trucking companies can pay, but the same is not guaranteed for the *bayakou*. Perhaps this is why observers say the journeymen continue to dump their loads wherever they can.

Frantz François is responsible for sanitation and the gardens at a Cité Soleil community center. "The *bayakou* do a bad job," he said. "Right now, at this moment, if you walk up and down the canal you will see it is clean. But tomorrow, it will stink. They throw their latrine loads wherever they want to."

Another part of the national cholera plan is national education campaigns aimed at combatting "poor defecation and hygiene practices." According to Petit, many rural families don't bother building latrines any longer; they merely concentrate on building homes.

"Over the past 30 years, a certain mentality has developed, where people know that it's quite possible somebody else [like a foreign agency] will give them toilets," Petit explained.

Rather than giving out free toilets and latrines, DINEPA hopes to set up a US$120 million fund that will allow families to borrow the money necessary to do their own building.

An Alternative

DINEPA is not the only organization working on the sanitation issue in Haiti. The U.S.-based Sustainable Organic Integrated Livelihoods (SOIL) treats and transforms human excrement into compost that can be used as fertilizer.

SOIL supplies people and institutions who pay a small monthly fee with special latrines. Every four weeks, the "Poopmobile" collects the excreta. So far, SOIL says there are 24,000 "Ecosan" toilets in operation around the country.

SOIL's compost installation is located at Trutier, north of the capital, not far from one of the two DINEPA waste treatment centers. Three people work there. One empties the Poopmobile drums into the piles that become usable compost after six months, while the others clean and disinfect the drums so they can be reused.

"A lot of countries use this system," said Baudeler Magloire, project manager at SOIL. "Many in West Africa. It is a new approach, a kind of ecological sanitation."

The approach is not completely "new." Human fecal matter has been used as fertilizer since the ancient Chinese and Roman civilizations. The Aztec and Inca peoples also used human excreta in their fields.

SOIL is not opposed to the waste treatment "lakes" being used by DINEPA, but the objectives are different, Magloire noted.

"Our mission is to allow for the material to be recycled, transformed and then sent to places in the country where it is needed," he said. "People can buy it, sell it, and use it in agriculture."

Anti-cholera plan "in deep shit?"

While the Poopmobile collect fecal matter from 24,000 latrines in a country of 10 million, three-quarters of the population is still using non-hygienic practices and systems.

The National Plan for the Elimination of Cholera in Haiti requires US$2.2 billion, and a plan for the neighboring Dominican Republic needs US$77 million more. For the years 2013 and 2014 alone, the two countries are seeking a total of US$521 million: US$443.7 for Haiti and US$33 for her neighbor.

The World Bank, PAHO, and UNICEF recently promised US$29 million, and UN agencies have offered another US$2.5 million. But, as of May 31 2013, the pledges had not topped more than US$201 million, less than half of what is needed.

"Investments in water and sanitation are absolutely essential to eliminate cholera transmission," said PAHO Deputy Director Jon K. Andrus at a Washington meeting where the grant was announced.

Andrus' supervisor pleaded

Suite à la page (18)

ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT BACHAR AL-ASSAD : « CE QUI SE PASSE EN SYRIE N'EST PAS UNE RÉVOLUTION »

L'expérience de la gouvernance des Frères Musulmans avait échoué avant même de commencer. Ce qui se passe en Égypte traduit la faillite du soi-disant Islam politique. L'extrémisme religieux tout autant que l'aliénation à l'Occident sont destructeurs de notre identité. Le terrorisme est un cancer qui doit être extirpé. Voici le texte intégral de l'entretien exclusif du Président syrien à l'occasion du cinquantenaire du quotidien « Al-Thawra ».

Al-Thawra : Monsieur le Président, en période de crise, la patrie est censée rassembler tous ses enfants. Que s'est-il passé pour qu'en Syrie nous en soyons arrivés là où nous en sommes ?

Bachar al-Assad : Pour commencer, je vous souhaite la bienvenue. Croyez que je suis heureux de vous accueillir en ce jour du cinquantième anniversaire du quotidien « Al-Thawra », un quotidien cher au cœur de tout syrien patriote quel que soit son engagement politique.

Il nous arrive de considérer la patrie comme un territoire géographiquement bien défini qui rassemble un groupe de personnes, alors que la patrie est appartenance… que l'appartenance signifie culture… et que l'appartenance et la culture constituent l'identité. De ce point de vue, lorsque notre appartenance est une, notre patrie est pour tous !

Pour mieux me faire comprendre, je dirais que lorsque le colonialisme s'en est allé de Syrie, il n'est pas parti pour nous permettre de nous libérer. Il est parti pour nous coloniser par de nouveaux moyens, dont le plus remarquable fut de semer la discorde comme préalable à la division puis la partition.

Or la partition ne se traduit pas uniquement par une frontière terrestre dessinée par le colonisateur, ce n'est pas fondamental. La vraie partition, la partition la plus dangereuse est celle qui touche à l'identité, car lorsque nous vivons sur une même terre, mais avec des identités fragmentées, cela signifie qu'existent des patries fragmentées au sein de ce que nous pensons être une seule et même patrie, chacun des groupes culturels ayant tendance à s'isoler des autres groupes dans ce qui deviendrait sa patrie privée. C'est dans ce cas que vous pouvez parler d'une patrie qui ne rassemble plus tous ses enfants. C'est ce concept qui vous permet de dire que le colonialisme a réussi, jusqu'à un certain point, à créer des groupes isolés et exclusifs les uns des autres, considérant leur idéologie et leur appartenance comme seule vérité et, en quelque sorte, leur patrie ; toutes les autres n'étant pas autorisées.

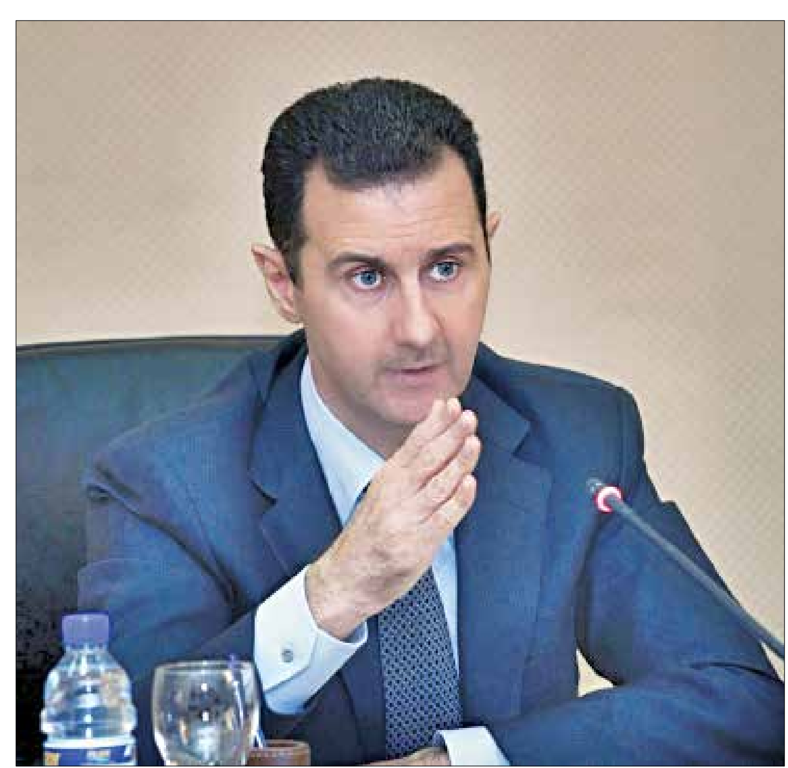
Ce succès n'a pas été atteint du jour au lendemain, mais en plusieurs étapes. Je pense que la première de ces étapes remonte à la chute de l'État des Omeyyades. C'est dès cette époque qu'a commencé « le jeu sur les identités » pour créer des fissures au sein de nos sociétés et démolir ce qu'elles avaient en partage. C'est ainsi que l'Histoire ancienne a vu tomber l'État des Omeyyades puis celui des Abbassides. C'est ainsi que l'Histoire moderne a vu tomber la Palestine !

Quant aux fissures dont nous voyons les conséquences dans notre Histoire contemporaine, je crois qu'elles ont commencé avec l'émergence des Frères Musulmans et qu'elles sont allées en s'aggravant depuis l'indépendance en raison du rôle nocif qu'ils ont joué dans un certain nombre de pays arabes, dont la Syrie. Les Frères Musulmans sont à l'origine de la première fissure, la fissure fondamentale entre l'arabité et l'Islam. Ils ont essayé de créer deux patries : une patrie pour les Islamistes et une patrie pour les nationalistes.

Ainsi, « la pensée colonisatrice » n'a jamais cessé de se manifester au travers de guerres successives, dont la « Guerre du Liban » qui avait pour objectif la création d'une patrie pour les Musulmans et d'une autre patrie pour les Chrétiens. C'est là que les conséquences de l'activisme des Frères Musulmans sur le terrain sont devenues plus lisibles, la plus importante et la plus dangereuse d'entre toutes étant la présence d' « Al-qaïda » à laquelle l'Occident n'a pas manqué de prodiguer son soutien sur fond de révolution islamique en Iran ; révolution venue soutenir la cause palestinienne et donc le cœur même de l'identité pour les Arabes. Cette nouvelle donne les a poussés à s'orienter vers la création d'une nouvelle discorde entre les Sunnites et les Chiites pour démolir la relation entre les Arabes et les Perses ; tandis que le 11 septembre, l'invasion de l'Afghanistan et de l'Irak consacraient les fissures entre les Takfiristes et toutes les branches de l'Islam.

En d'autres termes, plus la discorde s'intensifie au sein d'une patrie, même partiellement, plus cette patrie se rétrécit et ne peut plus rassembler tous ses enfants. Or, la Syrie est toujours une patrie ouverte à tous les siens car si tel n'était pas le cas nous n'aurions jamais pu résister aux « foyers de la discorde » qu'ils ont voulu allumer dans certaines de nos régions. Nous avons pu leur résister jusqu'ici, parce qu'en Syrie existe la conscience d'un peuple capable d'empêcher le plein succès de telles manœuvres.

Par conséquent, la Syrie est la patrie capable de rassembler tous ses enfants, ce qui ne veut pas dire que nous ne devrions pas nous inquiéter de l'existence de ces foyers qui, s'ils n'étaient circonscrits, risqueraient d'en faire une patrie qui ne serait plus pour tous les siens !

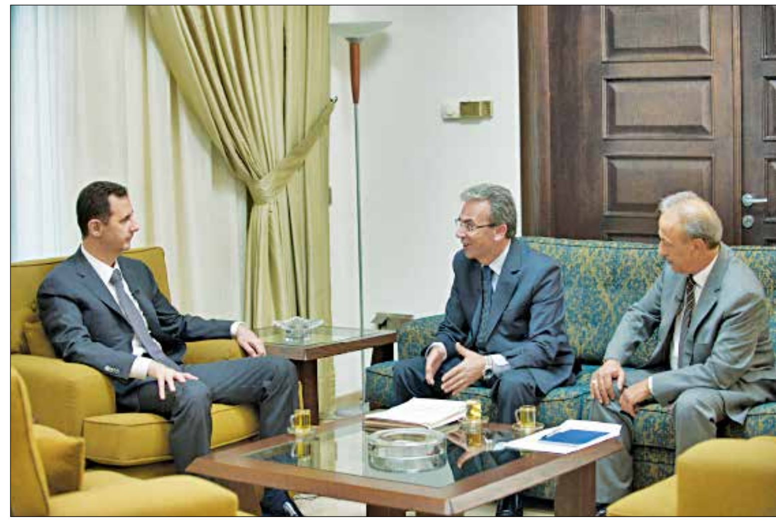


Dr Bachar al-Assad, Président de la République arabe syrienne



Les Frères musulmans ont leur parti… sans jeune, ni femme, ici le Conseil consultatif des Frères musulmans réuni devant son nouveau siège, au Caire. Le projet des Frères Musulmans est un projet hypocrite destiné en réalité à créer des troubles dans le monde arabe. (Sonia Dridi)

Al-Thawra : Monsieur le Président, dès le début vous avez déclaré que ce qui se passait en Syrie n'était pas une révolution… Permettez-moi de rappeler ce qu'a déclaré le ministre russe, M.Sergueï Lavrov, lors de sa première rencontre avec une délégation d'opposants syriens rendus à Moscou où ils se sont présentés comme des révolutionnaires. Je le cite : « Si vous êtes des révolutionnaires et les représentants d'une révolution, pourquoi auriez-vous besoin de l'Étranger ? Un dicton historique dit qu'aucun régime au monde ne peut résister face à la révolution d'un peuple ! ». Personnellement, je suis convaincu que c'est vrai mais vous, Monsieur le Président, sur quel concept vous êtes-vous fondé pour dire qu'il ne s'agissait pas d'une révolution ?



Assad s'entretient avec deux journalistes du quotidien Al-Thawra

Bachar al-Assad : Premièrement et partant de l'Histoire universelle, toute véritable révolution est purement interne et n'a rien à voir avec l'étranger ni de près, ni de loin. Pour exemples : la révolution russe, la révolution française, et même la révolution iranienne ! Toutes les vraies révolutions sont des révolutions populaires dont les facteurs sont purement internes. Mis à part certains détails, toutes les révolutions comportent un versant spontané mais sont dirigées par les élites idéologiques et intellectuelles. Concernant la Syrie, le « facteur externe » était d'emblée évident. C'est justement ce qu'ils ont essayé de cacher et ce qui est désormais d'une clarté absolue, alors que l'étranger nous submerge de déclarations sur ce que nous devrions faire ou ne pas faire pour trouver des solutions à ceci ou cela.

Deuxièmement, le quotidien « Al-Thawra » [Révolution en arabe], dont vous commémorez aujourd'hui le cinquantième anniversaire, fait référence à la révolution de 1963. Une révolution syrienne venue fortifier la patrie, la société, et l'homme ; répandre la connaissance et la culture par la construction de milliers d'écoles ; éclairer le pays par des milliers de lignes et de réseaux électriques dans les campagnes avant les villes ; promouvoir la situation économique par la création d'emplois pour tous, chacun selon ses compétences ; soutenir le plus grand nombre de citoyens : paysans, ouvriers, artisans…

La Révolution de 1963 s'est levée pour bâtir une armée ayant pour seule doctrine les valeurs nationales, une armée qui s'est battue dans les pires des conditions et les plus féroces des combats, une armée qui a triomphé en 1973 et qui continue de triompher depuis 50 ans… Son combat actuel, probablement l'un des plus durs, témoigne de son ancrage sur des principes et des valeurs intellectuelle et révolutionnaire ; valeurs partagées par le peuple et qui l'ont blindée contre ce qui se passe aujourd'hui en Syrie… Cette Révolution s'est faite pour construire un citoyen et une patrie, non pour les détruire ! Comment pourrions-nous la comparer à une quelconque prétendue révolution et comment pourrions-nous parler de révolution dans les circonstances actuelles en Syrie !? Ce dernier concept dont ils ont espéré nous convaincre n'a pas tenu la route et ce, depuis le début !

Al-Thawra : Mais, Monsieur le Président, ne croyez-vous pas qu'à l'intérieur même de la Syrie, certains ont cru à cette idée de « révolution » et ont contribué à la soutenir et à la promouvoir ? Ne croyez-vous pas que des « foyers révolutionnaires » existaient dès le tout début des événements ?

Bachar al-Assad : Bien entendu ! Mais ceci nous ramène à la notion de l'identité. Ceux que vous évoquez sont de deux types : l'un qui s'est complètement coupé de son identité pour se laisser éblouir par le rêve occidental y compris tous ses inconvénients ; l'autre qui s'est aussi dépouillé de son identité mais s'est dirigé dans le sens contraire, celui de l'extrémisme religieux. Ce deuxième type est le plus dangereux mais dans les deux cas, il y a extrémisme !

Il est évident que nous devons profiter des apports et des progrès de la civilisation occidentale, mais que nous nous laissions éblouir au point de nous dépouiller de notre propre identité relève en effet d'un certain extrémisme ; d'autant plus que l'identité arabe originale est modérée socialement, culturellement, politiquement et religieusement, parce qu'elle est née de la rencontre de toutes les civilisations qui se sont succédées depuis des milliers d'années. Lorsque l'Étranger cherche à déchirer cette identité dans un sens ou dans un autre, il travaille à la création de ces foyers prétendument révolutionnaires dont vous parlez. C'est ce qui m'inquiète en permanence, car l'extrémisme religieux et le suivisme occidental sont tous deux destructeurs de notre identité. Destruction vérifiée par les perturbations que nous constatons en Syrie ainsi que dans d'autres pays. Le problème n'est pas exclusivement syrien, même si « le facteur externe » y est plus dévastateur. C'est toute la région qui est concernée avec une composante externe surajoutée pour la Syrie !

Suite à la page (14)

Échange de courriels entre Edward Snowden et l'ancien sénateur Républicain Gordon Humphrey

Par Glenn Greenwald

« Je crois que vous avez fait une bonne action en exposant ce que je considère comme une violation massive de la Constitution des Etats-Unis ». L'ancien sénateur Républicain aux deux mandats, Gordon Humphrey, du New Hampshire, a écrit un courriel à Edward Snowden hier :

Monsieur Snowden,

A condition que vous n'ayez pas divulgué d'informations qui mettraient en danger un agent de renseignement, je crois que vous avez fait la bonne chose en exposant ce que je considère comme une violation massive de la Constitution des Etats-Unis.

Ayant servi les Etats-Unis au Sénat pendant douze ans comme membre de la Commission des Affaires Etrangères (Foreign Relations Committee), de la Commission des Forces Armées et la Commission Judiciaire (Armed Services Committee and the Judiciary Committee), je pense que j'ai une bonne base pour arriver à une telle conclusion.

Je vous souhaite bonne chance dans vos efforts pour obtenir l'asile et vous encourage à persévérer.

Je vous prie de bien vouloir accuser réception de ce message afin d'être certain que vous l'avez reçu.

Cordialement,

Gordon J. Humphrey Ancien Sénateur des Etats-Unis New Hampshire

La réponse de Snowden au sénateur Humphrey :




Edward Snowden et l'ancien sénateur Républicain Gordon Humphrey

Monsieur Humphrey,

Je vous remercie pour votre soutien. Je souhaite seulement qu'il y ait plus de nos législateurs qui partagent vos principes – les actions que j'ai entreprises n'auraient pas été nécessaires.

Les médias ont déformé mes actions et mes intentions pour faire oublier l'essentiel des violations constitutionnelles et à la place se focalisent plutôt sur les individus. Ils semblent croire que tout récit moderne a besoin d'un méchant. C'est peut-être le cas. Peut-être que dans ces moments-là, aimer son pays signifie être haï par son gouvernement.

Si l'histoire s'avère qu'il en est ainsi, je n'hésiterai pas à être haï. Je n'hésiterai pas à porter ces accusations d'infamie pour le reste de ma vie comme un devoir civique, pour permettre à quelques rares personnes de pouvoir qui n'ont pas osé le faire elles-mêmes à m'utiliser comme une excuse pour corriger ces erreurs.

Mon intention, que j'ai évoquée quand tout a commencé, est d'informer le public sur ce qui se fait en leur nom et ce qui se fait contre eux. Je maintiens mon engagement à ce sujet. Bien que les journalistes et les responsables puissent ne jamais y croire, je n'ai fourni aucune information qui pourrait nuire à notre peuple – agent ou pas – et je n'ai aucune intention de le faire.

En outre, aucun service de renseignement – pas même le nôtre – n'a la capacité de compromettre les secrets que je continue à protéger. Bien que les médias n'en ont pas parlé, une de mes spécialisations est d'enseigner aux agents des services de renseignement de l'armée comment éviter que de telles informations soient compromises même dans les environnements de contre-espionnage les plus menacés (à savoir la Chine).

Vous pouvez avoir l'esprit tranquille en sachant que je ne pourrais être forcé de révéler cette information, même sous la torture.

Avec mes remerciements pour votre service à la nation que nous aimons tous les deux,

Edward Snowden

The Guardian 16 juillet 2013
LGS 17 juillet 2013

Des soldats israéliens arrêtent à Hebron un enfant palestinien âgé de cinq ans

B'Tselem, une ONG israélienne qui note les violations des droits de l'Homme dans les territoires occupés, a sollicité auprès de l'armée israélienne une réaction après un grave incident l'arrestation par des soldats israéliens d'un enfant de cinq ans à Hebron pendant deux heures, coupable d'avoir jeté une pierre. Les soldats ont menacé l'enfant et ses parents, ont mis les menottes et bandé les yeux du père, livrant l'enfant à la police palestinienne. Arrêter un enfant en dessous de l'âge de responsabilité pénale, en particulier si jeune, n' a aucune justification légale.

Mardi 9 juillet, à 15 h 30, sept soldats et un officier arrêtent Wadi' Maswadeh, âgé de 5 ans et 9 mois

Suite à la page (13)



Wadi' Maswadeh, âgé de 5 ans et 9 mois pleurant après son arrestation

Déclaration de Snowden à l'aéroport de Moscou !

« J'ai fait ce que j'ai cru bon »

Vendredi 12 juillet, à l'aéroport de Moscou, Edward Snowden a sorti le bout de son nez devant les caméras des journalistes pour faire un petit discours qui recadre bien la situation et nous permet d'en savoir plus sur son état d'esprit actuel et sur la taille de ses corones. Edward Snowden est soutenu par l'avocate de Wikileaks et par des associations comme Human Rights Watch et Amnesty International.

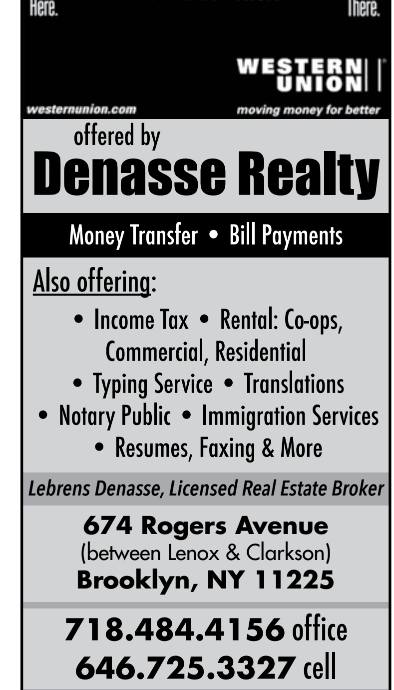
« Bonjour,

Je m'appelle Edward Snowden. Il y a un peu plus d'un mois, j'avais une famille, une maison au paradis et je vivais dans un très grand confort. J'avais aussi la capacité, sans aucun mandat, de chercher, de saisir et de lire toutes vos communications. Celles de n'importe qui, n'importe quand. J'avais le pouvoir de changer le sort des personnes.

C'était aussi une grave violation de la loi. Les 4e et 5e amendements de la Constitution de mon pays, l'article 12 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen ainsi que de nombreux accords et traités interdisant un tel système de surveillance massive et omniprésente. Mais bien que la Constitution Américaine qualifie ces programmes d'illégaux, mon gouvernement explique qu'un jugement d'un tribunal secret, que personne ne peut voir, a légitimé ces pratiques illégales. Ce jugement corrompt purement et simplement la notion fondamentale de Justice, notion selon laquelle pour réellement exister, la Justice doit être appliquée dans les faits. L'immoral ne peut être rendu moral par une loi secrète.

Je crois au principe établi à Nuremberg en 1945 : « Les individus ont un devoir international qui transcende les obligations nationales d'obéissance. Il en découle que les citoyens ont le devoir de violer leurs lois domestiques pour empêcher que des crimes contre la Paix et contre l'Humanité ne puissent être perpétrés ».

Par conséquent, j'ai fait ce que j'ai cru bon. J'ai lancé une campagne contre ces mauvaises pratiques. Je n'ai pas cherché à m'enrichir. Je n'ai pas cherché à vendre des secrets américains. Je n'ai passé aucun accord avec un gouvernement étranger pour garantir ma sécurité. À la place, j'ai rendu public ce que je savais, pour que ce qui



Edward Snowden

nous touche tous puisse être débattu par nous tous, à la lumière du jour. J'ai voulu un monde de Justice.

Cette décision morale de parler au grand public de ces pratiques d'espionnage m'a coûté très cher, mais c'était la chose à faire et je ne regrette rien.

Depuis, le gouvernement américain et ses services de renseignements ont essayé de faire de moi un exemple, un avertissement pour tous ceux qui seraient tentés de parler à leur tour. J'ai été rendu apatride et traqué pour m'être exprimé politiquement. Les États-Unis d'Amérique m'ont mis sur la liste des personnes interdites de vol aérien. Ils ont demandé à Hong-Kong de m'extrader, en dehors du cadre juridique qui s'applique dans ce pays, et en totale violation du principe de non-refoulement des Nations-Unis. Ils ont menacé de sanctions des pays qui étaient prêts à défendre mes droits et le système d'asile reconnu par l'ONU. Ils ont même franchi une étape, sans précédente, en donnant l'ordre à une puissance militaire alliée de forcer l'avion d'un Président d'Amérique Latine à atterrir pour y chercher un réfugié politique. Cette escalade dangereuse n'est pas qu'une menace contre la dignité de l'Amérique Latine, c'est une menace contre le droit fondamental, partagé par toutes les personnes et par toutes les nations, de vivre sans être persécuté, de pouvoir demander un asile et d'en bénéficier.

Malgré tout, devant cette agression historique et disproportionnée, un peu partout dans le monde, des pays m'ont proposé soutien et asile. Ces nations, parmi lesquelles la Russie, le Venezuela, la Bolivie, le Nicaragua et l'Équateur, ont toute ma gratitude et mon respect pour avoir été les premières à se lever contre ces violations des Droits de l'Homme perpétrées par des puissants, et non par des faibles. En refusant d'abandonner leurs principes devant les intimidations, ils ont gagné le respect du monde. J'ai l'intention de voyager dans chacun de ces pays pour exprimer mes remerciements personnels à leurs peuples et à leurs dirigeants.

J'annonce aujourd'hui que j'accepte officiellement toutes les offres de soutien et d'asile qui m'ont été faites, et toutes celles qui pourront m'être faites dans le futur. Avec, par exemple, la proposition du Président du Venezuela, M. Maduro, mon statut de réfugié est désormais officiel. Aucun état n'a donc le droit ni de limiter ni d'interférer avec mon droit de bénéficier de cet asile. Mais comme nous l'avons vu, certains gouvernements d'Europe Occidentale et d'Amérique du Nord

Suite à la page (13)

Après avoir contacté le sénateur Humphrey pour qu'il me confirme l'authenticité de son message, il m'a écrit :

Monsieur Greenwald,

Oui. C'est moi qui ai envoyé le courriel à Edward Snowden, le remerciant pour avoir dénoncé les violations surprenantes de la Constitution des Etats-Unis et pour l'encourager dans sa recherche d'un asile.

A ma connaissance, Monsieur Snowden a seulement révélé l'existence d'un programme et non pas des détails qui mettraient quiconque en danger. Je le considère comme un courageux lanceur d'alerte.

Je m'oppose à la campagne monumentalement disproportionnée menée par le gouvernement des Etats-Unis contre Edward Snowden, alors qu'aucun effort n'est fait pour identifier, démettre de ses fonctions et traduire en justice les officiels qui ont abusé du pouvoir, violant gravement et à plusieurs reprises la Constitution des Etats-Unis et les droits de millions de citoyens sans méfiance.

Les Américains préoccupés par l'arrogance croissante de notre gouvernement et de son caractère de plus en plus menaçant devraient agir pour aider Monsieur Snowden à trouver un asile. Les anciens membres du Congrès, en particulier, devraient prendre les devants et s'exprimer ouvertement.

Cordialement,
Gordon Humphrey

Suite de la page (12)



Les forces d'occupation israéliennes conduisant Wadi et son père à une base militaire



Karam le père de Wadi avec des menottes et un bandeau sur les yeux à la base militaire, où ils sont mis en détention pendant une demi-heure

(sa date de naissance, sur la carte d'identité de sa mère: 24 septembre 2007), au checkpoint d'Abed, près du Caveau des patriarches à Hebron, après avoir lancé une pierre. Le chercheur de B'Tselem Manal al-Ja'bari, qui était présent au moment de la scène, a enregistré une vidéo de l'événement. Après que les résidents locaux se sont rassemblés sur place pour intervenir, les soldats mettent l'enfant en pleurs dans une jeep avec un autre résident palestinien et le ramènent chez lui. Quand ils arrivent chez lui, l'officier informe la mère de Wadi qu'il a l'intention de le livrer à la police palestinienne. Une heure après l'arrestation de Wadi, Karam Maswadeh revient chez lui. L'officier informe Maswadeh qu'il arrête son fils afin de le livrer à la police palestinienne. En attendant, Wadi passe l'essentiel de son temps à se cacher derrière une pile de matelas dans la maison, à pleurer. Les parents font comprendre à l'officier que l'enfant n'avait que cinq ans, mais l'officier insiste au contraire pour l'emmener à l'Administration civile israélienne et les menace, affirmant que l'armée arrêterait le père s'ils n'obéissaient pas. Les soldats ont ensuite quitté la maison à Karam et son fils et l'emmènent au camp militaire dans la rue Shuhada.

Wadi et son père sont conduits à la base militaire, où ils sont mis en détention pendant une demi-heure. Les soldats mettent alors des menottes et un bandeau sur les yeux à Karam et le font marcher, aux yeux de tout le monde, avec son fils, jusqu'au poste de police du checkpoint 56, où les soldats l'arrêtent à nouveau 30 minutes. A ce moment-là, un lieutenant-colonel arrive. Le père, qui parle Hébreu, comprend qu'il s'agissait d'un officier de coordination israélien de l'Administration civile. L'officier interroge Wadi et lui demande pourquoi il lançait des pierres. Il réprimande aussi les soldats pour avoir arrêté le père et le fils devant les caméras, et regrette qu'ils « ternissent notre image publique ». L'officier fait comprendre aux soldats que, lorsqu'on arrête des gens devant des caméras, il faut « bien les traiter ». Un des soldats enlève ensuite les menottes du père, lui enlève son bandeau puis lui donne de l'eau. Quelques minutes plus tard, un officier palestinien et plusieurs policiers palestiniens arrivent. Les soldats leur livrent Karam et Wadi, les deux sont emmenés au poste de police palestinien, où ils sont rapidement interrogés puis relâchés.

Dans sa lettre au Conseiller juridique de Judée et Samarie, la directrice de B'Tselem Director Jessica Montell affirme : « La séquence montre qu'il ne s'agit pas d'une erreur individuelle d'un soldat, mais plutôt une attitude qui, nous le craignons, est considérée comme acceptable par l'ensemble des militaires impliqués, y compris des officiers de haut rang. Il est particulièrement troublant que personne n'ait pensé que cet incident pouvait être problématique : ni le fait qu'on ait effrayé un enfant de cinq ans, ni menacé ses parents de le « livrer » à la police palestinienne, ni menacé d'arrêter son père sans aucune raison juridique valable, ni qu'on ait mis menottes et bandeaux à son père, devant les yeux de son fils ».

Dans le système judiciaire militaire des territoires occupés de Cisjordanie, l'âge de responsabilité pénale est de 12 ans, comme en Israël. La signification légale est que les forces de sécurité ne sont pas autorisées à arrêter des enfants en-dessous de cet âge, même s'ils sont suspectés d'avoir commis des actes criminels.

B'Tselem a rapporté de nombreux incidents impliquant des mineurs israéliens, en-dessous de l'âge de responsabilité pénale, jetant des pierres sur des Palestiniens, et aucune mesure n'a été prise contre eux. Selon la Convention sur les droits de l'enfant, signée par Israël, les mineurs doivent être prémunis contre les poursuites criminelles, surtout quand ils sont aussi jeunes.

Solidarité Internationale
15 juillet 2013

Suite de la page (12)

ont démontré leur volonté d'agir en dehors des lois. Ce comportement persiste aujourd'hui et ces menaces illégales me rendent impossible tout voyage vers l'Amérique Latine pour bénéficier de l'asile politique qui m'y a été accordé dans le respect de nos droits universels.

Cette volonté d'états puissants d'agir hors des lois, représente une menace pour nous tous. Elle ne doit pas être couronnée de succès. Par conséquent, je demande votre assistance (N.D.L.R. : Aux associations) pour me garantir un chemin sûr par les pays concernés en sécurisant mon voyage vers l'Amérique Latine. Je demande également l'asile à la Russie jusqu'à ce que ces états respectent la loi et que mon voyage, légal, soit permis. Je vais soumettre ma requête à la Russie aujourd'hui en espérant qu'elle soit accueillie favorablement.

Si vous avez des questions, j'y répondrai autant que je le peux.

Merci. »

Ce texte a été brillamment traduit de l'anglais par Gordon Fowler pour Developpez.com sous licence libre. Merci à lui !

LGS 18 juillet 2013

L'injustice a parlé

Par K. Selim *

Comment une démocratie qui donne des leçons au monde entier peut-elle se permettre cette parodie de justice ?

Régulièrement, le département d'Etat américain publie un rapport mondial sur les droits de l'homme où il distribue les bonnes et les mauvaises notes aux pays du monde entier. Nul ne peut feindre d'ignorer ces rapports qui émanent de la plus grande puissance mondiale et d'un Etat de droit. C'est ce que le président, Noir, de ce pays a rappelé en demande du calme après un verdict terrible qui a innocenté l'assassin d'un jeune Noir.

Dans cet Etat de droit, la justice a parlé avec un jury de six femmes, cinq Blanches et une Hispanique. Elle a décidé qu'un homme armé peut tuer un jeune Noir désarmé dont le look lui paraissait suspect. Qu'est-ce qu'une démocratie où un jeune Noir tué par arme est considéré, apriori, coupable ? C'est la question que beaucoup d'Américains se posent en constatant que rien n'est réglé malgré les homériques combats pour les droits civiques. Car, par quel bout on le prend, le jeune Trayvon Martin a été tué parce qu'il était un Noir qui a eu « l'outrecuidance » de marcher dans un quartier blanc. On est dans le racisme le plus ancré. Sa présence a été jugée contre-nature et un vigile en charge de la « pureté » des lieux l'a jugé et tué.

Comment une démocratie qui donne des leçons au monde entier peut-elle se permettre cette parodie de justice ? C'est probablement une autre question que se sont posée des milliers d'Américains qui ont manifesté, pacifiquement et souvent spontanément, après l'annonce du verdict. Beaucoup, en Amérique même, mettaient en avant les failles d'une démocratie où l'argent est roi, l'écart entre riches et pauvres vertigineux et où plus de la moitié des électeurs ne vote pas. Cela ne manque pas de pertinence, mais ce qui porte le plus d'ombre sur la démocratie américaine c'est bien cette justice à double vitesse qui considère, implicitement, qu'un Noir n'a aucun droit. Personne de bonne foi ne doute que si le jeune homme assassiné était un Blanc on aurait un tout autre procès et un tout autre verdict.

Que cela puisse avoir lieu alors que le président des Etats-Unis est un Noir ne fait que souligner l'ancrage profond d'une vision raciste au sein du système judicaire. Certes, l'exécutif américain ne dicte pas sa conduite à la justice, ni ses verdicts. Mais on aurait pu penser que l'élection de Barack Obama était un signe d'une véritable



La justice a décidé qu'un homme armé peut tuer un jeune Noir désarmé dont le look lui paraissait suspect

évolution des mentalités, certains avaient même théorisé sur une société américaine post-raciale. La justification du meurtre du jeune Noir par un jury de femmes blanches remet les choses à leur place. Ce jury a considéré que le jeune Noir était coupable d'être ce qu'il est, coupable d'avoir un look suspect, coupable de ne pas être à sa place. Il a justifié le meurtre et validé, d'avance, d'autres meurtres.

Même quand on vit dans des pays autoritaires et de justice approximative, cette démocratie donneuse de leçons qui permet une telle situation a quelque chose d'effrayant. Pourquoi parmi ces jurés qui ont validé l'assassinat d'un jeune garçon noir il n'y avait pas l'ombre d'un Noir ? Que des Blanches qui n'ont vu dans un jeune Noir tué qu'un criminel et non le fils d'une maman… Dans ce pays où la violence est enracinée, le message envoyé par la justice est violent. « Je sais que cette affaire a suscité des passions intenses. Au lendemain du verdict, je sais que ces passions pourraient s'intensifier. Mais nous sommes un Etat de droit, et un jury a parlé », a déclaré Barack Obama. C'est vrai, un jury a parlé, mais la justice n'a pas été rendue. L'injustice a parlé.

* K. Selim. Journaliste, collaborateur à Le Quotidien d'Oran

Le Quotidien d'Oran
16 juillet 2013

Suite de la page (10)

Al-Thawra : Néanmoins, Monsieur le Président, ne peut-on considérer que les concepts et les modalités des révolutions changent et qu'il n'est pas obligatoire de se référer aux données historiques déduites des révolutions russe ou française pour parler de révolution en Syrie ?

Bachar al-Assad : Tout change en ce monde, mais certains principes humains fondamentaux sont invariables. Ainsi, les religions ne changent pas mais s'adaptent aux changements. Ce sont donc les mécanismes ou des détails nécessaires à cette adaptation qui changent, non les principes essentiels ! Si j'abondais dans votre sens et que je tombais dans le piège qui consiste à dire que ce qui se passe en Syrie est une révolution et que même les principes fondamentaux varient, nous devrions accepter l'idée que les exactions d'Israël en Palestine correspondent à une révolution des israéliens contre l'injustice palestinienne, ou que les USA mènent leur révolution contre l'injustice en Afghanistan et en Irak ! Dans ces deux cas, nous devrions accepter l'idée qu'il ne s'agit ni d'invasion, ni d'occupation. N'est-ce pas là l'idée maitresse soutenue par leurs médias avant d'envahir l'Irak ?

Autrement dit, une certaine lecture contemporaine des événements, telle que vous l'évoquez et telle qu'ils la pratiquent, ne devrait pas nous amener à extirper nos concepts fondamentaux. L'Occident par la voix de ses médias cherche inlassablement à nous faire tomber dans le piège des réalités inversées. Oui, je dirais comme vous que le renversement opéré est radical, que le juste est devenu illégitime et que l'injuste est devenu légitime. Ceux qui ont contribué à légitimer cette réalité inversée ont usé de stratagèmes politiciens et d'une large couverture médiatique. Oui, tout cela est sans doute bel et bien arrivé, mais cela n'implique absolument pas que nous adoptions leur point de vue ou celui de leurs médias.

Al-Thawra : Il n'empêche, Monsieur le Président, que certains Syriens de l'extérieur et de l'intérieur continuent à parler de révolution. Il s'agit donc d'une véritable controverse qui mériterait clarification.

Bachar al-Assad : Une controverse qui mériterait plutôt une rectification, puisque même les « ennemis de la Syrie » et leurs médias hostiles n'arrivent plus à soutenir l'idée qu'il s'agit d'une révolution. Ils ne mentionnent même plus le mot « révolution » et ne parlent plus que de « terrorisme ». Désormais, ils se sont déplacés vers un nouveau registre, celui de la distinction entre le « bon terroriste » et le « mauvais terroriste » à la manière américaine ! Ceci n'a évidemment pas échappé à la majorité des Syriens de l'extérieur et de l'intérieur, et nous en constatons les effets en Syrie. Il n'en demeure pas moins que certains ne peuvent toujours pas admettre cette réalité, soit parce qu'ils partagent la pensée extrémiste takfiriste des terroristes, soit parce qu'ils souffrent d'une cécité cérébrale qui fait que ce que capte leur rétine n'atteint pas leur cerveau. De ceux-là, il n'y a rien à attendre ! Quoi qu'il en soit, ces deux groupes d'individus sont désormais relativement peu nombreux, et nous ne nous soucions pas trop de ce qui se passe à l'étranger. Ce qui se passe en Syrie concerne le peuple syrien et ceux qui vivent en Syrie, car ce sont eux qui se battent et qui résistent.

Al-Thawra : Monsieur le Président, concernant le « nouveau registre », il est désormais de notoriété publique que des éléments étrangers combattent en Syrie. À certaines périodes, leur nombre se chiffrait en dizaines de milliers selon les estimations occidentales, et non seulement les statistiques syriennes. Comment expliquez-vous que la Syrie se soit transformée en « Terre de jihad » ? Comment et pourquoi en si peu de temps ?

Bachar al-Assad : La Syrie ne s'est pas transformée en Terre de Jihad. Le Jihad est motivé par le bien. Le Jihad appelle à construire, à développer et à défendre la patrie et le message divin. Toutes les religions révélées appellent à la justice, au droit et à l'équité. Ce qui se passe en Syrie est l'exact contraire du Jihad. Si jamais vous aviez raison de dire que la Syrie s'est transformée, vous devriez plutôt parler des tentatives actuelles visant sa transformation en « Terre pour le terrorisme » et ceci pour diverses raisons.

Il est clair que le terrorisme se développe et se multiplie automatiquement en situation de chaos et que là où règne le chaos, sévit le terrorisme. Ainsi, lorsque l'État afghan s'est affaibli, le terrorisme s'y est développé ; et lorsque l'Irak a été envahi, le terrorisme s'y est propagé. Le chaos attire donc le terrorisme, mais n'en est pas l'unique facteur de propagation. Des États étrangers en arrivent à le soutenir pour atteindre certains de leurs objectifs. C'est ce qui s'est passé lorsqu'ils ont voulu affaiblir l'État syrien en espérant qu'ils réussiraient à faire fléchir l'immunité historique de ce pays, ses prises de positions, et sa résistance. C'est ainsi qu'ils ont cherché à briser son unité aussi bien culturelle qu'intellectuelle. C'est pourquoi ils ont travaillé à détruire son infrastructure, son économie, et ses institutions étatiques indispensables à ses citoyens. Ces États « ennemis de la Syrie » seraient très heureux de voir sa destruction se poursuivre même si cela devait les occuper longtemps encore !

Mais ce n'est pas la seule raison qui fait que certains pays occidentaux soutiennent le terrorisme en Syrie. Une deuxième raison consiste à croire que ces groupes terroristes takfiristes, qui leur posent un véritable problème de sécurité depuis des décennies, vont tous se diriger vers la Syrie et se faire tuer ! Ainsi, ils feraient d'une pierre deux coups ; d'une part, ils se débarrasseraient d'eux en transférant la bataille de leurs pays ou de pays sous leur influence vers la Syrie ; d'autre part, ils affaibliraient enfin l'État syrien.



Nouveau siège des Frères musulmans au Caire (Sonia Dridi)

Al-Thawra : Pourtant, Monsieur le Président, ceux qui combattent en Syrie sous la bannière de ces groupes armés ne sont pas tous des étrangers. Oui, les étrangers se compteraient par dizaines de milliers. Mais nous avons quand même vu un Syrien manger le cœur de son frère. Qu'est-ce qui a pu nous mener jusque là ?

Bachar al-Assad : Lors de nos nombreuses réunions, j'ai souvent commencé par dire que ce qui se passe en Syrie est une « crise des morales » avant d'évoquer extrémisme, takfirisme, facteurs externes, ou autres. Parce que tout cela n'aurait jamais pu pénétrer notre société si elle avait été moralement protégée. Lorsque vous collaborez à fomenter ce type de crises, vous permettez à l'étranger de se mêler des affaires de votre pays. Lorsque la haine et l'argent vous gouvernent, vous vous transformez en mercenaires et tous vos principes patriotiques disparaissent. Et lorsque vous perdez vos principes moraux, vous perdez votre humanité. Vous vous transformez en une autre créature. Je ne dirai pas un animal, parce que l'animal ne mange pas la chair de son frère à moins de crever de faim. L'animal ne mange pas la chair de son frère par rancune. Lorsque vous perdez et vos principes moraux et vos idéaux, vous perdez de vue le concept de la véritable foi. Toutes les religions sont venues renforcer l'humanité par la morale et il est absolument inconcevable que la religion puisse couvrir ces coupeurs de têtes et nécrophages. Lorsque vous prétendez appartenir à une religion en adoptant des pratiques contraires à tous ses principes et dénuées de toute morale, comme cela s'est produit avec certains courants prétendument religieux, la religion devient pelures. Une religion véritable ne peut en aucun cas couvrir de tels comportements !

Al-Thawra : Vous avez dit « L'animal ne mange pas la chair de son frère par rancune ». Sommes-nous face à l'instinct de haine ?

Bachar al-Assad : Contrairement aux véritables croyances religieuses ou sociales qui se fondent sur la raison, les croyances déviantes font que l'être humain peut en arriver à haïr son frère si ce dernier ne partage pas sa doctrine. Par conséquent, oui le haineux peut perdre la raison et se laisser guider par sa haine. Je n'ai pas dit que c'est l'instinct qui lui fait perdre la raison et le pousse à décapiter ou à manger le cœur de son semblable, car l'être humain a une disposition naturelle opposée à la haine. C'est plutôt la fragilité des principes moraux et les des doctrines déviantes qui l'éloignent de sa raison.

Al-Thawra : Monsieur le Président vous avez redéfini le vrai sens du Jihad, mais nous constatons malheureusement que son expression la plus courante consiste à se battre et à tuer. Que faire ?

Bachar al-Assad : Il faut faire en sorte de les renvoyer au Saint Coran, là où la parole divine est on ne peut plus claire. L'islam est une religion de miséricorde et de pardon, le mot « miséricorde » y revient des dizaines de fois. L'Islam est venu pour promouvoir l'humanité en l'homme, l'inciter à croire en l'amour et la compassion et à mépriser le meurtre. Le Prophète Mohamad [PSL] ne dit-il pas, dans le Hadith al-Sharif, que la disparition de l'univers est plus facile à Dieu que le crime injustifié d'un croyant ? Le Coran et le Hadith sont très clairs et invitent l'humanité à l'amour d'autrui, au pardon, à la justice, à l'équité… Ceux qui prétendent imiter le Prophète devraient se souvenir de son comportement en tant qu'être humain à toutes les étapes de sa vie. Ainsi, ils pourront apprendre que son message est principalement fondé sur des principes moraux et humanistes.

Est-ce que les actions de ces wahhabites takfiristes ressemblent un tant soit peu aux comportements du Prophète Mohamad [PSL] ? J'ai d'ailleurs beaucoup discuté de ce sujet avec des dignitaires religieux syriens ou issus des pays du Levant. Nous pensons que la vie du prophète devrait être étudiée plus en profondeur par le plus grand nombre et à tous les niveaux, car le Prophète n'a pas seulement transmis la parole de Dieu, il l'a aussi mise en pratique sa vie durant. Et le Coran, le Hadith, et la vie du Prophète prêchent le contraire de ce qu'ils font.

Al-Thawra : À qui incombe la responsabilité d'inviter à revenir vers le Coran et vers les comportements du Prophète?

Bachar al-Assad : Quand un voleur, un criminel ou un extrémiste surgissent du cœur de la société, c'est la responsabilité sociale collective qui est concernée. Mais alors, le premier à devoir assumer ses responsabilités est le gouvernement chargé d'en superviser tous les secteurs, y compris le secteur religieux. Ceci dit, l'État partage cette dernière responsabilité avec l'ensemble des institutions religieuses, dont le ministère des cultes, les instituts, les facultés et écoles, avec une attention particulière pour les plus récemment autorisées à enseigner la charia. Il est désormais indispensable que nous veillions à ce que tous ces organismes se concentrent sur les concepts fondamentaux de la religion plutôt que de laisser le champ libre aux idées extrémistes qui se sont malheureusement infiltrées dans l'esprit de certains de nos enfants.

Al-Thawra : Certains disent que l'Etat porte la plus grosse part de responsabilité dans la mesure où cet environnement religieux extrémiste s'est développé sous ses yeux. Par exemple, ils lui reprochent de ne pas avoir suffisamment encadré et contrôlé les écoles religieuses, d'avoir autorisé la construction d'un trop grand nombre de mosquées et, plus grave encore, de ne pas avoir tenu compte du fait que certains en construisaient pour échapper aux impôts !

Bachar al-Assad : En effet, au cours de cette crise j'ai rencontré beaucoup de personnes qui m'ont dit quelque chose de semblable, notamment que l'État avait commis une erreur en autorisant les écoles religieuses et qu'aujourd'hui nous en subirions les conséquences. Ce raisonnement n'est pas vrai. Bien au contraire, tout au long de cette crise nous n'avons rencontré aucun problème qui ait été causé par l'une de ces institutions. C'est un sujet très important dont il faut que nous discutions, d'autant plus qu'elles sont les plus aptes à comprendre les racines du problème et les plus engagées dans le contrôle de la situation.

Lors d'un précédent entretien, j'ai parlé du rôle des dignitaires religieux, mais ici je veux parler de toutes les institutions religieuses, lesquelles n'ont jamais soutenu aucune manifestation appelant au désordre et au sectarisme. Parallèlement, j'aimerais vous donner une idée exacte de ce que sont ces takfiristes. Sachez que la plupart ne connaissent rien à la religion ; et que si







certains connaissent les mosquées, ils n'entendent rien aux vertus de la prière. Dès le début des événements, ils se rendaient tous les Vendredi dans les mosquées, juste pour pouvoir hurler « Allahou Akbar » à la sortie. Tandis que les institutions religieuses existent depuis des décennies et ont été appelées à jouer un rôle important depuis les années quatre-vingt sur fond de crise déjà fomentée par les Frères Musulmans ; crise qui a alerté l'État sur la nécessité de porter une plus grande attention au secteur religieux pour l'encourager à renforcer la conscience religieuse chez ceux dont les connaissances étaient dangereusement lacunaires, car c'est dès les années soixante-dix que les Frères Musulmans avaient réussi à pénétrer divers milieux de notre société et de notre clergé faisant croire que leur organisation était là pour promouvoir la religion face à « l'État athée » ! Par conséquent, nous devons nous occuper encore plus de l'enseignement religieux comme facteur de rectitude des consciences, non l'inverse.

Al-Thawra : Monsieur le Président, un conflit confessionnel a frappé le Liban il ya quelques décades. La même chose est arrivée en Irak après son invasion … Ne pouvions-nous pas imaginer que ce qui s'est passé dans les pays voisins viendrait inévitablement frapper chez nous ? Qu'avons-nous fait pour y faire face ?

Bachar al-Assad : Évidemment que nous l'avons imaginé. Sinon, nous n'aurions pas pu nous opposer à une série de politiques étrangères occidentales qui nous paraissaient devoir mener au chaos. Ainsi nous avons catégoriquement refusé la guerre contre l'Irak en dépit de toutes les menaces américaines, et malgré toutes les offres alléchantes en retour…

Nous sommes, par principe, opposés à toute agression contre un pays frère ou ami. Mais si nous avons dit « non », ce n'était pas uniquement par souci fraternel pour l'Irak mais aussi parce que nous mesurions les conséquences désastreuses de cette guerre. Nous avions exprimé cette même inquiétude en ce qui concerne l'Afghanistan. Après le 11 Septembre, je n'ai cessé de mettre en garde les fonctionnaires américains. En ce temps là, ils nous rendaient encore visite en Syrie et répétaient à l'envi qu'ils allaient s'attaquer aux terroristes et les frapper partout où ils se trouvaient. Ils supposaient que nous étions ravis de leur discours puisque dès 1985, la Syrie avait été la première à définir clairement le terrorisme et avait appelé à la formation d'une coalition internationale contre ce fléau. À l'époque, cet appel n'avait pas intéressé grand monde parce qu'ils n'avaient pas encore goûté au terrorisme dans leurs pays. J'ai moi-même dit et répété aux Américains que leur guerre en Afghanistan allait le renforcer et le répandre.

Car le terrorisme est comme le cancer. Si vous lui donnez un coup de bistouri sans pratiquer une exérèse totale, il métastase. Il faut donc l'éradiquer, non se contenter de le frapper. Mais la guerre n'est pas un moyen suffisant pour réussir son éradication. Il faut y ajouter l'éducation, la culture, la communication et même l'économie. Ils n'ont pas voulu écouter et nous souffrons toujours des conséquences de la guerre en Afghanistan. Ou alors ils ont écouté, mais ont choisi de refaire leur coup en Irak bien que nous les ayons prévenus que la situation allait se transformer en guerre sectaire et mener vers la partition, et c'est ce à quoi nous assistons. Quant à nous, dès 1976 nous sommes entrés au Liban en raison des répercussions immédiates de la guerre sur la Syrie. Oui nous sommes entrés pour protéger le Liban, mais pour protéger la Syrie aussi !

Donc, pour répondre à votre question, je dirai que nous observions ce qui se passait autour de nous quittes à intervenir quand nous le devions et que nous le pouvions. Mais vous ne pouvez pas vous soustraire à votre environnement et ce qui devait arriver est arrivé ! Pourtant, ces dernières années et notamment après la Guerre d'Irak, nous nous sommes employés à prévenir, autant que possible, les retombées néfastes de l'extérieur vers l'intérieur. Là aussi, vous pouvez prévenir partiellement, retarder quelque temps, mais vous ne pouvez interdire toutes les retombées tout le temps. Aussi, les foyers extrémistes ont commencé à apparaître en Syrie dès 2004. Au départ il s'agissait de foyers étrangers mais malheureusement, avec le temps, une proportion non négligeable de Syriens les a rejoints.

Al-Thawra : Des tentatives visant à créer des divisions sectaires existeraient donc depuis le début et même avant cette crise. Que pensez-vous de la dernière tentative consistant à accuser le Hezbollah de dérive confessionnelle ?

Bachar al-Assad : Ils ont utilisé tous les moyens pour déstabiliser notre région : colonialisme direct ou indirect, menaces, déstabilisations sécuritaire et culturelle… Mais la Syrie est restée l'obstacle empêchant la réussite de ce qu'ils avaient planifié. Dernièrement et suite aux événements survenus dans certains pays arabes, ils se sont imaginés que le moment était propice pour frapper la Syrie et à travers elle atteindre « l'Axe de la Résistance » en inversant les réalités de la région. Pour cela, ils s'évertuent à redéfinir et l'ennemi et l'allié. Israël doit se transformer en « ennemi invisible » et pourquoi pas en « ami » ; alors que la Résistance doit apparaître comme l'ennemi dont le projet est à visée confessionnelle, non un mouvement de lutte contre l'occupation israélienne !

C'est là leur dernière trouvaille pour frapper le concept même de la Résistance contre Israël, et c'est dans ce but qu'ils ont cherché à modifier la perception du peuple syrien. Ils ont cru qu'ils réussiraient à aveugler nos consciences, modifier nos idéaux, nous faire reculer ou hésiter, nous faire peur étant données les retombées prévisibles de toutes ces déviances. Ils ont échoué aujourd'hui, comme ils avaient échoué par le passé.

Pour nous comme pour la Résistance et pour tous ceux qui nous soutiennent, la voie est claire. L'Étranger pourra continuer à manigancer autant qu'il le voudra. Nous atteindrons nos objectifs autant par notre résistance que par notre immunité intérieure. Nous y arriverons sans jamais hésiter et par nos propres moyens. Ils peuvent toujours continuer à discuter, nous ferons ce que nous jugerons bon dans l'intérêt de la Syrie.

Al-Thawra : Avions-nous besoin que les soldats du Hezbollah se battent à nos côtés ?

Bachar al-Assad : Ce n'est pas la première fois que l'on me pose cette question. Ma réponse sera très claire : l'armée syrienne se bat dans de nombreuses régions du pays, si nous avions eu besoin d'une aide étrangère nous aurions pu l'obtenir. S'agissant de la bataille d'Al-Qusayr, la question relève plus de la Résistance que de la situation interne en Syrie. De plus, cette ville n'a pas l'importance stratégique qu'ils ont cherché à lui accorder.

Al-Thawra : Mais l'Occident l'a présentée comme la bataille des batailles !

Bachar al-Assad : Exact ! Ceci parce qu'elle devait avoir une incidence aussi bien sur la situation interne syrienne que sur la Résistance ; d'autant plus que la ville d'Al-Qusayr, située en zone frontalière, est considérée comme l'arrière cours de la Résistance. Une Résistance forte a nécessairement besoin d'une réelle profondeur. La Syrie est la profondeur de la Résistance. D'où l'importance stratégique de cette ville par rapport aux relations entre la Syrie et le Liban, et plus spécialement entre la Syrie et la Résistance. C'est la raison fondamentale qui explique que la Résistance devait se joindre à la bataille qui la concernait autant que la Syrie. Oui, il était nécessaire qu'elle le fasse. Nous n'avons pas hésité, nous ne nous en sommes pas cachés, et nous n'avons pas à en rougir.

Mais je répète que si nous avions besoin de la Résistance, pourquoi en aurions eu besoin à Al-Qusayr et non à Damas, Alep ou dans d'autres régions ? Pourquoi exagérer cette participation ? Nous avons notre Armée et désormais les nombreux éléments de notre Défense nationale qui se battent à ses côtés. Aucun pays étranger ne pourrait nous garantir un tel nombre de défenseurs prêts à soutenir nos Forces armées.

Al-Thawra : Monsieur le Président, contrairement à tout ce que vous venez de nous dire certains opposants, en particulier ceux de l'extérieur, continuent à prétendre que ce qui se passe en Syrie est un conflit confessionnel et que c'est l'État qui a créé une structure sectaire dans son propre intérêt.

Bachar al-Assad : Dire que c'est l'État qui a créé une structure sectaire, c'est dire que l'État contribue à diviser la société syrienne. C'est dire que l'État cherche à diviser la patrie. Ces allégations sont-elles compatibles avec tous les combats que nous menons pour l'unité de la Syrie ? Ne sont-elles pas catégoriquement contredites par, à la fois, notre répartition démographique et la nature des batailles que nous menons ? Pour qu'un État reste fort, n'a-t-il pas intérêt à ce que le pays reste uni et que la situation sociale soit apaisée ? N'est-ce pas là un principe universel qui contredit toutes ces allégations ? En réalité, la structure sectaire pousse l'État vers la faillite et non vers la réussite, et aucun État au monde ne s'orienterait dans cette direction à moins qu'il ne soit un état ignorant. Ce qui n'est pas le cas de la Syrie !

Al-Thawra : Monsieur le Président, permettez encore plus de précision. Certains, dont particulièrement les occidentaux, vous accusent d'avoir été suffisamment malin pour faire croire « aux minorités » qu'elles étaient menacées dès le tout début des événements. Ainsi vous auriez réussi à les fidéliser. De leur point de vue, vous seriez donc responsable de la division de la société syrienne.

Bachar al-Assad : Si ce discours était vrai, nous serions tout de suite entrés en guerre civile et l'État serait tombé ! Si nous avions fonctionné selon cette logique, la Syrie toute entière l'aurait refusée ; car en Syrie on ne parle jamais de minorités et de majorités. Mais admettons que nous puissions adopter une telle terminologie, il est évident que les minorités ne peuvent pas protéger l'État. L'État tient sur des majorités, pas nécessairement sur des majorités confessionnelles ou religieuses, mais obligatoirement sur des majorités populaires. Par conséquent, l'État et le peuple syriens ayant tenu bon, cela implique qu'il ne s'agit pas de minorités mais de majorités qui ont soutenu leur État. Et, dans notre cas, les majorités ne peuvent qu'inclure toutes les communautés ; ce qui démolit toutes ces accusations.

Il est remarquable de constater que le projet hégémonique occidental a toujours essayé de se servir de cette notion de minorité ; témoin en sont le colonialisme français et la façon dont il a divisé la Syrie : un état alaouite, un état druze, Damas, Alep… En toutes choses, ils se sont fondés sur cette notion de minorité. Mais, quatre-vingt-dix ans plus tôt, nos grands parents avaient pris conscience de la gravité d'une telle partition. Est-il raisonnable que malgré nos expériences passées nous soyons moins conscients que nos aînés ? N'y voyez-vous pas une deuxième contradiction ? Ils ont déjà tenté cette même expérience et bien qu'ils aient battu monnaie et accumulé les documents de propriété, elle a échoué. L'expérience a échoué hier et il est impossible qu'elle réussisse aujourd'hui, sauf si la pensée takfiriste ou l'idéologie des Frères Musulmans arrivaient à s'enraciner en Syrie. La discorde aidant, la partition deviendra possible comme cela s'est passé pour d'autres pays arabes. Mais cela ne se produira pas !

Al-Thawra : Mais les accusations, prétendant que c'est l'État qui a créé une structure sectaire, ne sont pas formulées que par des extrémistes. Elles sont aussi soutenues par certains intellectuels qui se présentent comme des laïcs.

Bachar al-Assad : C'est malheureusement vrai. Les discours sectaires que nous entendons ne sont pas uniquement tenus par des extrémistes mais sont aussi tenus par de prétendus laïcs. Aujourd'hui, nous sommes face à deux groupes versant dans le sectarisme. Un groupe qui se prétend laïc, bien que nous ayons dit et répété que la laïcité n'est pas contre les religions, mais signifie la liberté des cultes. Un autre groupe qui se prétend religieux mais qui ignore tout de la religion. Ce qui est essentiel est que la majorité de ceux qui sont instruits des religions et qui ont la foi ne sont absolument pas tentés par le sectarisme et pensent, comme nous tous, que le sectarisme est l'antithèse de la religion.

Le trait d'union, entre le premier groupe qui se prétend instruit et laïc et le deuxième qui prétend connaître l'essence de la religion, est l'ignorance. L'ignorance religieuse plus précisément, car c'est ce qui mène vers le sectarisme dans le sens péjoratif de ce terme. Autrement dit, je ne parle pas ici de ceux qui partagent une même doctrine religieuse réfléchie. Entre les deux existe une nette différence, la doctrine étant fondée sur la pensée intellectuelle. Ainsi, nos anciens dignitaires religieux nous ont construits des écoles de pensées qui ont enrichi notre compréhension des religions. Ils ne nous ont jamais encouragés à adhérer à ce type de sectes et de sectarisme. Ce sont ceux qui ignorent la religion qui font que leur secte se substitue à la religion, ce qui est grave et destructeur. Par conséquent, nous ne sommes pas surpris par ces groupes qui se vantent d'être laïcs, alors qu'ils ne savent pas ce qu'est la religion, ni ce qu'est la laïcité. Tout ce qu'ils connaissent, c'est le confessionnalisme !

Al-Thawra : Compte tenu de toutes ces idées fausses et de toutes ces pratiques perverses qui ont envahi notre société apportant leurs lots de meurtres, de décapitations, de fanatismes et de divisions, assistons-nous aux prémices de la faillite du projet d'unité panarabe au profit des intolérants et des takfiristes ?

Bachar al-Assad : L'identité arabe est menacée par trois facteurs : le premier est son aliénation à l'Occident, le deuxième est l'extrémisme, et le troisième est la triste performance de certains États arabes qui a conduit à s'éloigner du concept de l'arabité. Ces trois facteurs ont d'ores et déjà porté des coups sévères au projet d'unité panarabe. Ce projet bien que moribond est encore en vie. C'est ce qui ressort des attitudes du peuple qui n'a pas abandonné son identité. Certes, il a été affecté, ici ou là, par les foyers de la discorde ; mais la société arabe n'a pas changé. Au contraire, elle reste toujours enracinée dans son identité première : l'arabité !

Al-Thawra : Au début de la crise, la Turquie nous a appelés à négocier avec les Frères Musulmans en tant que mouvement politique. La Syrie a opposé un refus catégorique et la voici qui accepte de se rendre à Genève « sans conditions préalables ». Monsieur le Président, allons-nous dialoguer avec les Frères Musulmans ?

Bachar al-Assad : Nous dialoguons avec toutes les parties. Nous dialoguons en partant du principe que nous pourrions amener l'autre partie sur la bonne voie, la voie de la patrie. Nous avons dialogué avec les Frères Musulmans même après qu'ils nous aient frappés en Syrie, en 1982. Nos dialogues ont été ininterrompus, mais franchement, à chaque fois nous avons eu à constater que les Frères Musulmans n'abandonneraient jamais leur logique hypocrite, et surtout pas leur unique objectif : le pouvoir. Ils n'ont jamais raisonné en termes de patrie.

D'autre part, nous dialoguons avec eux en tant qu'individus, non en tant que parti politique ; le principe même d'un parti religieux étant inacceptable pour nous. Notre nouvelle constitution ainsi que nos lois sur les partis sont très claires là-dessus. Une fois de plus, cela ne veut absolument pas dire que nous sommes contre la religion. C'est tout le contraire. Nous sommes pour la religion, mais nous pensons que la religion est un appel à toute l'humanité. Par conséquent, elle ne peut être reliée à une catégorie limitée de personnes, et elle est bien trop noble pour être mêlée aux détails partisans…Nous pensons aussi que la vraie religion ne peut que renforcer l'éthique et la morale, qui à leur tour contribuent à renforcer les partis politiques, l'économie, le commerce et, en fin de compte, la patrie elle-même.

C'est ce que nous pensons et c'est pourquoi nous ne les reconnaissons pas comme parti politique. Pour nous, ce sont des terroristes qui ont assassiné des milliers de Syriens. Nous ne l'avons pas oublié ! Leurs directions et leurs dirigeants qui ont ordonné les meurtres de Syriens sont maintenant à l'étranger, mais n'ont pas changé. Nous dialoguerons avec tout le monde tout en ayant à l'esprit quelles sont leurs véritables tendances. Nous dialoguerons en sachant qu'il est très peu probable qu'ils aient pu évoluer et qu'ils soient soudain devenus modérés ou patriotes après près d'un siècle d'immobilisme. Ici, il faut rappeler que certains de leurs dirigeants, avec lesquels nous avions justement dialogué en 1982, sont rentrés au pays à titre personnel. Ils n'ont pas abandonné leur croyance doctrinaire, ce qui ne nous empêche pas de les respecter dans la mesure où ils sont revenus pour contribuer à construire le pays et non à le détruire.

En tout cas, comme je l'ai dit à plusieurs reprises, le plus important est que les données du dialogue avec telle ou telle partie seront soumises à un référendum populaire. Le peuple ne peut choisir que ce qui est bon pour la patrie !

Al-Thawra : S'agissant des Frères Musulmans que pense le Président Al-Assad de ce qui se passe en ce moment même en Égypte ?

Bachar al-Assad : Il s'agit, tout simplement, de la faillite du dit « Islam politique », faillite d'un type de gouvernance que les Frères Musulmans ont voulu vendre non seulement en Égypte… Quoi qu'il en soit, je dis et je répète que nous n'acceptons pas que l'Islam descende au niveau de la politique, car la religion est au-dessus de la politique. Pour nous, le message religieux doit suivre son propre chemin indépendamment et séparément de la gouvernance, de ses tours et ses détours.

C'est donc une expérience qui a très vite échoué, car fondée sur des principes erronés. Le regard que nous portons sur les Frères Musulmans est maintenant compatible avec la situation en Égypte. Quiconque utilisera la religion au profit de la politique, ou d'un groupe exclusif, subira l'échec tôt ou tard et n'importe où en ce monde.

Al-Thawra : Les Frères musulmans ont échoué parce qu'ils ont trompé le peuple égyptien, ou bien est ce le peuple qui s'est soudainement aperçu de ce qu'ils étaient en réalité ?

Bachar al-Assad : Lorsque vous parlez de l'Egypte, de l'Irak et de la Syrie, vous parlez de pays situés dans des zones stratégiques et enracinés dans l'Histoire et la Terre depuis des milliers d'années. Par conséquent, leurs peuples ont accumulé une sensibilité et des connaissances particulières qui font que vous ne pouvez plus les tromper. Certes vous pouvez tromper une partie du peuple, une partie du temps ; mais vous ne pouvez pas tromper tout le peuple, tout le temps. Ceci, sans oublier que le peuple égyptien porte en lui des milliers d'années de civilisation et une pensée arabe et nationaliste évidente. Ce qui s'est passé cette dernière année est peut-être une réaction en rapport avec le gouvernement précédent. Mais cette année aura permis à ce peuple de découvrir les mensonges du nouveau. Il semble qu'il ait été aidé en cela par les pratiques des Frères Musulmans eux-mêmes.

Al-Thawra : Un an ! C'est une vitesse record.

Bachar al-Assad : En effet. Le mérite en revient aux Frères Musulmans.

Al-Thawra : Est-il juste de dire que l'expérience des Frères Musulmans au pouvoir est un échec ?

Bachar al-Assad : Pour nous, elle avait échoué avant même de commencer. Ce type de gouvernance ne peut qu'échouer car il est incompatible avec la nature humaine. Le projet des Frères Musulmans est un projet hypocrite destiné en réalité à créer des troubles dans le monde arabe. Ils ont été les premiers à fomenter les conflits sectaires en Syrie dès les années 1970, alors que nous ne savions même pas ce que signifiaient le sectarisme et le communautarisme. Nous n'en avions jamais entendu parler comme nous ne pouvions pas en comprendre les concepts. Leur projet est donc un projet de discorde qui n'est pas durable pour les sociétés conscientes. D'où notre verdict avant même qu'il ne soit mis en application.

Suite à la page (16)

Suite de la page (15)

Al-Thawra : Certains disent que la décision de rompre les relations avec la Syrie est l'une des causes de ce que nous observons aujourd'hui dans la rue égyptienne. Reuters, citant une source militaire, avait rapporté que l'armée elle-même avait commencé à changer d'avis suite aux déclarations de Morsi lors de sa rencontre avec l'opposition syrienne.

Bachar al-Assad : Je ne veux pas parler au nom des Egyptiens, mais je peux vous dire que lorsqu'il y a quelques semaines Mohamad Morsi a annoncé la rupture des relations avec la Syrie, des contacts ont eu lieu entre les deux parties pour parvenir à un compromis. Cela a d'ailleurs été révélé par le ministre syrien des Affaires étrangères, M. Walid al-Mouallem, lors de sa dernière conférence de presse. Ce qui implique qu'au sein même du gouvernement égyptien certains désapprouvent cette décision, parce que c'est une mauvaise décision. Jugement partagé par de nombreux intellectuels et éminents journalistes égyptiens qui n'ont pas tardé à clairement exprimer leur indignation.

C'est une mauvaise décision parce que la relation stratégique entre les deux pays remonte très loin dans le temps. Il y a des milliers d'années, les pharaons en avaient pleinement conscience tant du point de vue politique que du point de vue militaire. D'où la bataille entre Égyptiens et Hittites à Kadesh [située non loin d'Al-Qusayr et de Homs] en 1280 av. J.-C. ; les Hittites d'Anatolie ayant déjà réalisé l'importance des relations avec la Syrie pour leurs propres intérêts, les pharaons considérant la Syrie comme la profondeur stratégique de l'Egypte. Il n'y a eu ni vainqueur ni vaincu, et la bataille s'est soldée par l'un des plus anciens accords connus. Voilà ce que les pharaons avaient compris dès 1280 av. J.-C. Comment se fait-il qu'une personne vivant au XXIe siècle ne l'ait pas compris ? C'est d'une ignorance éhontée !

Al-Thawra : Monsieur le Président, le processus que vous avez enclenché est en marche : les travaux préparatoires sont bien avancés, le dialogue se poursuit, Genève 2 est à l'horizon… Mais toutes ces questions sont d'ordre politique, alors que je voudrais vous interroger sur des questions d'ordre humain concernant la tolérance, la réconciliation, le pardon… Certains se demandent comment pourrions-nous pardonner aussi bien dans le domaine interne que dans le domaine externe ?

Bachar al-Assad : Pour moi, le domaine interne est le plus important. Nous avons parfois tendance à mettre tout le monde dans le même panier, alors qu'il y a celui qui a saboté mais n'a pas assassiné, celui qui a porté des armes mais n'a pas tué, celui qui a aidé mais n'a pas commis de crime… Autrement dit, nous avons à faire à toutes sortes de gens. Nous pensons que l'État peut pardonner à ceux qui n'en sont pas arrivés à assassiner à condition qu'ils reviennent dans le giron de la patrie. C'est alors une question de Droit public qui relève de la responsabilité de l'État.

En revanche, en cas d'assassinat nous sommes dans le domaine du Droit des personnes et l'État ne peut pousser à renoncer à un droit personnel. Ceci dit, un certain nombre de familles que j'ai rencontrées m'ont dit mot pour mot : «Si le sang de notre fils ou de notre frère peut résoudre le problème, nous pardonnerons ! ». Lorsque vous entendez de tels propos tenus par des familles qui ont perdu leurs enfants, vous ne pouvez qu'en retenir la leçon et en conclure que le pardon est indispensable pour résoudre les crises nationales à condition qu'il soit personnel et non réglementé. Le pardon est en effet une force et une marque de patriotisme. Nous devrions tous adopter cette attitude. Comme tant d'autres familles, ma famille a été frappée et a perdu des proches ; mais nous devons faire passer notre patrie avant nos sentiments personnels et ceci aussi bien en interne qu'en externe.

Concernant le domaine externe il relève de la politique étrangère qui repose sur des principes et tient compte des intérêts du pays beaucoup plus que des émotions. Il y a donc à la fois des principes à respecter et des intérêts à défendre, l'idéal consistant à trouver la liaison indispensable entre les deux. Liaison indispensable, car lorsque vos principes sont incompatibles avec vos intérêts, les premiers sont faux ou les seconds sont mauvais. S'agissant de pardon et de réconciliation en matière de relations étrangères, ils sont bénéfiques lorsqu'ils servent notre objectif premier qui est l'intérêt du citoyen syrien. Pourquoi exclurions-nous cette possibilité ? Nous ne l'avons pas fait. Nous avons déjà accueilli un certain nombre de personnalités politiques représentant des gouvernements qui ont démontré leur hostilité à notre égard, toujours dans le but de servir les intérêts du citoyen syrien.

Al-Thawra : Monsieur le Président, les citoyens syriens sont aujourd'hui face à deux préoccupations majeures. D'une part, le terrorisme avec son lot de sang et de destructions. D'autre part, la dégradation de la situation financière. Que pensez-vous de la rumeur qui court sur les conséquences désastreuses dues à de la hausse démentielle du taux de change du Dollar ? Que diriez-vous au citoyen syrien ?

Bachar al-Assad : Une évaluation objective de la situation doit se fonder sur des évidences. La première évidence implique que le bien-être du citoyen nécessite une bonne situation économique, laquelle exige une bonne situation sécuritaire. Par conséquent, le problème de l'insécurité influe directement ou indirectement sur la situation économique de chacun que nous le voulions ou pas, et malgré les meilleurs compétences que nous chargerions de ce secteur.

Une autre évidence est que nous payons notre refus d'obtempérer aux exigences de gouvernements étrangers. Les États qui ont cherché à nous frapper, en soutenant une prétendue révolution puis le terrorisme et qui ont été mis en échec par notre peuple et notre armée, n'avaient plus d'autre solution que de s'attaquer à notre économie. Telle est leur vengeance contre le citoyen syrien pour avoir soutenu sa patrie avant toute autre considération. Il faut qu'il paye le prix en endurant parallèlement les sanctions financières et les violences terroristes. Si vous tenez compte de ces deux éléments, vous mesurerez ce que nous coûte notre indépendance ; un prix exorbitant, mais que nous sommes obligés de payer !

Maintenant, nous pouvons toujours limiter les dégâts en luttant contre les inévitables profiteurs de guerre et les éventuelles erreurs des fonctionnaires. Nous devons identifier les politiques qui conviennent aux circonstances du moment, et ne pas tomber dans les erreurs de ceux qui évaluent les performances du gouvernement actuel selon les critères d'avant la crise. C'est là un comportement irréaliste car la situation est toute autre. De même, il est impossible que nous consommions de la même manière qu'avant la crise. Cela aboutirait à exercer une pression supplémentaire sur l'économie et sur la Livre syrienne. Nous sommes obligés de nous adapter et de modifier nos modes de vie et de consommation jusqu'à ce que nous parvenions à la solution politique qui va de paire avec le rétablissement de la pleine sécurité. Nous devons comprendre que nous ne pourrons mettre un terme à nos difficultés économiques tant que nous n'aurons pas rétabli la sécurité.

Et c'est parce que ces difficultés économiques touchent toute la société abstraction faite de l'appartenance politique, nous devons tous nous unir pour battre le terrorisme, condition préalable pour le rétablissement de notre économie. Il faut savoir que même les citoyens qui ont rejoint les foyers de la discorde et qui ont adhéré à la prétendue révolution sont maintenant frappés par la pauvreté. Il est regrettable qu'ils en soient arrivés là pour se mettre à réfléchir. Comme il est regrettable de toujours compter sur les autres, problème courant dans nos sociétés.

Oui, nous devons absolument tous travailler ensemble que l'on soit responsable politique, fonctionnaire ou citoyen. Nous devons inventer de nouvelles idées et travailler ensemble à les concrétiser. Nous devons solliciter toute notre créativité pour trouver des solutions à la crise, sinon c'est la crise qui nous imposera ses solutions. Oui nous avons encore cette option. Je dis et je répète que si nous coopérons tous ensemble pour en finir avec le terrorisme dans le plus court délai possible, nous n'aurons plus à craindre pour notre économie qui sera encore plus prospère qu'avant, parce que notre peuple déborde d'énergie.

Nous sommes un pays de civilisations. Nous avons construit notre pays avec nos moyens et nos compétences. Pour cela, nous n'avons pas sollicité l'aide de l'étranger. Nous avons rencontré des difficultés… mais nous l'avons construit. Nous sommes donc capables de le reconstruire une fois cette crise vaincue, comme nous sommes capables de rétablir notre économie. Mais d'abord, il nous faut rétablir la sécurité.

Al-Thawra : Quelle est la vérité sur les ressources de nos eaux territoriales en pétrole et en gaz, ressources qui ont fait l'objet de rapports issus de divers centres de recherche

Bachar al-Assad : C'est la vérité, que ce soit dans nos eaux territoriales ou dans notre sol. Les premières études ont fait état d'importants gisements de gaz dans nos eaux territoriales. Puis, nous avons su que d'autres gisements s'étendaient de l'Egypte, à la Palestine et sur tout le long de la côte ; ces ressources étant plus abondantes dans le nord.

Certains disent que l'une des raisons de la crise syrienne est qu'il serait inacceptable qu'une telle fortune soit entre les mains d'un État opposant mais, évidemment, personne ne nous en a parlé de façon directe. C'est une analyse logique de la situation et nous ne pouvons ni la réfuter, ni la considérer comme une raison secondaire. C'est peut-être la raison principale de ce qui se passe en Syrie mais, pour le moment, elle reste du domaine de l'analyse.

Al-Thawra : Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur les conditions de vie mais sous un autre angle. Le gouvernement a procédé à deux augmentations de salaire depuis le début de cette crise. La première était attendue et certains pensaient qu'elle était nécessaire. En revanche, la deuxième était inattendue dans le sens où certains ont été surpris de voir l'État accorder cette augmentation dans ces circonstances difficiles. C'est certes un élément d'espoir pour les projets d'après la crise. Nous dirigeons-nous dans ce sens ? Avons-nous fait ce qu'il fallait pour notre avenir ?

Bachar al-Assad : Vu les destructions que nous avons subies, il est évident que l'économie syrienne devra essentiellement travailler à la reconstruction ; ce que nous avons d'ores et déjà commencé à faire. Nous avons planifié et validé nos projets, puis nous avons commencé leur mise à exécution. Le retard n'est dû qu'à la situation sécuritaire, la sécurité étant essentielle pour que les divers corps de métiers puissent se rendre à leur lieu de travail. Quant à l'augmentation des salaires, il est certain qu'il est surprenant qu'un État qui subit une telle agression guerrière puisse continuer à payer les salaires et à assurer les services, même de moindre qualité, là où d'autres États beaucoup plus puissants auraient failli. C'est un succès non négligeable, mais je répète que nos ambitions sont plus grandes et que nous pouvons mieux faire si nous nous épaulons les uns les autres.

Al-Thawra : Reste une autre question en relation avec les conditions de vie des citoyens. Certains considèrent que c'est l'État qui est responsable de l'insécurité des frontières, du désordre du marché, et de la flambée des prix. L'État serait absent. Est-ce que nous en sommes là parce que nous avons été surpris par la crise, ou bien est-ce nos institutions qui sont déficientes ?

Bachar al-Assad : Il est certain que les lacunes et dysfonctionnements de certaines institutions étatiques existaient avant la crise. J'ai régulièrement abordé ces problèmes, y compris ceux relatifs à la corruption, à la négligence, à l'incompétence de certains responsables… La crise a évidemment mis à découvert tous ces déséquilibres et les a même multipliés, ce qui est normal. Mais dire que l'État est absent ou présent sur la seule base de la situation interne avant et après la crise, c'est considérer que cette crise est strictement d'origine interne, ce qui n'est pas le cas. Certes, la situation interne souffre de la corruption, de l'insécurité, du chaos, des exactions des bandes armées… comme c'est les cas pour d'autres pays. Mais notre situation est complètement différente. Nous sommes en situation de guerre, une guerre venue de l'extérieur mais qui utilise des outils de l'intérieur. L'État travaille à la défense de la patrie et, dans ces conditions, il est illogique d'évaluer son action globale sans tenir compte de l'ensemble de la situation.

La présence de l'État se juge avant tout sur le maintien ou l'abandon de ses principes. Est-ce que l'État syrien a renoncé à ses principes ? Non, il n'a renoncé ni aux principes fondamentaux de sa politique interne, ni aux principes fondamentaux de sa politique externe. Il est toujours pour la Résistance. Il est toujours aussi concerné par la question palestinienne. Il continue à payer les salaires et à assumer ses responsabilités vis-à-vis des ouvriers et des cultivateurs. Il continue à embaucher là où il le peut. Il continue à assurer les services dus aux citoyens, malgré la destruction des infrastructures. En plus des réformes, ils lancent autant de projets que la situation le permet. Par conséquent l'Etat syrien n'est pas absent, il est en situation de guerre !

Al-Thawra : Nos institutions et nos infrastructures sont vandalisées ou détruites, ce qui est perçu par certains comme le début de la faillite de l'Etat syrien. Est-ce le cas ?

Bachar al-Assad : S'ils frappent nos infrastructures, détruisent notre économie, cherchent à installer l'insécurité et le chaos dans notre société, c'est justement pour nous mener à une situation d'État en faillite. Mais nous n'en sommes pas encore là. La preuve en est que l'économie fonctionne toujours malgré les graves difficultés que personne ne s'attendait à nous voir dépasser. Les ouvriers, les employés, les commerçants… continuent à se rendre à leur travail malgré les énormes problèmes de sécurité. La vérité est que le peuple syrien a prouvé qu'il était résistant et plein de vie. Après les explosions, une fois que les victimes ont été évacuées et les gravats retirés, chacun reprend son travail même si tous s'attendent à ce qu'un obus tombe, qu'une bombe explose, qu'une attaque terroriste survienne… Nous n'avions jamais connu cela en Syrie. Nous ne savions même pas que nous en étions capables. Nous savons aujourd'hui que nous sommes un peuple vivant qui croit en son destin, ce qui fait que nous ne prendrons pas le chemin de la faillite.

Maintenant, je pense qu'ils ont épuisé toutes les armes possibles et imaginables, pour nous atteindre moralement, physiquement, psychologiquement… Il ne leur reste plus que l'intervention militaire directe, mais je ne crois pas qu'ils en arriveront jusque là pour de multiples raisons. J'ai souvent dit que commencer une guerre est une chose, en finir, c'est autre chose ! Nul ne peut prévoir la fin d'une guerre. D'où les hésitations ou les refus de la majorité des gouvernements. Quant à nous, si nous continuons à en franchir les étapes avec autant de conscience, nous n'avons rien d'autre à craindre. Je ne suis pas inquiet.

Al-Thawra : Vous êtes donc optimiste, Monsieur le Président ?

Bachar al-Assad : Si je n'étais pas optimiste, je n'aurais pas pu résister aux côtés du peuple syrien ; et si le peuple syrien n'était pas optimiste, il n'aurait pas pu résister. Le désespoir est à la base et le début de la défaite. La défaite est avant tout psychologique. Si les gens que je rencontre n'étaient pas optimistes, ils ne me répéteraient pas : « La crise touche à sa fin », « La Syrie est protégée par Dieu », « Nous n'avons pas peur ». Ils ne reviendraient pas sans cesse sur les paroles de feu le cheikh Mohamad Saïd Al-Boutî qui croyait que la Syrie s'en sortira … C'est animé d'une vraie foi, religieuse et patriotique, que le peuple syrien attend la fin de cette crise. Il faut donc croire que sans optimisme, il n'y aurait pas foi, et que sans foi il n'y aurait pas optimisme.

Al-Thawra : À l'occasion de ce cinquantenaire, Monsieur le Président, puis-je me permettre de vous demander d'adresser un message personnel à tous mes collègues de la presse écrite ? En un mot, ils ont été exemplaires par leur dévouement, leur abnégation et leur travail acharné. Je pense en cet instant à l'un de nos collaborateurs, simple ouvrier à l'imprimerie, qui se met en danger toutes les nuits en risquant sa vie à chaque poste de contrôle routier. Il n'a aucune ambition politique et n'est motivé que par son patriotisme et son sentiment d'appartenance à notre institution. Je dois dire que cette remarque s'applique à tous les employés des médias nationaux qui ont témoigné de leur fidélité à notre patrie.

Bachar al-Assad : Ce que vous dites des employés de votre quotidien, et qui en effet s'applique à tous les employés des médias nationaux, confirme que le peuple syrien est bien vivant et résiste ! J'espère que vous transmettrez mes chaleureuses salutations à tous vos collègues, d'autant plus que vous commémorez le cinquantenaire de l'un des plus anciens quotidiens patriotes syriens et qui coïncide avec le cinquantième anniversaire de la Révolution du 8 Mars 1963 dont nous venons de rappeler tout ce qu'elle a apporté à la Syrie. Et puisque la vraie révolution que nous vivons est la « Révolution du peuple et de l'armée contre les terroristes » et certainement pas celle dont ils font la publicité mensongère, j'espère que désormais le nom du quotidien « Al-Thawra » rappellera non pas une seule révolution, mais deux à la fois : la Révolution de 1963 et la révolution de 2013 !

Ali Kassem : Rédacteur en chef du journal Al-Thawra

Al-Thawra 4 Juillet 2013

Texte traduit de l'arabe par Mouna Alno-Nakhal

Mondialisation 9 juillet 2013

Liban : Comment le Hezbollah réagira-t-il à la décision européenne ?

L'Union européenne inscrit l'aile militaire du Hezbollah sur sa liste noire. Mais le fait de distinguer la branche politique et la branche militaire du mouvement interpelle la presse libanaise.

« Depuis quelques jours, une course contre la montre a fini par s'engager entre [la coalition gouvernementale pro-syrienne] du 8 Mars pour renflouer le Hezbollah et les tractations européennes visant à inscrire l'aile militaire du Hezbollah sur la liste des organisations terroristes », écrit L'Orient-le-Jour.

« Même si les Européens ont assuré vouloir continuer à dialoguer avec les responsables politiques du parti chiite, leur démarche ne peut en définitive que compliquer davantage les efforts du 8 Mars. [La coalition cherche à] tirer d'affaire le Hezbollah qui, en dépit de toutes ses tentatives de justifier son soutien militaire au régime de Bachar El-Assad en Syrie, s'est placé dans une position embarrassante au double plan local et international en raison de sa participation directe aux combats contre l'opposition syrienne qui a approfondi le clivage sunnito-chiite. »

« C'est étrange d'avoir distingué la branche militaire du Hezbollah de sa branche politique », estime également Ali Hamadeh dans An-Nahar. « Les Européens tout autant que les Arabes et les Libanais savent que cette distinction n'existe pas. Le Hezbollah est une organisation militaire par excellence. A supposer qu'il y ait deux branches, alors la militaire ne fait qu'exécuter les décisions prises par la politique. »


Comment le Hezbollah réagira-t-il à la décision européenne, dictée par l'emprise américano-sioniste ?

Dans le même quotidien, une autre éditorialiste, Octavia Nasr, écrit au contraire : « Il faut être précis : Bruxelles a bien distingué entre la branche politique du Hezbollah et sa branche militaire. En termes diplomatiques, ce distinguo est important. Il constitue un puissant message au Hezbollah. C'est une occasion, peut-être unique, pour lui de se débarrasser de ses armes et ainsi de pouvoir rejoindre la communauté internationale. S'il devait au contraire persister dans son action armée, cela ne pourra que provoquer un isolement toujours plus grand. S'il continue de participer aux combats en Syrie [aux côtés du régime de Bachar

Suite à la page (18)

Brésil : Manifestations sociales en marge de la visite du pape !

Elle intervient en effet un mois seulement après qu'un mouvement social de revendication contre la vie chère et la corruption a débuté dans le pays. Ce lundi à Rio de Janeiro, des centaines de Brésiliens se sont rassemblés à proximité du palais où siège le gouvernement pour protester notamment contre le coût de la visite du pape et des JMJ. Les manifestants rassemblées à l'appel du groupe Anonymous de Rio dénonçaient les quelque 40 millions d'euros d'argent public dépensés pour la visite du souverain pontife et les Journées mondiales de la jeunesse catholique (JMJ). Le pape François était déjà parti en direction du centre d'étude de Sumaré dans les hauteurs de Rio où il est logé durant son séjour, quand les affrontements violents ont commencé. "Cela ne sert à rien de réprimer, ce gouvernement va chuter", criaient les manifestants en fuyant la police.

« Le problème, ce sont les dépenses que fait le gouvernement. Il a dépensé plus de 40 millions d'euros pour la visite du pape. C'est trop. Cet argent aurait pu être investi dans la santé ou l'éducation. Ce n'est pas


Le pape et la présidente Dilma Roussef. Le problème, ce sont les dépenses que fait le gouvernement. Il a dépensé plus de 40 millions d'euros pour la visite du pape

Suite à la page (18)

Raul a reçu la Directrice de l'Organisation panaméricaine de la santé

Le Général d'Armée Raul Castro Ruz, Président des Conseils d'État et des Ministres, a reçu mercredi après-midi, Son Excellence Etienne Carisse, Directrice de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), qui est en visite à Cuba. Lors du rendez-vous amical, Mme Etienne a exprimé sa satisfaction quant aux résultats obtenus par notre pays en matière de santé et a exprimé de l'intérêt de continuer à promouvoir la coopération entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

La distinguée visiteuse se fait accompagner de José Luis Di Fabio, représentant de l'OMS-OPS à Cuba. Pour la part cubaine s'y trouvaient le Vice-président des Conseils d'État et des ministres, José Ramon Machado Ventura, et le Ministre de la santé publique Roberto Morales Ojeda.

Affaire Snowden : La FIDH et la LDH déposent plainte pour atteinte aux données personnelles



La Fédération Internationale des ligues des droits Humains (FIDH) et la Ligue des droits Humains (LDH) ont saisi ce jour Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Paris d'une plainte contre X en raison des faits révélés par Monsieur Edward Snowden.

Agissant tant en raison de leur objet social, qui les conduit à faire sanctionner les atteintes aux libertés individuelles en matière de traitement informatisé, qu'à titre personnel, la FIDH et la LDH ont déposé plainte sur le fondement des articles 323-1, 226-18, 226-1 et 226-2 du Code Pénal.

Ces dispositions concernent l'accès frauduleux à un système informatisé, la collecte de données à caractère personnel par un moyen frauduleux, l'atteinte volontaire à la vie privée et l'utilisation et la conservation d'enregistrements et de documents obtenus par l'atteinte à la vie privée.

Les révélations faites dans la presse par Monsieur Edward Snowden ont permis de dévoiler l'existence d'un programme américain dénommé PRISM (Planning Tool for Ressource Intégration Synchronization, and Management) collectant des renseignements sur les serveurs de différentes sociétés exerçant dans le domaine de l'Internet (Microsoft, Yahoo, Google, Paltalk, Facebook, Youtube, Skype, AOL et Apple).

Sous couvert de la lutte contre le terrorisme et de la criminalité organisée, ce système d'interception des données privées, qui concerne tout autant les citoyens américains que les associations et individus étrangers, a permis à la NSA et au FBI de collecter des données matérielles hébergées par les serveurs de ces sociétés incluant notamment les historiques de recherches et de connexions effectuées sur le net, le contenu d'e-mails, de communications audio et vidéo, des fichiers photos,

Suite à la page (18)

Le Venezuela rompt le dialogue avec les Etats-Unis


Le secrétaire d'Etat des Etats-unis John Kerry et le ministre vénézuélien des Affaires étrangères Elias Jaua

Les conséquences de l'affaire Snowden et des propos de l'ambassadrice américaine à l'ONU à l'encontre du Venezuela ont poussé Caracas à mettre fin à un début de normalisation diplomatique entre les deux pays.

Les déclarations faites mercredi par Samantha Power,

Suite à la page (18)

Suite de la page (7) Décès suspect du juge...

les regards sur sa personne et non sur le cadavre encombrant qu'il a sur les bras. Et cette phrase non moins innocente qui se situe dans la droite ligne du débat actuel sur l'homosexualité en Haïti. Il espérait que tout le monde se plairait à l'assimiler à un homosexuel. Là encore, sa tentative a échoué piteusement puisqu'il ne parvient pas à capter l'attention du public. Les gens ne croient pas en ce que dit le président. Sur les réseaux sociaux, certains estiment que le chef de l'Etat a les qualités pour mentir.

Ensuite, comme d'habitude, il s'est montré particulièrement arrogant en tentant de dicter aux directeurs d'opinions et autres acteurs sociaux de quoi ils devraient parler. Michel Martelly estime que ceux qui l'accusent d'implication dans le décès du magistrat feraient mieux de parler de ses réalisations. Selon lui, il s'agit d'un vaste complot ourdi par l'opposition visant à le discréditer. « Ce n'est pas à moi de prouver que je n'étais pas à une réunion, c'est à eux de prouver que j'étais là », indique Michel Martelly sur Radio Métropole, avant de souligner que ses opposants se lancent dans une campagne médiatique qui vise à le détruire. Le chef de l'Etat devrait se rappeler que, pour produire les preuves des accusations dont il est l'objet, cela devrait se faire devant un tribunal compétent. Autrement dit, il devrait se mettre à la disposition de la justice pour répondre aux accusations portées contre lui. Il réclame des preuves et menace de poursuivre en justice pour diffamation ceux qui l'accusent. Pourtant, il va se cacher dernière son immunité présidentielle. La question pourrait être réglée seulement à travers une procédure de mise en accusation par la chambre des députés suivie de sa destitution et son jugement par la haute cour de justice. Mais, cela relève plutôt de l'utopie.

Il est clair que les déclarations du ministre de la justice, Me Jean Renel Sanon sur radio Vision 2000 le 15 Juillet constituaient un ballon d'essai. Le coup n'ayant pas réussi, Michel Martelly a pris les commandes de la machine à propagande. Et, depuis ses interventions à la radio et à la télé, les porte-paroles officiels de la présidence et de la primature ont pris le relais. Quant aux porte-paroles non officiels et autres serviteurs du pouvoir, ils envahissent les réseaux sociaux pour tenter de faire passer comme normales les circonstances dans lesquelles le juge a trouvé la mort. Selon ses serviteurs dévoués et zélés, au gré des circonstances, dans tous les pays du monde, les jugent travaillent sous pression. C'est peut-

Suite à la page (19)

Suite de la page (7)

que de simples exécutants. Autrement dit, Moloskot pourrait même être considéré comme une victime dans cette affaire. Passons!

Le moral de toute la nation est en berne suite à ce scandale, le dernier de toute une série qui éclabousse fortement l'Exécutif haïtien au plus haut niveau. La fonction présidentielle a pris un sérieux coup. Il est temps de remettre à l'heure juste les pendules de la République en fixant la responsabilité de tous ceux impliqués de près ou de loin dans la mort du juge Jean Serge Joseph. Il y va de l'indépendance de la magistrature, de l'équilibre des trois pouvoirs et en fin de compte du prestige de la nation.

Jose Clément
Maryland, 22 juillet 2013
Centre International d'Etudes et de Recherches

Suite de la page (17)

El-Assad], rien ne dit que l'Europe résistera aux pressions du lobby pro-israélien et ne finira pas par inscrire le Hezbollah tout entier sur sa liste d'organisations terroristes. »

Le même éditorial fait par ailleurs un rapprochement avec la récente décision européenne d'exclure les colonies israéliennes des accords commerciaux entre Bruxelles et Tel-Aviv : "L'Union européenne a tordu le bras à Israël et lui a infligé un coup des plus douloureux, en frappant l'économie. Et puis, hier 22 juillet, l'Union européenne a décidé de mettre la branche militaire du Hezbollah sur sa liste des organisations terroristes." Selon l'éditorialiste, les deux mesures vont dans le même sens, à savoir sanctionner les politiques guerrières dans la région : "Bravo à tous ceux qui continuent de travailler pour la paix, en tenant bon contre toutes les menaces et défis qui leur sont lancés."

As-Safir fait aussi le lien entre ces deux décisions européennes, mais pour en tirer la conclusion inverse. Cette inscription du Hezbollah sur la liste européenne des organisations terroristes s'explique par la nécessité "d'amadouer les Israéliens, après la décision européenne de considérer comme illégale les colonies israéliennes au-delà des frontières de 1967".

Et de s'interroger : "Comment le Hezbollah réagira-t-il à la décision européenne, dictée par l'emprise américano-sioniste ? Que se passera-t-il, s'il disait à l'Europe qu'il est une organisation djihadiste militaire de la tête aux pieds, sans distinction entre branche militaire et politique ? L'Union européenne arrêtera-t-elle alors de traiter avec le Hezbollah dans son ensemble ? Que se passera-t-il alors, si un responsable européen demande un rendez-vous avec quelqu'un du Hezbollah [...], par exemple pour résoudre un problème de coordination avec la Finul", la force d'interposition de l'ONU chargée de superviser le cessez-le-feu à la frontière entre Israël et le sud du Liban ?

Courrier international
23 juillet 2013

Suite de la page (17)



Le pape François était déjà parti en direction du centre d'étude de Sumaré dans les hauteurs de Rio où il est logé durant son séjour, quand les affrontements violents ont commencé

une manifestation religieuse, c'est une protestation politique. Cela n'a rien à voir avec le pape. Cela concerne l'argent qui a été dépensé pour sa venue », explique un étudiant.

« Cette impudeur doit cesser de toute urgence. Vive la lutte du peuple brésilien pour une nation plus digne », crie un journaliste.

Répondant à des jets de cocktail Molotov, la police a dispersé les manifestants à coup de gaz lacrymogènes. D'autres manifestations sociales sont annoncées dans les prochains jours. Certaines doivent avoir lieu près de la plage où se tiendront jeudi soir et vendredi soirs des cérémonies des JMJ en présence du pape et de centaines de milliers de jeunes catholiques.

Avant la visite, le Vatican avait fait savoir qu'il n'avait pas d'inquiétude pour le pape, dans la mesure où les manifestations n'étaient pas dirigées contre lui, et que plus de 60 % de la population brésilienne sont catholiques. Mais il n'avait pas exclu que les manifestants profitent de la caisse de résonance de la présence de François, qui met l'accent sur les problèmes sociaux, pour relancer leur mouvement. Dans l'avion qui l'emmenait à Rio, le pape a parlé de la crise économique qui "ne donne rien de bien" pour les jeunes, le risque étant celui d'une génération sacrifiée, privée de sa dignité, qui n'aura pas eu de travail.

Ces divers incidents ne peuvent que mettre un peu plus sur les dents les services de sécurité brésiliens, qui doivent gérer parallèlement la présence d'1,5 million de jeunes de 170 pays venus pour les 18e JMJ, des manifestations hostiles à l'Eglise et surtout un mouvement social de revendication de grande ampleur.

Alvinet 23 Juillet 2013
Le Monde 23 Juillet 2013

Suite de la page (9)

for all donors to make commitments. "We must challenge governments and partners to come up with the funds that are needed to get the job done," said PAHO Director Carissa F. Etienne. "The goal is not just eliminating cholera. It is to ensure that every man, woman, and child has access to safe water and sanitation. This is basic to the dignity of every human being."

Dr. Rattan of Physicians for Haiti believes the UN should give the majority of the funding needed, as soon as possible. "They have decreased the amount of money they initially pledged and it has yet to actually be disbursed," Rattan wrote in a Jul. 17, 2013 email to HGW. "This is crippling the Haitian government's ability to implement their lifesaving cholera elimination plan."

In Cité Soleil, Michelène Milfort knows very well that there will be no plan implemented any time soon. She lives in a tent with nine others. Her camp has 38 deteriorating temporary shelters, tents, and shacks. These earthquake victims only have three SOIL latrines to take care of their needs. Before SOIL's assistance, they used a nearby empty lot.

John Abniel Poliné is a neighbor. "Some people have no regular place to take care of their needs," he admitted. "Sometimes a person has to use a little plastic bag, that he then throws into a canal. It is not always the fault of the individual. You need to understand that if the person had a place to go, he would not be forced to that extreme."

Poliné said he wonders about the priorities of the Haitian government and of international actors, especially MINUSTAH. "They just keep giving MINUSTAH thousands of dollars, while the people of Cité Soleil live in subhuman conditions," he said.

MINUSTAH's 2012-2013 budget is US$638 million, over US$200 more than what is needed by the Haiti and the Dominican Republic for the first two years of their cholera elimination plans.

Haiti Grassroots Watch is a partnership of AlterPresse, the Society of the Animation of Social Communication (SAKS), the Network of Women Community Radio Broadcasters (REFRAKA), community radio stations from the Association of Haitian Community Media and students from the Journalism Laboratory at the State University of Haiti.

Suite de la page (17)

nommée par le président Barack Obama ambassadrice des Etats-Unis à l'ONU, à propos du Venezuela, ont achevé ce processus de dialogue. Celle-ci a affirmé devant le Sénat américain que si sa nomination était confirmée, elle lutterait contre "la répression" au Venezuela. Des propos que le département d'Etat américain a approuvé par la suite.

Changement de ton américain

"Je confirme que je déclare terminées toutes les conversations entamées au Guatemala avec (le secrétaire d'Etat américain) John Kerry", a déclaré samedi le président vénézuélien Nicolas Maduro lors d'une cérémonie de promotions militaires dans l'ouest du Venezuela. "Ses opinions irrespectueuses ont été avalisées et soutenues par le département d'Etat, ce qui contredit le ton et le contenu de ce qui avait été exprimé par le secrétaire d'Etat" John Kerry au Guatemala, a déploré de son côté le ministère vénézuélien.

Cette tentative de rapprochement avait débuté en juin dernier, avec une rencontre entre le nouveau secrétaire d'Etat John Kerry et le ministre vénézuélien des Affaires étrangères Elias Jaua en marge d'un sommet de l'Organisation des Etats américains (OEA) au Guatemala. "Nous nous sommes mis d'accord pour instaurer un dialogue permanent", avait alors déclaré John Kerry, alors que les deux pays n'ont plus d'ambassadeurs respectifs depuis 2010, mais ont des chargés d'affaires.

Pressions de Washington

Cette tentative de dialogue avait déjà été mise à mal par les conséquences de l'affaire Snowden. Le Venezuela fait partie des pays qui ont proposé l'asile politique à l'ex consultant en informatique de la NSA qui a révélé l'étendue de l'espionnage américain des télécommunications et de l'Internet. Washington avait averti qu'il aurait "de graves difficultés" dans ses relations avec tout pays qui accueillerait Edward Snowden, qui réside actuellement en zone internationale à l'aéroport de Moscou. Le président Maduro a déclaré samedi que le chef de la diplomatie vénézuélienne avait reçu de nombreux appels de M. Kerry au sujet de l'affaire Snowden. Mais "nous ne sommes pas sensibles aux pressions."

Toutes ces péripéties ont conduit Nicolas Maduro à affirmer: "Je confirme ma politique de tolérance zéro devant les agressions des gringos contre le Venezuela. Je ne supporterai pas une agression de plus, qu'elle soit verbale, politique ou diplomatique. Ca suffit." Malgré ses relations difficiles avec Washington, le Venezuela continue d'exporter 900.000 barils de pétrole par jour vers les Etats-Unis, qui sont son premier partenaire commercial.

L'Humanité 21 Juillet 2013

Suite de la page (17)

des transferts de documents ainsi que le contenu de conversations en ligne.

L'essence même de ce système – donnant lieu à la surveillance d'un demi-milliard de communications par mois – est, notamment au travers de mots clés, d'appréhender non seulement l'origine d'un message privé mais aussi son destinataire ainsi que son contenu, quel que soit le moyen technique utilisé pour la transmission de ce message.

Cette intrusion sans contrôle dans la vie de chacun constitue un danger considérable pour les libertés individuelles qui doit être enrayé sous peine de voir disparaître l'État de droit.

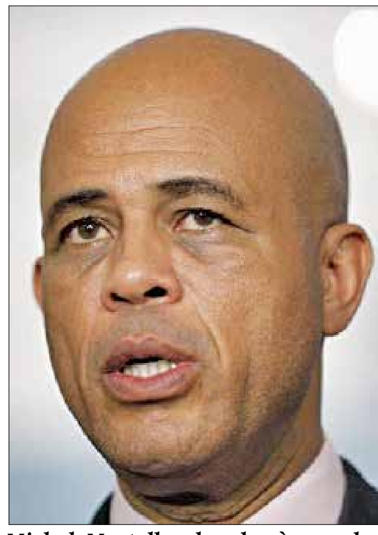
La FIDH et la LDH saisissent donc aujourd'hui la justice française afin qu'une information judiciaire portant sur ces faits soit ouverte.

Paris, le 11 juillet 2013

être vrai, mais ce n'est pas évident qu'un gouvernement civilisé se permettrait de s'immiscer de manière aussi flagrante dans les affaires judiciaires pour ensuite déclarer, « C'est nous qui avons créé le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ). Cela n'autorise pas le gouvernement à vassaliser le pouvoir judiciaire qui, au regard de la Constitution de 1987, est un pouvoir indépendant.

La justice avilie

Accusé d'avoir été celui qui conduisit le juge défunt à la fameuse rencontre du jeudi 11 Juillet au cours de laquelle des menaces et pressions auraient été exercées sur le magistrat, Me Raymond Jean Michel, doyen du tribunal civil de Port-au-Prince, a un peu fait le jeu du pouvoir exécutif. Mais, là encore, le pouvoir n'a pas été bien défendu. Au contraire, quand le doyen déclare que le président est trop occupé et ne descendrait jamais de son piédestal pour s'impliquer dans une affaire de réunion avec le juge... Pourtant, par la suite, il a reconnu devant le Conseil Supérieur du


Michel Martelly cherche à prendre du crédit même pour ce qu'il n'a pas fait.

Pouvoir Judiciaire (CSPJ) avoir rencontré Jean Serge Joseph dans un restaurant le 9 Juillet dernier. Tantôt il l'a rencontré, tantôt il ne l'a jamais rencontré. Où est la vérité dans cette histoire ? La confusion est totale. Cette confusion est entretenue à dessein.

Au-delà de tout cela, ce qu'il faut comprendre, c'est que ce scandale qui ne sera certainement pas le dernier, met en relief le problème de l'indépendance des autres pouvoirs (Judiciaire et Législatif) par rapport à l'exécutif. Il est clair que la Constitution parle de la séparation des trois pouvoirs de l'Etat ; mais la réalité est qu'il n'existe quasiment qu'un seul pouvoir ; l'exécutif. Les autres sont vassalisés et pratiquement soumis à l'exécutif qui fait et défait à sa guise. Evidemment, cette pratique n'est pas nouvelle dans l'histoire nationale. Il arrive parfois que certains régimes en font un usage excessif, comme c'est le cas actuellement. Cette situation atteste un problème plus profond. Il existe dans le pays très peu d'hommes capables de dire non et de rester digne face aux tentations. C'est pourquoi, dans ce nouveau scandale juridico-politique, la justice et le droit sortiront sans doute affaiblis.

Quel est le rôle de l'Hôpital Bernard Mevs dans cette affaire ?

Il est évident que personne n'avait accusé l'Hôpital Bernard Mevs dans le décès du juge Jean Serge Joseph. D'ailleurs, personne ne savait où le magistrat défunt était soigné jusqu'à ce que des responsables du centre hospitalier rencontrent la presse pour en parler. D'abord, selon des informations dignes de foi, la conférence a été planifiée par la primature. L'invitation à cette conférence exceptionnelle provenait d'individus travaillant au service de communication de la primature. Ensuite, c'est la première fois qu'un hôpital estimait nécessaire de s'expliquer sur le décès d'un patient. C'est exceptionnel. En plus, la conférence s'est tenue un dimanche à la mi-journée dans un pays où les journalistes chôment quasiment en week-end.

Plus important encore, les médecins traitants indiquent que le patient était admis à l'Hôpital dans un état grave à trois heures du matin. Pourtant, il n'a été vu, apparemment, qu'à sept heures du matin, soit après quatre heures d'attente, reconnaissent les médecins dont l'un d'entre eux portait visiblement un bracelet rose. Qu'est-ce qui a été fait pour tenter de sauver la vie du juge pendant ces quatre heures ? L'a-t-on laissé mourir ? Si tel était le cas, ce serait un cas d'homicide volontaire. Et dans ce cas précis, la famille du juge défunt aurait pu poursuivre en justice l'Hôpital et les médecins en question. Aux Etats-Unis d'où ces médecins sont originaires, ils risqueraient gros dans le cadre d'une telle affaire. Leur licence et celle de l'hôpital seraient en jeu.

Parallèlement, le silence de la famille recommandé par ses avocats, dit-on, fait planer des doutes dans l'opinion publique. Certains craignent que la famille soit persécutée par le pouvoir qui est visiblement paniqué et embarrassé par le décès du magistrat instructeur. Ils souhaitent que le pouvoir n'utilise pas la décision de la famille de transférer le cadavre du juge défunt à l'étranger aux fins d'autopsie comme prétexte pour se défendre. D'autres craignent que cette affaire n'entraine pas d'autres morts suspectes dans le pays notamment parmi les nombreux témoins à charge qui sont disposés à déposer dans le cadre d'un procès ; si procès il y aura.

Francklyn B. Geffrard
Centre International d'Etudes et de Réflexions (CIER)

Lettre d'un ex-soldat israélien au gagnant palestinien de l'émission « Arab Idol » *

Par Natan Odenheimer**

Washington, DC

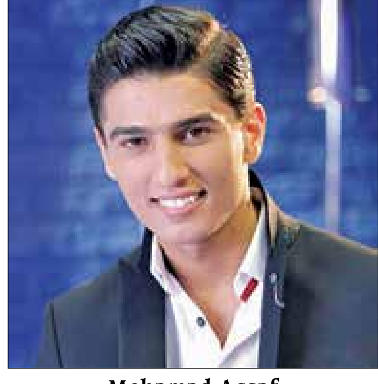
Cher Mohammad Assaf,*** tu te demandes peut-être pourquoi, un jeune Israélien comme moi, t'écrit à toi, le gagnant d'« Arab Idol », qui es de Gaza.

Tu penses sans doute que nous sommes très différents. Tu as raison. Nous avons grandi, toi à Gaza et moi à Jérusalem, à une heure de route l'un de l'autre, mais des années-lumière nous séparent. Aux carrefours de la vie, nous avons chacun emprunté des chemins différents. À 20 ans tu chantais aux mariages, alors que moi je faisais mon service militaire. Mais malgré tout, nous avons beaucoup de points communs : nous sommes jeunes, nous avons vu couler beaucoup trop de sang et tous les deux, nous nous sentons chez nous sur ce bout de terre.

Tu es le jeune Palestinien le plus aimé du moment. Quand tu as chanté à la finale d'Arab Idol, Arabes et non-Arabes, partout dans le monde, sont tombés sous ton charme.

J'ai voulu t'écrire, parce qu'au delà de ton charme, pour les gens de Ramallah et de Khan-Yunis, tu représentes l'espoir – une denrée rare par les temps qui courent pour tous ceux qui habitent entre le Jourdain et la Méditerranée.

J'ai voulu t'écrire parce que quand les gens te regardent, ils ne voient pas seulement un beau gosse qui chante bien, mais quelqu'un qui symbolise de nouvelles possibilités et qui donne envie de croire à un avenir différent de la réalité qui nous enferme. Tu te dis sûrement : « Mais qu'est-ce que je peux faire ? »


Mohamad Assaf


Tu es le jeune Palestinien le plus aimé du moment. Quand tu as chanté à la finale d'Arab Idol, Arabes et non-Arabes, partout dans le monde, sont tombés sous ton charme

Tu as toutes les raisons du monde d'être pessimiste. Le secrétaire d'Etat usaméricain John Kerry a beau essayer de ramener les Israéliens et les Palestiniens à la table des négociations. Mais toi et moi, nous savons très bien que chez nous, la plupart des gens n'y croient plus vraiment. On ne peut pas leur en vouloir, après tout ce temps et tous ces dirigeants qui nous ont déçus par leur incapacité à prendre des décisions courageuses et à faire un pas vers la réconciliation.

Mais, justement, ta voix pourrait être plus claire et plus forte que celles des dirigeants. Nombreuses sont les initiatives non conventionnelles qui ont changé le cours de l'histoire. Tu as touché le cœur et l'âme de plus de 160 millions de personnes. Un grand nombre d'Israéliens n'ont pas le profil de tes fans, néanmoins, nous ne sommes pas pour autant si différents. Quand la musique est prenante, on n'y reste pas insensible. Avec ta belle voix, tu peux transmettre ce qu'aucun politicien ne pourra.

Tu te dis sûrement : « Ces gens-là ne veulent pas de paix avec nous ». C'est vrai que les Israéliens ont du mal à croire à une éventuelle résolution du conflit, non pas parce qu'ils sont contre, mais plutôt parce qu'un ancien Premier ministre nous a dit que nous n'avions pas de partenaire pour cette paix. Vraie ou fausse, cette phrase, la plupart d'entre nous l'a encore à l'esprit aujourd'hui. Mais à vrai dire, même les plus pessimistes espèrent avoir tort en leur for intérieur.

Dans la Bible, il est dit qu'« un bon voisin vaut mieux qu'un lointain ami ». Le monde entier a beau t'aimer et compatir avec toi, mais c'est à nous que tu as affaire, et vice versa. S'il te plaît, adresse-toi aussi à nous ! Sois aussi notre « nouvelle star ».

Tu as 23 ans, moi j'en aurais bientôt 25. Nous sommes jeunes, mais nous ne sommes plus des enfants. Quand j'avais 15 ans, j'ai lu dans un livre usaméricain que « le signe d'immaturité chez un homme, c'est de vouloir mourir pour une noble cause, alors que la maturité c'est de vouloir vivre en toute humilité ». Aujourd'hui, cette phrase me parle enfin, au-delà d'une belle citation de l'auteur d'un roman. J'ai été soldat ; je sais ce que veut dire d'être prêt à mourir pour une cause. Or, je préfère vivre à tes côtés, sur ce bout de terre, plutôt que de donner ma vie pour que d'autres personnes puisse continuer à y vivre sans la partager.

Regarde-moi, parce que tu n'as pas le choix. Moi aussi je suis dans le même cas que toi. Nous sommes tous les deux coincés ici, sans pouvoir aller nulle part ailleurs. Ce n'est pas obligatoirement une mauvaise chose.

Tu as une belle voix. Toute la jeunesse palestinienne et arabe t'écoute - et nous aussi. Tu peux chanter une nouvelle histoire, qui ne dira pas « nous n'avons pas de partenaire pour la paix ». Ce sera une chanson, qui honore – sinon l'amour – la vie. J'écrirais bien la chanson, si tu la chantais.

Mabrouk, ou comme on dit en hébreu mazel tov (félicitations).

Ndlr.

* Arab Idol. Version arabe du célèbre « American Idol ».

**Natan Odenheimer is a sophomore at Brandeis University, US Correspondent for Israeli magazine Educational Echos, and an occasional contributor to Ha'aretz, The Forward, The Times of Israel, Ynet and Eretz Acheret. He is currently a member of the New Story Leadership class of 2013 and an intern at the American Task Force on Palestine. Follow him on Twitter @odinatan. This article was written for the Common Ground News Service (CGNews

*** Mohammad Assaf. Chanteur palestinien charismatique doté d'une voix exceptionnelle, résidant au sud de la bande de Gaza; il a remporté le concours «Arab Idol» devant une artiste syrienne et un chanteur égyptien.

Tlaxcala 2 juillet 2013